

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES QUARTIERS POSTINDUSTRIELS À L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE DE LA  
CONNAISSANCE ET DES AMÉNAGEMENTS ÉPHÉMÈRES :  
LE CAS DU SECTEUR SAINT-VIAEUR EST À MONTRÉAL

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES

PAR

GUILLAUME PARENT-FRENETTE

NOVEMBRE 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de recherche, Priscilla Ananian, pour ses judicieux conseils, sa rigueur et sa disponibilité tout au long du fastidieux processus que fut la rédaction de ce mémoire. Sans ses commentaires, je n'aurais pu l'achever et en être fier. Merci également à mes proches, amis et famille, qui m'ont soutenu au cours des deux dernières années. Leur écoute et leurs encouragements font partie intégrante de ce mémoire.

Merci aussi à toutes les personnes rencontrées dans le cadre des entretiens réalisés au courant de cette recherche pour leur disponibilité et leur intérêt. Sans elles, ce projet de recherche n'existerait pas.

Finalement, je tiens à prendre un moment pour remercier Anne-Marie pour l'année qui s'est écoulée. Grâce à sa présence, j'ai tant appris au plan personnel. Nombre de moments resteront gravés dans mon esprit à jamais. La prochaine fois, nous pourrions enfin le crier à la face du monde : nous avons réussi!

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RÉSUMÉ .....	ix
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I LES FONDEMENTS DE LA RECHERCHE .....	5
1.1 Les quartiers centraux postindustriels : un terreau fertile pour les activités de l'économie de la connaissance .....	5
1.1.1 Une évolution du système économique centrée autour de la connaissance et des technologies .....	6
1.1.2 Un environnement urbain favorisant la reterritorialisation des activités de l'économie de la connaissance au sein des quartiers centraux postindustriels .....	9
1.1.3 La tentation des pouvoirs publics d'adopter des politiques misant sur l'image du lieu .....	13
1.2 La constitution d'une nouvelle classe sociale? .....	14
1.2.1 Les travailleurs à l'ère de l'économie de la connaissance .....	14
1.2.2 Une approche amplement critiquée pour son imprécision méthodologique et sa reproduction des inégalités socioéconomiques .....	17
1.3 Les aménagements éphémères comme moyen de participer à la fabrique de l'espace public .....	21
1.3.1 Des initiatives éphémères pour améliorer le cadre de vie .....	22
1.3.2 Un champ lexical aussi vaste qu'imprécis .....	24
1.3.3 Des origines remontant au 19 <sup>e</sup> siècle .....	27
1.3.4 L'envers de la médaille : la reproduction des inégalités sociales .....	30
1.4 La problématique de recherche .....	36
1.5 Les objectifs, questions et hypothèses de recherche .....	38
CHAPITRE II LE CADRE THÉORIQUE ET LA MÉTHODOLOGIE .....	42

2.1 La reterritorialisation des activités économiques .....	42
2.1.1 Les facteurs de localisation favorisant la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance dans les quartiers centraux postindustriels	43
2.1.2 Les enjeux soulevés par la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance dans les quartiers centraux postindustriels .....	45
2.2 Les aménagements éphémères .....	47
2.2.1 Les facteurs de localisation favorisant la concentration d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels .....	49
2.2.2 Les enjeux soulevés par la concentration d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels .....	50
2.3 Les impacts sur le milieu local engendrés par la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises de l'économie de la connaissance et aménagements éphémères .....	51
2.4 La démarche et l'approche méthodologiques .....	52
2.5 Le secteur Saint-Viateur Est : la plus importante concentration d'entreprises technologiques et d'aménagements éphémères à Montréal .....	53
2.5.1 L'historique de développement du secteur .....	56
2.5.2 Les populations à l'étude .....	61
2.5.2.1 Aire Commune .....	66
2.5.2.2 L'Été Mile End .....	67
2.5.2.3 La Petite Floride .....	68
2.5.2.4 Le Champ des Possibles .....	69
2.5.2.5 Le Marché des Possibles .....	71
2.5.2.6 Semer la biodiversité .....	72
2.5.2.7 Viaduc 375 .....	73
2.6 La collecte de données : l'entretien semi-dirigé comme méthode principale et l'analyse de sources documentaires en guise de complément .....	77
2.6.1 La composition des échantillons des entretiens semi-dirigés .....	79
2.6.2 Les thèmes des entretiens .....	81
2.6.3 Le traitement des données collectées .....	88
2.5.4 L'éthique de la recherche .....	90
 CHAPITRE III LA PRÉSENTATION ET L'ANALYSE DES RÉSULTATS .....	 91
3.1 Le secteur Saint-Viateur Est : un espace d'opportunités et de possibilités pour les classes créatives?.....	91
3.1.1 Les espaces de ces opportunités et possibilités .....	92
3.1.2 L'appropriation faite par des classes créatives plurielles .....	95
3.1.2.1 La qualité du cadre de vie apprécié par les classes créatives .....	95

3.1.2.2 Le cadre de vie façonné par les classes créatives .....	99
3.1.3 Le double discours entourant l'importance des investissements publics	102
3.2 Les enjeux communs : entre embourgeoisement et développement local .....	104
3.2.1 Une hausse des valeurs foncières mettant en péril les artistes et les jeunes entreprises .....	105
3.2.2 La mise à l'avant plan de la concertation entre différents acteurs : un constat nuancé .....	109
3.2.3 L'influence d'Ubisoft sur le développement local .....	113
3.3 Des interactions à la pièce entre les entreprises technologiques et les aménagement éphémères .....	117
 CHAPITRE IV LA DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	123
4.1 Des opportunités et des possibilités pour les classes créatives et pour les pouvoirs publics? .....	123
4.2 Un remède pour les externalités négatives locales engendrées par la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères? .....	126
4.3 La perte d'influence des pouvoirs publics ou la prise de contrôle du développement local par l'entreprise privée .....	128
 CONCLUSION.....	132
 ANNEXE A LA TYPOLOGIE DES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES DU SECTEUR SAINT-VIATEUR EST .....	136
 ANNEXE B LES GUIDES D'ENTRETIENS .....	141
 ANNEXE C LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT .....	158
 ANNEXE D LE CERTIFICAT D'ÉTHIQUE.....	162
 RÉFÉRENCES.....	165

## LISTE DES FIGURES

## Figure

2.1	La localisation du secteur Saint-Viateur Est à l'échelle de l'arrondissement	55
2.2	La localisation du secteur Saint-Viateur Est à l'échelle de la ville .....	56
2.3	L'édifice Peck .....	59
2.4	Les mégastructures occupées précédemment par l'industrie du textile .....	59
2.5	La localisation des entreprises technologiques dans le secteur Saint-Viateur Est .....	64
2.6	La localisation des aménagements éphémères dans le secteur Saint-Viateur Est .....	66
2.7	Aire Commune .....	67
2.8	L'Été Mile End .....	68
2.9	La Petite Floride .....	69
2.10	Le Champ des Possibles .....	70
2.11	Le Marché des Possibles .....	71
2.12	Semer la biodiversité .....	72
2.13	Viaduc 375 .....	73

## LISTE DES TABLEAUX

## Tableau

1.1	Le champ lexical des aménagements éphémères .....	25
2.1	Les facteurs de localisation favorisant la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance dans les quartiers centraux postindustriels ..	45
2.2	Les enjeux soulevés par la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance dans les quartiers centraux postindustriels .....	47
2.3	Les facteurs de localisation favorisant la concentration d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels .....	49
2.4	Les enjeux soulevés par la concentration d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels .....	50
2.5	Les impacts sur le milieu local engendrés par la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises de l'économie de la connaissance et aménagements éphémères .....	52
2.6	La présentation des aménagements éphémères réalisés dans le secteur Saint-Viateur Est depuis 2011 .....	74
2.7	La composition de l'échantillon des entretiens semi-dirigés .....	81
2.8	Le thème de la concentration d'entreprises technologiques – gestionnaires d'entreprises technologiques .....	83
2.9	Le thème de la concentration d'entreprises technologiques – instigateurs d'aménagements éphémères .....	84
2.10	Le thème de la concentration d'aménagements éphémères – gestionnaires d'entreprises technologiques .....	85
2.11	Le thème de la concentration d'aménagements éphémères – instigateurs d'aménagements éphémères .....	86

2.12	Le thème des impacts qu’engendre la présence ou l’absence d’interactions entre entreprises technologiques et aménagements éphémères .....	88
3.1	Le coût des loyers d’espaces de bureaux dans le Grand Montréal – premier trimestre de l’année 2017 .....	93
3.2	Les facteurs expliquant la concentration d’entreprises technologiques et d’aménagements éphémères .....	104
3.3	Les enjeux soulevés par la concentration d’entreprises technologiques et d’aménagements éphémères .....	116
3.4	Les impacts qu’engendre la présence ou l’absence d’interactions entre entreprises de l’économie de la connaissance et aménagements éphémères sur le milieu local .....	122
A.1	La typologie des entreprises technologiques du secteur Saint-Viateur Est ..	135

## RÉSUMÉ

L'économie de la connaissance a remis au cœur du développement urbain les discours portant sur la proximité et les spécificités locales des quartiers et de leurs communautés, dans l'optique d'attirer entreprises et travailleurs qualifiés. Notre recherche porte sur les facteurs ayant mené à la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans le secteur Saint-Viateur Est à Montréal, ainsi que sur les impacts que ces deux phénomènes engendrent sur le milieu local, en lien notamment avec la présence ou l'absence d'interactions entre eux. Notre analyse se base sur des entretiens semi-dirigés avec des gestionnaires d'entreprises, des instigateurs d'aménagements éphémères et des agents du développement économique et urbain, ainsi que sur une analyse documentaire de rapports du comité de revitalisation du secteur. Les résultats montrent l'attrait pour les caractéristiques des quartiers postindustriels, comme le faible coût des loyers et la présence de friches, l'importance que prend la population de jeunes travailleurs qualifiés, partageant des valeurs communes de créativité et d'innovation avec les instigateurs d'aménagements éphémères, l'embourgeoisement engendré par les deux phénomènes étudiés, et la mainmise de l'entreprise Ubisoft, plus grand employeur du secteur, sur les interactions avec d'autres acteurs locaux en matière d'aménagement.

Mots clés : reterritorialisation des activités économiques, classes créatives, aménagements éphémères, entreprises de l'économie de la connaissance, secteur Saint-Viateur Est.

## INTRODUCTION

Dans le contexte actuel de l'économie de la connaissance, le développement des quartiers centraux postindustriels est caractérisé par des discours portant sur la proximité et les spécificités locales (Bouchez, 2005), telles le cadre bâti, la présence de nombreux services, les valeurs de la communauté locale et le dynamisme culturel (Hutton, 2004, 2008 et 2009), afin d'attirer entreprises et travailleurs qualifiés, participant au développement économique. La « reterritorialisation des activités économiques » (Hutton, 2008), ainsi que les stratégies misant sur le dynamisme et l'amélioration du cadre de vie dans l'optique d'attirer de jeunes travailleurs qualifiés (Florida, 2002), parmi lesquelles se retrouvent les « aménagements éphémères », ont fortement contribué à la transformation des quartiers centraux postindustriels.

À Montréal, le domaine des entreprises technologiques occupe une place de choix au sein de l'économie avec quelques 107 500 employés et 5 240 entreprises, se classant au 8<sup>e</sup> rang en Amérique du Nord à ce niveau (TechnoMontréal, 2016). Dans ce contexte, la Ville de Montréal déploie depuis 2014 une stratégie de ville intelligente et numérique visant, entre autres, à « libérer, analyser et valoriser les données ouvertes priorisées », à « développer, en cocréation avec la communauté, des solutions aux enjeux urbains » et à « optimiser la mobilité des usagers en temp réel sur le territoire » (Ville de Montréal, 2014a).

D'un autre côté, à travers diverses mobilisations citoyennes tentant de palier l'inaction des pouvoirs publics (Finn, 2014), les aménagements éphémères se diffusent au cours des dernières années dans de nombreux arrondissements (Banville, 2016). Ces aménagements mettent à l'avant plan la réappropriation citoyenne des

espaces postindustriels, ainsi que de nouvelles façons de penser et d'intervenir sur l'espace urbain, dans le but d'améliorer la qualité du cadre de vie (Lydon et Garcia, 2015). Leurs principales caractéristiques concernent une rapidité de mise en place, les faibles coûts qu'ils occasionnent, et l'implication locale qu'ils génèrent (Lydon et Garcia, 2015). De plus, ils visent à envisager l'offre d'une alternative au processus de planification rationnelle des villes, souvent critiqué pour sa lenteur, son inefficacité et sa reproduction des inégalités socioéconomiques (Silva, 2016; Talen, 2015).

En lien avec les éléments mentionnés ci-haut, notre recherche a tout d'abord visé à mettre en évidence les facteurs expliquant la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels. Ensuite, elle a cherché à identifier les enjeux d'ordre urbanistique découlant de la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans ces quartiers. Finalement, elle a aspiré à comprendre la manière dont la présence ou l'absence d'interactions entre ces deux phénomènes influe sur le milieu local, en ce qui concerne les dynamiques sociales et économiques touchant l'espace public.

La dissertation est organisée en quatre grands chapitres. Le premier chapitre vise à assurer la présentation et la juste compréhension des principaux éléments présents au sein de la littérature scientifique, nous permettant de définir notre problématique de recherche, dont découlent les questions et hypothèses ayant guidé notre démarche. Y sont abordés l'attrait des quartiers centraux postindustriels pour l'économie de la connaissance, la prépondérance des classes créatives, et finalement les aménagements éphémères comme moyen de participer à la fabrique de l'espace public. Le second chapitre cible d'une part la présentation du cadre théorique que nous avons mobilisé, abordant les concepts de reterritorialisation des activités économiques et d'aménagements éphémères, et d'autre part la méthodologie mise de l'avant, à travers notre approche, le cas d'étude du secteur Saint-Viateur Est situé dans

l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, ainsi que les méthodes de collecte de données utilisées, à savoir la tenue d'entretiens semi-dirigés auprès de gestionnaires d'entreprises technologiques, d'instigateurs d'aménagements éphémères et d'agents du développement économique et urbain, et l'analyse de comptes rendus du comité de revitalisation local.

Le troisième chapitre contient la présentation et l'analyse des résultats obtenus. Ceux-ci démontrent l'importance des caractéristiques propres aux quartiers centraux postindustriels en termes d'opportunités pour les entreprises de l'économie de la connaissance et les aménagements éphémères, la présence d'enjeux relatifs à l'embourgeoisement, dus au développement économique, ainsi que la mainmise d'Ubisoft, entreprise œuvrant dans le domaine du jeu vidéo arrivée en 1997 et plus grand employeur local, sur le secteur, et finalement l'existence d'interactions entre cette dernière et une majorité d'aménagements éphémères locaux, soulevant des questionnements en ce qui concerne la privatisation de l'espace public. Le quatrième et dernier chapitre aborde la discussion des résultats obtenus en lumière des principaux écrits scientifiques, démontrant l'originalité de notre recherche, et répondant aux questions posées.

Mentionnons pour finir que ce mémoire s'inscrit dans un programme de recherche plus large portant sur le rôle de l'urbanisme dans la fabrique des lieux de l'innovation à Montréal. Ce projet, boursier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), est piloté par la professeure Priscilla Ananian du Département d'études urbaines et touristiques de l'ESG-UQÀM. Son objectif principal est d'« interroger le rôle de l'urbanisme dans la fabrique des lieux de l'innovation à même de conforter la création des *quartiers de l'innovation* et de maîtriser les incidences sociales, économiques et urbanistiques de la transformation de ces quartiers » (Ananian, 2016). L'assise du projet se base sur le fait que :

[...] les acteurs de la nouvelle économie (universités, industries créatives et culturelles, agences de développement économique, etc.) se regroupent dans ces quartiers de l'innovation autour de projets de développement économique visant diverses logiques de proximité, dont la proximité géographique, pour renforcer les synergies entre le milieu de la recherche, le milieu de l'entreprise et le milieu urbain ». (Ananian, 2016)

Ce contexte cause ainsi l'émergence de nouvelles configurations territoriales.

Notre recherche s'est donc greffée à ce projet global en partant de l'intuition et du cadre théorique général de ce dernier concernant les entreprises de l'économie de la connaissance, tout en explorant un autre aspect des transformations des quartiers centraux postindustriels, à travers l'étude des aménagements éphémères. En effet, le secteur Saint-Viateur Est, faisant partie de cette recherche, affiche la plus forte concentration d'entreprises technologiques et d'aménagements éphémères de la métropole. Nous nous sommes donc penchés dans ce mémoire sur les facteurs qui expliquent une telle concentration dans ce secteur, et avons identifié les impacts qui en découlent, afin de qualifier les rapports qu'entretiennent entreprises technologiques et aménagements éphémères. Notre recherche a, au final, bénéficié des avancées et des échanges ayant lieu dans le cadre du projet de la professeure Ananian, tout en y contribuant, en produisant de nouvelles connaissances et pistes de recherche à propos des dynamiques présentes au sein des quartiers centraux postindustriels.

## CHAPITRE I

### LES FONDEMENTS DE LA RECHERCHE

Ce premier chapitre vise à asseoir les fondements de notre recherche portant sur les facteurs expliquant la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels, ainsi que sur les enjeux que ces deux phénomènes soulèvent dans le milieu local, en lien avec la présence ou l'absence d'interactions entre eux. Nous détaillerons notre revue de la littérature scientifique à travers la succession logique de trois grands thèmes : l'attrait des quartiers centraux postindustriels pour l'économie de la connaissance, la définition des classes créatives et l'impact de leur présence dans ces quartiers, et finalement les aménagements éphémères comme moyen de participer à la fabrique de l'espace public. Les grandes tendances esquissées dans le présent chapitre nous permettront par la suite de définir la problématique de notre recherche, dont découlent les questions et hypothèses qui ont guidé notre démarche. Débutons l'exposé de la revue de la littérature scientifique pertinente à notre recherche par le détail de l'attrait des quartiers centraux postindustriels pour l'économie de la connaissance.

#### 1.1 Les quartiers centraux postindustriels : un terreau fertile pour les activités de l'économie de la connaissance

Au tournant des années 1970, les villes des sociétés occidentales ont été le théâtre d'un processus de désindustrialisation et d'une restructuration de leurs activités

économiques centrée autour du secteur des services (Vinodrai, 2015). Cette désindustrialisation, parallèle à un abandon des politiques publiques, a particulièrement affecté les quartiers centraux industriels et ouvriers, contribuant à des hausses de la pauvreté et des taux de chômage (Blakely et Bradshaw, 2002). Toutefois, depuis une vingtaine d'années, un attrait de ces quartiers postindustriels est observable, comme ils regroupent en leur sein certaines conditions favorables à l'implantation d'activités de l'économie de la connaissance, de jeunes générations de travailleurs et de résidents (Hutton, 2008), ainsi que de nouvelles formes d'intervention sur l'espace public (Lydon et Garcia, 2015).

### 1.1.1 Une évolution du système économique centrée autour de la connaissance et des technologies

De nombreux vocables ont été employés pour tenter de qualifier et de décrire la plus récente évolution du système économique mondial. Les uns parlent de société postindustrielle (Bell, 1973), de post-fordisme (Amin, 1994) ou de capitalisme cognitivo-culturel (Scott, 2007 et 2014), tandis que les autres discourent de nouvelle-économie ou d'économie de la connaissance (OCDE, 1996). Dans le cadre de notre recherche, nous avons privilégié l'appellation d'économie de la connaissance pour deux raisons. Premièrement, elle nous semble plus révélatrice des changements profonds à l'œuvre au sein de la société, axés sur les transferts de connaissances et l'innovation (Foray, 2009). Ensuite, elle témoigne d'une conceptualisation plus actuelle du système économique, privilégiée, qui plus est, à la notion de nouvelle-économie dans les publications de langue française, auxquelles, il va de soi, nous appartenons. L'économie de la connaissance, selon Azuelos (2016), désigne d'une part l'ensemble des secteurs d'activités « intensifs en connaissances » (production et diffusion des connaissances), ainsi que les secteurs où la connaissance produit de la

valeur (activités technologiques), et d'autre part « une forme particulière et historique de structuration des activités économiques » (Azuelos, 2016).

Cette évolution du système économique en place s'est structurée à travers l'importance accrue accordée à la main-d'œuvre éduquée et hautement qualifiée, au détriment de la main-d'œuvre ouvrière (Scott, 2007), se basant aujourd'hui sur les notions d'information et de connaissance (Castells, 2010), et sur celles de créativité et d'innovation, notamment à travers la production numérique (Scott, 2007). La créativité est entendue en tant que « capacité d'imaginer et de réaliser quelque chose de nouveau ou de trouver une solution originale à un problème » (Vivant, 2013), se trouvant dans le contexte de l'économie de la connaissance étendue au-delà de son aspect esthétique originel, incorporant l'entrepreneuriat et la résolution de problèmes (Morgan et Ren, 2012). L'innovation fait, quant à elle, « référence à des dispositifs techniques et à la science, où les innovations sont des bouleversements de paradigmes radicaux qui changent irréversiblement la manière de travailler et de produire » (Vivant, 2013). Cette dernière est perçue comme étant au cœur de la croissance et du développement économique (Baregheh *et al.*, 2009).

Dans ce contexte de recherche incessante de la créativité et de l'innovation, l'omniprésence des nouvelles technologies de l'information et de la communication a contribué à accentuer le fossé entre les travailleurs du tiers supérieur (emplois professionnels et qualifiés) et ceux du tiers inférieur (emplois ouvriers et manuels) (Scott, 2007 et 2011). L'économie de la connaissance a, de plus, renforcé le clivage entre la formation d'une main-d'œuvre d'élite se concentrant à la résolution de grandes problématiques, et en même temps, de travailleurs prolétaires, évoluant en périphérie du système, et réalisant des tâches manuelles nécessaires au maintien en place de celui-ci (Scott, 2007). Un écart de revenus sans cesse grandissant entre ces deux catégories de travailleurs est donc observable.

Comme nous venons de le voir, l'économie de la connaissance affirme l'importance du rôle des connaissances et de la technologie dans le développement économique (OCDE, 1996; Scott, 2011). En effet, les principales transformations engendrées par le passage du fordisme, de l'ère industrielle, à l'économie de la connaissance concernent la croissance des industries des services et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la délocalisation des activités de production dans des pays en voie de développement économique, et la modification des habitudes de consommation (Vinodrai, 2015). Pour Blakely et Bradshaw (2002), les principaux attributs du système économique actuel touchent à la mobilité des activités économiques, au rythme accéléré des échanges, à l'importance de la connaissance, et à la constitution de réseaux entre différents acteurs. Ajoutons à ces éléments la croissance des produits culturels et médiatiques (Scott, 2007). En somme, comme Moulier Boutang (2008) le mentionne :

Ce régime se manifeste empiriquement par la place importante de la recherche, du progrès technique, de l'éducation (la qualité de la population), de la circulation de l'information, des systèmes de communication, de l'innovation, de l'apprentissage organisationnel et du management stratégique des organisations.

Ainsi, la prédominance des nouvelles technologies de l'information et de la communication au sein de l'économie de la connaissance a contribué à l'accélération des politiques de mondialisation des échanges économiques : « The new technological paradigm changed first the scope and dynamics of the industrial economy, creating a global economy and fostering a new wave of competition between existing economic agents as well as between them and a legion of newcomers » (Castells, 2010). Cette économie mondiale diffère de l'économie monde, apparue au 16<sup>e</sup> siècle, en ce qu'elle permet de travailler en tant qu'unité, en temps réel et à un moment choisi, ce à travers le globe (Castells, 2010). Cette mondialisation des échanges économiques, en plus d'inciter de nombreuses

entreprises à délocaliser leurs activités vers des pays offrant des avantages fiscaux et où la main-d'œuvre est bon marché, consacre également la mobilité des travailleurs. En effet, l'instabilité du marché du travail qu'elle cause et la délocalisation de nombreuses entreprises entraînent une baisse de la loyauté à l'employeur de nombreux travailleurs, qui n'hésitent pas à saisir les opportunités qui se présentent, devenant ainsi plus mobiles qu'auparavant (Scott, 2007). Ce contexte consacre la prédominance de la classe créative, composée de jeunes travailleurs qualifiés, décrite par Florida (2002), sur laquelle nous discutons dans une prochaine section.

### 1.1.2 Un environnement urbain favorisant la reterritorialisation des activités de l'économie de la connaissance au sein des quartiers centraux postindustriels

Bien que les quartiers centraux postindustriels aient représenté pendant une période une sorte de champ de ruines, causée en partie par l'évolution du système économique et un délaissement des politiques publiques (Vinodrai, 2015), un retour en leur sein d'activités productives et de travailleurs qualifiés, cette fois en lien avec l'économie de la connaissance, est observable : « An increasingly common manifestation of this process is the recycling and upgrading of old industrial and commercial zones of the city to provide new spaces able to accommodate high-level production and consumption activities » (Scott, 2007). Ces quartiers possèdent certaines ressources, pouvant devenir de réels avantages compétitifs, favorisant l'attraction d'entreprises de l'économie de la connaissance, telles des économies d'agglomération, une concentration de main-d'œuvre qualifiée, un cadre bâti hérité de l'ère industrielle, offrant des loyers abordables à proximité du centre-ville et permettant une reconversion en vastes espaces de travail, la présence de différents services et aménités, ainsi qu'un milieu social favorisant les transferts de connaissances et le partage d'informations (Hutton, 2008 et 2009).

Dans ce contexte, plusieurs dynamiques s'y installent. La littérature portant sur l'embourgeoisement des quartiers met en général de l'avant le déplacement des populations résidentes en tant que principal impact néfaste de ce phénomène (Zukin, 1987 et 2010). Or, en ce qui concerne la reterritorialisation des activités économiques dans les quartiers centraux postindustriels, on discute plus précisément du remplacement d'artistes locaux par des activités de l'économie de la connaissance, parmi lesquelles nous retrouvons notamment des entreprises technologiques (Hutton, 2004, 2008 et 2009). La disponibilité, suite à la désindustrialisation, du foncier et des loyers dans ces quartiers a historiquement attiré les artistes, favorisant le dynamisme local. Toutefois, lorsqu'un quartier est reconnu pour sa présence artistique, les pouvoirs économiques et politiques s'y intéressent rapidement, et commencent à y investir (Ley, 1996; Rich, 2017; Zukin, 1987). Ainsi, les artistes, ayant contribué à la redynamisation des quartiers centraux postindustriels laissés à l'abandon par les politiques publiques, se trouvent peu à peu chassés par la reterritorialisation des activités en lien avec l'économie de la connaissance (Hutton, 2008; Markusen, 2006; Rich, 2017; Strom, 2010; Shaw, 2013; Vivant, 2013).

Cette attractivité pour les caractéristiques inhérentes aux quartiers centraux postindustriels s'inscrit dans un contexte de remise en question des logiques de localisation traditionnelles des activités économiques et des choix résidentiels des travailleurs (Ananian, 2014). En effet, bien que l'essor de diverses technologies, notamment numériques, ait permis une délocalisation des économies nationales à travers le monde, force est de constater une récurrence des discours sur la proximité et les spécificités locales (le cadre bâti, la proximité de nombreux services, les valeurs de la communauté locale et le dynamisme culturel), visant à attirer entreprises et travailleurs qualifiés, dans l'optique d'assurer le développement économique (Barnes et Hutton, 2009; Bouchez, 2005).

Cette importance accordée à la proximité et aux spécificités locales dans la reterritorialisation des activités de l'économie de la connaissance fait écho à l'approche détaillée par l'activiste et journaliste américaine Jane Jacobs dans les années 1960 (1969). Pour Jacobs, un environnement urbain bénéficiant d'une mixité de fonctions, de la tenue d'échanges informels et de la présence d'une diversité de cultures favorise l'innovation et les transferts de connaissances. Dans cette approche, c'est la perspective de rencontrer de nouveaux individus et des connaissances provenant de différentes sources externes à l'entreprise qui sont perçus comme les principaux vecteurs d'innovation (Roy-Valex, 2010; Shearmur, 2012). Ainsi, en plus de facteurs plus traditionnels comme le prix du foncier et des loyers, une importance particulière dans le choix de localisation des entreprises est accordée à la diversité des acteurs économiques en présence, ainsi qu'à la diversité ethnique, culturelle et sociale pouvant se retrouver dans un milieu donné, faisant des quartiers centraux postindustriels des lieux hautement attractifs.

En effet, ces quartiers semblent jouir d'un fort potentiel d'attractivité auprès des entreprises œuvrant dans des domaines au cœur de l'économie de la connaissance, à l'instar des entreprises technologiques :

The space-economy of the twenty-first century metropolitan core incorporates new territorial forms of specialized industrial production which accommodate leading-edge firms, together with distinctive consumption, cultural and environmental amenities, effectively demonstrating the commingling of the social and economic worlds of the inner city, and the role of new industry formation in processus of urban place-making. (Hutton, 2008)

Bontje et Musterd (2009) abordent cette dichotomie des facteurs de localisation en parlant de facteurs « durs » (présence d'économies d'agglomération, prix des loyers, espace disponible pour les bureaux et accessibilité au lieu) et de facteurs « doux »

(présence de services de proximité, esthétique locale, tolérance sociale, scène culturelle dynamique et qualité des espaces publics). Les facteurs « doux » viennent dorénavant complexifier le choix de localisation des entreprises, s'étant basé traditionnellement majoritairement sur les facteurs « durs ». Bien que ces derniers soient toujours au cœur des décisions des entreprises, une combinaison avec des facteurs « doux » constitue un avantage clair en termes de localisation. Les entreprises de l'économie de la connaissance, cherchant généralement à recruter de jeunes travailleurs qualifiés (Scott, 2007), misent alors sur ces facteurs « doux », comme ils sont considérés comme étant attractifs pour ces derniers (Florida, 2002).

Le retour d'activités économiques dans les quartiers centraux postindustriels, cette reterritorialisation des activités portées par des entreprises de l'économie de la connaissance, entraîne, selon Hutton (2004, 2008 et 2009), deux types d'impacts sur ceux-ci. D'une part, la présence de ces entreprises contribue à attirer de nouveaux investissements locaux, à créer des emplois bien rémunérés, tout en participant à la requalification de bâtiments industriels patrimoniaux et à la revalorisation de l'image du quartier, contribuant à attirer de nouvelles entreprises, dans une forme de cercle vertueux. D'autre part, leur présence cause, à terme, un embourgeoisement local, avec une hausse des valeurs foncières et des prix à la consommation, découlant sur une forme d'exclusion sociale, ne ciblant que les populations bénéficiant d'importants revenus et les entreprises établies, au détriment des populations à revenus moyens ou modestes (Besson, 2018; Evans, 2009; Hannigan, 2013; Scott, 2006, 2007 et 2014) et des jeunes entreprises.

Ainsi, les quartiers centraux postindustriels, de par leur mixité de fonctions, ainsi que leur diversité sociale et culturelle sont devenus des lieux de prédilection pour les entreprises au cœur de l'économie de la connaissance, dans l'optique de favoriser les transferts de connaissances et l'innovation, avec l'espérance d'une croissance économique soutenue (Castells, 2010; Hutton, 2008).

### 1.1.3 La tentation des pouvoirs publics d'adopter des politiques misant sur l'image du lieu

Dans le contexte que nous venons de décrire, le cadre de vie d'un quartier devient un élément central, afin d'attirer entreprises de l'économie de la connaissance et jeunes travailleurs qualifiés. Dans le but de favoriser le développement économique local et l'arrivée de divers investissements, les pouvoirs publics ont mis en place des politiques misant sur l'amélioration du cadre de vie des différents quartiers (Bontje et Musterd, 2009), s'insérant à même un contexte plus général de retour des populations dans les quartiers centraux et de développement immobilier de ces derniers. Dès lors, de nombreuses villes à travers le monde ont orienté leurs politiques vers l'image du lieu (Lacaze, 2000; Scott, 2006), adoptant une approche dérivée des fondements des sciences de la gestion, et du marketing urbain. De plus, au cours des dernières années, les villes se sont transformées en adoptant un mode d'organisation similaire à celui d'une entreprise, tentant de se rendre de plus en plus compétitives, dans une lutte qui se dessine à l'échelle globale pour attirer populations et investissements (Besson, 2018; Vivant, 2013).

Bien que les pouvoirs publics tentent, par différents projets et politiques, d'améliorer le cadre de vie des quartiers en vue d'assurer la croissance économique, force est de constater la prépondérance d'une forme de gouvernance de l'espace urbain, dans laquelle les individus dits créatifs se démarquent avantageusement (Landry, 2000).

## 1.2 La constitution d'une nouvelle classe sociale?

Beaucoup d'encre a coulé depuis la parution en 2002 de l'ouvrage de Richard Florida, *The Rise of the Creative Class*. En effet, la thèse de la classe créative proposée par cet auteur, tentant d'expliquer la stimulation de la croissance urbaine dans le contexte de l'économie de la connaissance, a eu de puissants impacts au sein des politiques publiques adoptées par de nombreuses villes au cours des dernières années, tout en s'attirant son lot de critiques provenant du milieu universitaire. Comme nous l'avons vu précédemment, la reterritorialisation des activités de l'économie de la connaissance dans les quartiers centraux postindustriels s'accompagne de nouveaux choix résidentiels des travailleurs, jeunes et qualifiés, ayant des incidences sur le cadre de vie. Ces derniers font dans les faits partie intégrante de la classe créative décrite par Florida, sur laquelle nous allons développer ici-bas.

### 1.2.1 Les travailleurs à l'ère de l'économie de la connaissance

La thèse développée par Florida (2002) propose la définition d'une nouvelle classe sociale, la classe créative, venant s'ajouter aux classes ouvrière, des services et bourgeoise (Markusen, 2006). Cette classe créative, essentiellement composée de diplômés universitaires et d'artistes, rassemblait, au moment de l'analyse de Florida, 30 % des travailleurs américains, déclinés en deux grands sous-groupes. D'une part, nous retrouvons le *super creative core*, concentrant des professions telles architecte, artiste, chercheur, designer, enseignant et ingénieur, tandis que d'autre part, les *creative professionals* regroupent des avocats, des entrepreneurs, des gestionnaires et

des médecins (Chantelot, 2009; Hoyman et Farisi, 2009; McGuigan, 2009; Perry, 2011).

Pour Florida (2002), l'importance de ces travailleurs de la classe créative réside dans leur potentiel de stimulation de la croissance économique des villes. En effet, ce dernier observe que l'économie urbaine du 21<sup>e</sup> siècle est majoritairement basée sur les notions d'information et de créativité, plutôt que sur les ressources naturelles et l'industrie lourde (Sands et Reese, 2008). Ainsi, dans cette logique de développement de l'économie locale, les villes devraient miser sur l'attraction et la rétention des jeunes travailleurs éduqués œuvrant dans les différents secteurs de l'économie de la connaissance. Selon Florida (2002), le principal moyen d'attirer ces derniers est de miser sur la qualité du cadre de vie des quartiers, en offrant une communauté diversifiée, tolérante et riche en aménités, leur permettant de s'épanouir et de s'exprimer, s'articulant à travers la notion des trois T : technologie, talent et tolérance :

The Creative Class seek out tolerant, diverse and open communities, rich in the kind of amenities that allow them precariously to maintain a work-life balance, together with experiential intensity, in the context of those demanding work schedules. Uniquely suffering from a relentless time warp, creatives gravitate towards plug and play communities where social entry barriers are low, where heterogeneity is actively embraced, where loose ties prevail, where there are lots of other creatives to mingle with, where they can validate their identities. (Peck, 2005)

Une fois les travailleurs de la classe créative présents, cette thèse veut que les entreprises innovantes de l'économie de la connaissance viennent se localiser à proximité des principaux bassins de travailleurs qualifiés, stimulant le développement économique local, et permettant d'investir dans de nouvelles aménités urbaines, créant ainsi une forme de cercle vertueux (Chantelot, 2009; Jamal, 2018; Sands et Reese, 2008). L'approche préconisée par Florida est donc résolument orientée vers

l'attraction d'une main-d'œuvre qualifiée, plutôt que l'attraction d'entreprises (Perry, 2011), s'inscrivant dans la foulée du modèle mis de l'avant par Jacobs (1969), dont nous avons discuté précédemment.

L'importance accordée à la qualité du cadre de vie, aux aménités urbaines, ainsi qu'à la tolérance et à l'ouverture renvoie à la grande mobilité des travailleurs qualifiés. Les villes sont incitées à améliorer leur attractivité en privilégiant des mesures améliorant la qualité du cadre de vie et le dynamisme culturel des quartiers (Andersen *et al.*, 2010; Liefoghe, 2010), afin de retenir ces travailleurs, en les empêchant de quitter pour d'autres villes (Perry, 2011). En effet, « the creative class is seen to have great economic power because its members may take the innovative means of production (themselves) with them if they move their place of residence and/or change their workplace » (Andersen *et al.*, 2010). Dans le contexte de l'économie de la connaissance, cette thèse s'est rapidement diffusée dans les cercles des pouvoirs publics, auprès des élus locaux et des planificateurs urbains, comme nous l'avons vu plus haut, car elle se fonde aisément dans le développement néolibéral urbain ambiant (Bille, 2010; Peck, 2005).

Mentionnons que la thèse de la classe créative de Florida s'ancre dans les enseignements de nombreux théoriciens de la ville et de l'activité économique qui y règne. En effet, celle-ci puiserait dans les travaux de Thorstein Veblen sur la classe de loisir, publiés en 1899, et l'émergence d'une certaine classe sociale en fonction de l'évolution économique du milieu urbain (Chantelot, 2009), dans ceux de l'École de Chicago portant sur l'influence du mode de vie urbain sur la personnalité des individus, dans les enseignements du sociologue Daniel Bell sur la société postindustrielle (1973), et renverrait également aux écrits de Jane Jacobs et de Lewis Mumford, stipulant que les quartiers centraux sont les berceaux de l'innovation, du fait qu'ils abritent une grande diversité de populations, par rapport à des environnements périurbains ou ruraux (Darchen et Tremblay, 2010; McGuigan,

2009). De plus, selon McGuigan (2009), la classe créative ferait écho au concept de nouvelle petite bourgeoisie, développé par le sociologue français Pierre Bourdieu en 1979. Ce concept définit la formation d'une nouvelle classe sociale dans la période d'après-guerre qui est caractérisée par des emplois dans les domaines de la publicité, du journalisme, du marketing et des relations publiques, ainsi que par une quête de reconnaissance et de distinction.

Nous voyons bien ici l'attraction qu'exercent les quartiers centraux postindustriels, de par leurs caractéristiques principales, auprès des jeunes travailleurs qualifiés. En lien avec la reterritorialisation des activités économiques, leur présence au sein de ces quartiers engendre nécessairement de nombreuses transformations.

### 1.2.2 Une approche amplement critiquée pour son imprécision méthodologique et sa reproduction des inégalités socioéconomiques

De par sa profonde résonance auprès des élus locaux et des planificateurs urbains dans le développement des villes, la thèse de la classe créative a été largement critiquée par nombre d'auteurs. Selon Chantelot (2009), Darchen et Tremblay (2010) et Glaeser (2004), cette thèse ne comprend pas réellement d'idées nouvelles. En effet, celle-ci consiste en quelque sorte en un rassemblement et une vulgarisation de différentes théories sociologiques et économiques, à l'instar de la théorie du capital humain développée par Edward Glaeser. Son originalité toucherait uniquement à la tentative d'établir un lien entre créativité et styles de vie bohèmes. La principale critique que Glaeser (2004) formule à l'endroit de cette thèse est qu'il n'est pas démontré que les travailleurs de la classe créative soient attirés par les quartiers centraux, denses, ouverts et tolérants. Pour lui, ces derniers sont plutôt attirés par des milieux résidentiels périurbains avec un accès facile au centre par automobile, une

sécurité, de bonnes écoles pour leurs enfants et des taxes peu élevées. Cette critique a également été éprouvée par Ananian (2014) à travers l'étude du contexte bruxellois. De plus, le fait que le développement économique soit stimulé par la présence des communautés LGBTQ, signe d'ouverture du milieu local, comme l'avance Florida, ne serait pas statistiquement démontré.

De manière générale, trois grandes critiques sont adressées à l'encontre de la thèse de la classe créative. Tout d'abord, la créativité, en tant que concept, reste relativement difficile à quantifier. En effet, il n'est pas aisé de mesurer avec précision le réel potentiel créatif des emplois occupés par les travailleurs de la classe créative. Cette difficulté provient notamment de la grande hétérogénéité des travailleurs, englobant près du tiers de la main-d'oeuvre américaine, se retrouvant au sein de cette prétendue classe. La sélection des professions créatives par Florida serait donc inexacte et trop exhaustive, laissant entendre que les préférences de tous ces travailleurs sont homogènes (Andersen *et al.*, 2010; Chantelot, 2009; Darchen et Tremblay, 2010; Levine, 2010; Perry, 2011).

Ensuite, le lien de causalité entre la présence de travailleurs de la classe créative et le développement économique, ainsi que la méthodologie employée, peu convaincante et opaque, sont remis en cause. Un doute subsiste sur le fait que la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée explique la croissance économique. Selon de nombreuses théories, au contraire de ce que Florida avance, les villes doivent posséder au préalable un dynamisme économique avant d'espérer attirer de nombreux travailleurs qualifiés. C'est donc dire que la présence d'aménités urbaines, si chère à Florida, reste tributaire d'un développement économique en amont, et ne peut donc être considérée comme un facteur indépendant de croissance (Andersen *et al.*, 2010; Chantelot, 2009; Darchen et Tremblay, 2010; Markusen, 2006; Perry, 2011).

Finalement, la très rapide diffusion de cette thèse auprès des pouvoirs publics, propulsée par les nombreuses conférences données par l'auteur à travers le globe, n'a pas permis une réelle validation par des études du lien de causalité avancé entre la présence de travailleurs de la classe créative et la croissance économique locale (Chantelot, 2009). Cette diffusion a occasionné une augmentation de la compétition entre les villes pour l'attraction d'un nombre, dans les faits, assez restreint de jeunes travailleurs qualifiés, par le biais d'une démultiplication des projets de développement urbain visant spécifiquement ceux-ci, notamment en ce qui concerne l'ajout d'aménités culturelles (Perry, 2011). Ces projets ont aussi bien souvent été entrepris sans réelle réflexion sur leurs potentiels néfastes au niveau de l'augmentation des inégalités socioéconomiques par le biais de l'embourgeoisement des communautés (Andersen *et al.*, 2010; Chantelot, 2009; Hanningan, 2013; Scott, 2006).

De plus, Levine (2010) et Markusen (2006) font remarquer que l'analyse de Florida, se basant sur l'échelle de l'aire métropolitaine des villes américaines, ne permet pas de prendre en compte toutes les distinctions présentes au sein des différents quartiers composant ces aires métropolitaines, comme ces dernières comprennent autant des quartiers centraux que des quartiers périurbains. Aucune précision n'étant apportée par l'auteur à ce propos, il est problématique de supposer qu'une majorité de travailleurs de la classe créative réside dans les quartiers centraux.

Pour revenir sur la diffusion de cette thèse auprès des élus locaux et des planificateurs urbains de nombreuses villes occidentales, Peck (2005) mentionne, comme nous l'avons vu précédemment, qu'elle se fonde admirablement bien au sein des politiques de développement néolibérales. Ainsi, la course à l'attraction et à la rétention des travailleurs de la classe créative contribuerait à dévier des investissements publics, pour les orienter vers les quartiers susceptibles d'accueillir une concentration de ces

derniers, engendrant par le fait même de nouvelles inégalités socioéconomiques (Pratt, 2011).

Dans le même ordre d'idée, Keil et Boudreau (2010) soulèvent également qu'avec sa thèse de la classe créative, Florida fait en quelque sorte l'apologie d'une nouvelle classe bourgeoise, celle-ci revendiquant l'espace urbain au nom de l'intérêt collectif, mais cachant finalement l'assouvissement d'intérêts lui étant propres, s'appuyant sur la détention d'un capital culturel. Le discours de Florida à propos de sa thèse est conçu de telle sorte, qu'il laisse entendre que les travailleurs de la classe créative sont appelés à prendre le contrôle des sociétés du 21<sup>e</sup> siècle, sans réel égard pour les questions de justice sociale ou de pauvreté urbaine : « Creative individuals, in other words, are the drivers, the lumpen two-thirds are merely passengers; the Creative Class generates growth, the rest live off the spoils » (Peck, 2005). En effet, pour Peck (2005), les travailleurs de la classe créative sont plutôt individualistes, peu solidaires des différentes causes sociales, et considèrent les autres classes sociales inférieures ou habitant au sein de villes sans espoir.

Étant sceptique à propos de l'intervention étatique, Florida propose, à travers sa thèse, une forme de théorie du ruissèlement, de *trickle-down economics*, permettant à la population n'appartenant pas à la classe créative d'apprendre ce que celle-ci a compris depuis un certain temps, à savoir qu'elle ne doit faire confiance qu'à elle-même, car l'État et les institutions ne vont pas s'en occuper (Peck, 2005). Ce faisant, Florida encourage une nouvelle forme de libéralisme et d'individualisme au sein de la population : « The ethos of the Creative Age, however, is an anti-establishment one; it is about nurturing and rewarding creativity, not compensating the creative have-nots » (Peck, 2005).

Ces critiques font écho à de nombreux impacts de la reterritorialisation des activités économiques dans les quartiers centraux postindustriels évoqués par Hutton (2004,

2008 et 2009) et Scott (2007 et 2014), à savoir un phénomène d'embourgeoisement caractérisé par une hausse des valeurs foncières et des prix à la consommation, créant une forme d'exclusion sociale et économique tant pour les populations que pour les entreprises.

En somme, la thèse de la classe créative de Florida (2002) repose sur le fait que les pouvoirs publics vont privilégier les mesures améliorant la qualité du cadre vie et le dynamisme culturel des quartiers centraux, afin d'attirer les travailleurs composant la classe créative, qui inciteront les entreprises de l'économie de la connaissance à se localiser à proximité. Toutefois, cette amélioration du cadre de vie n'est pas que l'apanage des pouvoirs publics, comme nous allons en faire état dans la prochaine section.

### 1.3 Les aménagements éphémères comme moyen de participer à la fabrique de l'espace public

La classe créative décrite par Florida (2002), souvent entendue en tant que simple consommatrice, notamment de l'urbanité et de différentes aménités, contribue aussi, dans une certaine mesure, à la fabrique et à l'animation de l'espace public. En effet, celles-ci sont prises en charge par de jeunes professionnels de l'urbain (architectes, designers urbain, urbanistes), dévoilant la pluralité de la classe créative, ou plutôt des classes créatives, par le biais de diverses expérimentations sur l'espace public, comme les aménagements éphémères.

### 1.3.1 Des initiatives éphémères pour améliorer le cadre de vie

Les aménagements éphémères correspondent à des interventions réalisées sur l'espace urbain dans le but d'améliorer le cadre de vie et l'expérience vécue par les citoyens, et découlent initialement d'une volonté de mobilisation visant à palier l'inaction des pouvoirs publics (Finn, 2014). En effet, ces aménagements tentent d'améliorer l'environnement physique et le tissu social des communautés, ce par le biais d'interventions temporaires, rapidement mises en place, peu coûteuses et basées sur les traditions locales (Fabian et Samson, 2016; Lydon et Garcia, 2015). Ceux-ci se veulent également une réponse au processus de planification rationnelle des villes, présent depuis plusieurs décennies, perçu comme lent, inefficace et reproducteur d'inégalités, et se placent en opposition aux politiques urbaines descendantes, axées sur le capital et approuvées par l'appareil bureaucratique (Silva, 2016; Talen, 2015). De plus, ils proposent une vision de la ville en tant que laboratoire, permettant d'expérimenter de nouvelles idées et manières de concevoir l'aménagement à travers l'animation de lieux sous-utilisés ou délaissés par les pouvoirs publics (Éthier, 2017; Lydon et Garcia, 2015).

Pour LaFromboise (2017), les aménagements éphémères sont « [...] defined as unauthorized, grassroots, and citizen-led urban planning that are small scale, functional, temporary, creative and place specific; are focused on reclaiming and repurposing urban spaces [...] ». Dans un contexte d'austérité budgétaire et de perte de pouvoir des administrations locales, ces interventions permettent de redonner un certain pouvoir de planification aux citoyens, créant toutefois de nouvelles inégalités de force entre ceux-ci, sur lesquels nous reviendrons dans une prochaine section. Cette forme d'aménagement propose des modalités alternatives au développement urbain rationnel, en intégrant une dynamique ascendante, des démarches participatives, et une reconnaissance du pluralisme des acteurs présents dans les villes

(Douay et Prévot, 2016). Ainsi, les aménagements éphémères agiraient maintenant en tant que réponse, évidemment partielle, aux préoccupations de l'ordre de la justice sociale et spatiale, via l'utilisation d'une rhétorique de l'amateurisme, de la marginalité et de l'informalité (Deslandes, 2013). Ces interventions visent donc une réelle prise en main de la ville par ses citoyens : « one of the most powerful aspects of some of the practices being grouped together under the banner of DIY Urbanism is that their participants are not content with lobbying for a better city some time in the future, and they often refuse to wait for permission to do things differently » (Iveson, 2013).

À titre d'exemple en matière d'aménagements éphémères, mentionnons l'occupation de friches ou d'espaces de stationnement par des éléments de mobilier urbain, des structures en bois réalisées de manière artisanale, ou encore des conteneurs. Un marquage de couleur est souvent utilisé pour donner une nouvelle signification à l'espace approprié, et différentes formes d'animations, allant d'un marché public à des spectacles, sont observables selon la vocation donnée au lieu et la présence ou non de revendications sociopolitiques.

Pour expliquer la montée en popularité de ce type de pratiques dans l'espace urbain, Lydon et Garcia (2015) proposent quatre éléments contextuels, à savoir l'austérité budgétaire découlant de la récession économique de 2008, le retour graduel de la population dans les quartiers centraux, l'évolution d'Internet en un outil facilitant la connectivité et la mobilisation, ainsi que la déconnexion et le cynisme de la population envers les gouvernements. Ces éléments de contexte font également écho, au niveau des activités économiques, à la création d'espaces de coworking (Jamal, 2018), pépinières à jeunes entreprises occupées majoritairement par les classes créatives précédemment discutées. Deslandes (2013) avance, pour sa part, des éléments de contexte favorables à la croissance des aménagements éphémères touchant la précarité des emplois culturels et créatifs, le flou des pratiques

professionnelles et amateurs en rapport aux emplois technologiques et créatifs, le concept de classe créative en lien avec l'embourgeoisement, les politiques de développement urbain, et le phénomène de compétitivité des villes à l'échelle mondiale. Nous reviendrons plus en détail dans une prochaine section sur certains de ces éléments.

### 1.3.2 Un champ lexical aussi vaste qu'imprécis

Nous avons jusqu'à présent utilisé le terme générique « d'aménagements éphémères » pour qualifier ces différentes formes d'interventions sur l'espace urbain. Ce terme englobant découle de l'étendu du champ lexical présent dans la littérature scientifique sur le sujet. En effet, depuis quelques années, un nouveau champ lexical est en pleine définition, afin d'identifier et de décrire les modalités de fabrique de la ville considérées comme originales et novatrices (Nédélec, 2017). Les nouveaux termes consacrés visent à décrire les façons dont les citoyens participent à la transformation de la ville. Il convient de mentionner que ce champ lexical est majoritairement dominé par des références anglophones, influant donc sur les termes employés (Nédélec, 2017). À ce sujet, précisons que de nombreux chercheurs ne font pas partie de l'anglosphère, étant plutôt européens, mais que la langue anglaise est privilégiée pour assurer la bonne diffusion des diverses publications.

Pour Devlin (2017), ce nouvel engouement pour les aménagements éphémères causerait une imprécision conceptuelle, et par le fait même, une pluralité de termes pour identifier un même phénomène. Cette imprécision serait également due, selon cet auteur, au fait que les chercheurs occidentaux ne décortiquent pas de manière approfondie les objectifs, conséquences et réelles motivations sous-jacentes à l'utilisation de cette forme d'intervention au sein des villes (Devlin, 2017).

La pluralité de termes englobant le phénomène des aménagements éphémères peut être comprise, selon Nédélec (2017), par un manque de connaissance des différentes publications existantes sur des sujets plutôt semblables, ainsi que par une volonté de marquer la recherche urbaine dans ce créneau, et donc de s'assurer d'un certain rayonnement personnel. Une fois un effort de rassemblement fait, trois principaux dénominateurs communs semblent se dégager des différentes publications portant sur les aménagements éphémères :

Tableau 1.1 Le champ lexical des aménagements éphémères

Propositions lexicales	Orientation commune
Temporary urbanism	Temporalités
Interstitial urbanism	
Pop-Up city	
Grassroots urbanism	Engagement politique
Guerilla urbanism	
Tactical urbanism	
Insurgent urbanism	
Hacking urbain	
Everyday urbanism	« Urbanisme fait maison », du fait des citoyens eux-mêmes
Makeshift urbanism	
Handmade urbanism	
Spontaneous urbanism	
Do-it-Yourself urbanism	
Self-made city	

Adapté de Nédélec, 2017.

Le travail de fond mené par Nédélec (2017) permet de faire ressortir trois modalités similaires, rejoignant tous les termes de ce vaste champ lexical, soit des transformations matérielles des espaces publics urbains, des initiatives spontanées de la part des citoyens, et aucune forme d'autorisation de la part des gouvernements locaux.

Sarmiento *et al.* (2017), pour leur part, avancent une typologie tripartite, divisée entre l'urbanisme *Do-it-Yourself*, l'urbanisme tactique et l'urbanisme guérilla. Selon eux, l'urbanisme *Do-it-Yourself* est caractérisé par un développement communautaire basé sur l'informalité, la marginalité et la planification ascendante, mis en place par des activistes, des organismes non-gouvernementaux ou des groupes communautaires. Le but de cette forme d'aménagement éphémère est donc la transformation fonctionnelle de l'espace urbain, ainsi que la création d'espaces à partager avec la communauté, ce en réponse à l'échec des politiques publiques mises en place par les administrations municipales (Sarmiento *et al.*, 2017).

Bien que semblable en de nombreux points à l'urbanisme *Do-it-Yourself*, l'urbanisme tactique se différencie de ce dernier par la volonté de pérenniser les interventions réalisées, dans le temps et dans l'espace. Cette approche préconise également une pluralité d'acteurs, allant des pouvoirs publics aux groupes communautaires (Sarmiento *et al.*, 2017). Cet élément constitue une différence majeure avec les autres approches, comme l'urbanisme tactique accepte une appropriation par les pouvoirs publics, misant sur l'importance de sa diffusion pour modifier les manières d'aménager l'espace urbain (Lydon et Garcia, 2015). Finalement, l'urbanisme guérilla se distingue par son rejet de toute collaboration avec les pouvoirs publics, ainsi que par le fort ancrage des interventions réalisées dans l'espace urbain au sein de revendications politiques plus large, visant à défier les structures de pouvoir en place et à amorcer des changements à une échelle plus grande (Sarmiento *et al.*, 2017).

Suite au détail du champ lexical et des principales approches en matière d'aménagement éphémère de l'espace urbain, Nédélec (2017) fait remarquer que l'urbanisme tactique semble se démarquer des autres termes employés. En effet, une relative popularité de ce terme est observable dans de nombreuses villes à travers le

monde. Cette popularité peut notamment s'expliquer par le fait que l'urbanisme tactique est ouvert à l'appropriation des interventions par les pouvoirs publics, qui tendent à l'intégrer dans leur planification du développement des quartiers. Ce faisant, nous assistons à une certaine perte du caractère subversif animant les aménagements éphémères à leur origine, comme nous le détaillerons dans les prochaines sections. De plus, dans ce contexte, le caractère citoyen et communautaire, tel que décrit dans le cas de l'urbanisme *Do-it-Yourself*, court le risque d'être mis de côté ou peu incorporé au sein de ces aménagements.

La distinction et la clarification des différents termes employés pour discourir sur les aménagements éphémères étant chose faite, nous pouvons poursuivre notre survol des principaux écrits scientifiques sur le sujet en abordant la question de l'historique de ces interventions sur l'espace urbain.

### 1.3.3 Des origines remontant au 19<sup>e</sup> siècle

Au niveau de l'historique de développement des aménagements éphémères, il est possible de considérer ceux-ci comme le dernier chapitre d'une longue lutte visant à rendre les villes plus humaines, authentiques et vivables, à travers l'action d'individus et de collectifs, plutôt que par les pouvoirs publics (Talen, 2015). Selon Talen (2015), ces interventions sur l'espace urbain puisent leur source, en contexte nord-américain, dans les différents mouvements civiques cherchant l'amélioration des villes au 19<sup>e</sup> siècle, avec un accent sur l'esthétique des actions posées. L'esprit civique de l'époque prône une prise en charge par des gestes à la petite échelle :

While cognizant that the shape of the city was folded by larger economic and political forces, nineteenth-century DIY urbanism stressed the role that

individuals and civic groups could have in shaping city form. Within this orientation - that is, that individual forces rather than governments and corporations could be rallied to enact change - changes were necessarily small and incremental. (Talen, 2015)

Les racines de ces interventions dans l'espace urbain proviennent, plus récemment, des actions menées par les situationnistes français, menés par Guy Debord, des années 1950 à 1970, ainsi que de nombreux groupes architecturaux expérimentaux œuvrant au courant de ces décennies d'après-guerre (Finn, 2014). Les aménagements éphémères actuels ont également été fortement influencés par les enseignements de théoriciens, tels Henri Lefebvre, sur lequel nous reviendrons plus en détail, et David Harvey (Finn, 2014; Talen, 2015). Pour Silva (2016), ces aménagements dérivent aussi des fondements du Nouvel Urbanisme des années 1990, tel que mis de l'avant par Andrés Duany et Elizabeth Plater-Zyberk, en ce que ceux-ci proposent des actions concrètes et immédiates visant la transformation de l'espace urbain.

Il convient ici de mentionner une autre influence d'importance dans la constitution des aménagements éphémères tels que nous les connaissons aujourd'hui. Visant à s'inscrire hors de la planification prévue par les pouvoirs publics, ces derniers se sont inspirés des enseignements du philosophe, théologien et historien français Michel de Certeau dans son ouvrage *L'invention du quotidien 1. : Arts de faire* (1990). Dans celui-ci, de Certeau propose une distinction entre les termes de stratégie et de tactique, la stratégie étant l'apanage des acteurs en position de force et au pouvoir, tandis que la tactique servirait les intérêts des plus faibles de la société, en dévoilant tout leur potentiel créatif, contenu dans un ensemble de pratiques quotidiennes (de Certeau, 1990). Ces tactiques ne feraient pas partie d'une quelconque stratégie, en tournant les événements à leur avantage, et permettraient de dévoiler les dimensions conflictuelles présentes au sein de l'espace public (Lydon et Garcia, 2015). Pour de Certeau (1990), la tactique est :

[...] le « mouvement à l'intérieur du champ de vision de l'ennemi », comme le disait von Bülow, et dans l'espace contrôlé par lui. Elle n'a donc pas la possibilité de se donner un projet global ni de totaliser l'adversaire dans un espace distinct, visible et objectivable. Elle fait du coup par coup. Elle profite des occasions et en dépend, sans base où stocker des bénéfices, augmenter un propre et prévoir des sorties. Ce qu'elle gagne ne se garde pas. Ce non-lieu lui permet sans doute la mobilité, mais dans une docilité aux aléas du temps, pour saisir au vol les possibilités qu'offre l'instant. Il lui faut utiliser, vigilante, les failles que les conjonctures particulières ouvrent dans la surveillance du pouvoir propriétaire. Elle y braconne. Elle y crée des surprises. Il lui est possible d'être là où on ne l'attend pas. Elle est ruse.

Elle diffère donc de la stratégie, formant le registre d'action des pouvoirs publics, en ce qu'elle manipule les événements pour les tourner à son avantage, de manière subversive, et en ne se réclamant jamais d'une structure identifiable (Mould, 2014). En somme, « [...] les stratégies misent sur la résistance que l'établissement d'un lieu offre à l'usure du temps; les tactiques misent sur une habile utilisation du temps, des occasions qu'il présente et aussi des jeux qu'il introduit dans les fondations d'un pouvoir » (de Certeau, 1990).

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les aménagements éphémères s'inscrivent aussi directement dans les enseignements du philosophe et sociologue français Henri Lefebvre. Le concept phare de Lefebvre, le droit à la ville (1968), partant du postulat que la production de l'espace est un processus contesté se déployant au travers des relations de pouvoirs et des interactions entre les différents acteurs le composant, a ressurgi au cours des dernières années, lors de différentes manifestations de réappropriation de l'espace urbain. En effet, dans le contexte des aménagements éphémères, le droit à la ville renvoie à la façon dont ces derniers peuvent créer ou révéler des villes alternatives axées sur la justice sociale et spatiale, et sur une démocratie participative de tous les instants (Fabian et Samson, 2016). La proposition de modes de vie alternatifs, d'une réinvention du quotidien et d'une

réoccupation de l'espace à travers de nouveaux usages (Iveson, 2013), incarnées par les aménagements éphémères, s'inspirent donc directement d'une perspective lefebvrienne de la ville.

Ce droit à la ville fait appel à la formation d'alternatives à l'actuel système de production de l'espace urbain, tendant vers davantage de justice sociale. Trois éléments principaux caractérisent les alternatives urbaines selon Béal et Rousseau (2014), à savoir une conception dans une perspective ascendante, et n'émanant non pas des cercles du pouvoir, un rejet des mécanismes marchands en tant que principal vecteur d'organisation de l'espace urbain, afin de limiter le développement inégal, ainsi qu'une visée de reconstruction de la ville pour les populations défavorisées, et non pas pour les groupes sociaux plus aisés ou les touristes. Ne s'opposant pas forcément directement aux politiques de développement néolibérales de la ville, les alternatives urbaines tentent plutôt d'ouvrir un espace s'affranchissant de l'emprise de celles-ci (Béal et Rousseau, 2014).

Ce bref survol historique nous permet d'observer une structuration en deux grands temps de l'évolution des aménagements éphémères. Une première période a tout d'abord ciblé l'amélioration de l'esthétique des lieux, ainsi que des différents services civiques. Par la suite, une seconde période a permis l'intégration de la complexité et de la diversité inhérentes aux villes, et a mené à la reconnaissance de différentes formes de revendications pour la poursuite de la justice sociale (Talen, 2015).

#### 1.3.4 L'envers de la médaille : la reproduction des inégalités sociales

Le portrait que nous avons dressé jusqu'à présent des aménagements éphémères est pour le moins élogieux et vertueux. En effet, comment ne pas être emballé par la

perspective d'une ville plus juste et équitable. Toutefois, la littérature scientifique nous renseigne aussi sur le côté sombre de ces formes d'aménagement, propulsées par de jeunes professionnels de l'urbain appartenant aux classes créatives décrites par Florida (2002), car elles ont une tendance bien marquée à reproduire les inégalités sociales déjà présentes au sein de l'espace urbain. Cette reproduction des inégalités sociales s'inscrit dans un contexte de féroce compétition entre les villes et de positionnement à l'échelle mondiale pour l'attraction des investissements, des classes créatives floridiennes et des touristes (Douay et Prévot, 2016). De l'avis de nombreux auteurs, l'institutionnalisation, l'appropriation par les pouvoirs publics, ainsi que la professionnalisation des différentes formes d'aménagements éphémères sont les principales causes de la reproduction de ces inégalités.

À ce propos, Tilly et Tarrow (2008) apportent un éclairage nous permettant de saisir comment l'institutionnalisation prend forme, à partir de mouvements sociaux revendiquant des changements sociétaux. En effet, ces auteurs reprennent une typologie élaborée par Kriesi (1996) laissant entrevoir quatre processus de transformation possibles d'un mouvement social, à savoir l'institutionnalisation, la commercialisation, l'involution ou la radicalisation. Ainsi, l'institutionnalisation « associe une formalisation de la structure interne de l'organisation, la modération de ses objectifs, l'adoption d'un répertoire d'actions plus classique et l'intégration dans le système étatique » (Tilly et Tarrow, 2008). Béal et Rousseau (2014) abondent dans le même sens, avançant que l'institutionnalisation est caractérisée par une perte de l'identité initiale du mouvement, une évolution de son répertoire d'action, d'actions contestataires et radicales vers des actions conventionnelles, et une cooptation par les pouvoirs publics, le faisant disparaître ou élargissant son audience. La mobilisation citoyenne et communautaire entourant les aménagements éphémères n'échappe donc pas à ce schéma de transformation des mouvements sociaux.

L'institutionnalisation et la professionnalisation de ces interventions sur l'espace urbain causeraient donc une perte de subversité et de revendications, favorisant l'intégration au sein des politiques de développement néolibérales des villes, à l'ère de l'économie de la connaissance (Mould, 2014; Webb, 2018). Pour reprendre le vocabulaire consacré par de Certeau, les aménagements éphémères, représentés comme des tactiques dans l'espace urbain, deviendraient, à travers les mains des pouvoirs publics et des jeunes professionnels de l'urbain, de simples stratégies, visant à assurer le maintien du pouvoir en place (Mould, 2014). On verrait, dans ce contexte, toute l'aisance du système capitaliste à récupérer des actions se voulant, dans leurs fondements, à l'encontre de l'ordre établi, pour les mobiliser en vue de reproduire la structure déjà présente :

(La) tendance du capitalisme et de la technocratie à digérer les initiatives subversives pour les restituer sous une forme marchandisée et dépolitisée n'est bien évidemment ni récente, ni restreinte à la ville : elle affecte de longue date l'ensemble des mouvements visant une transformation culturelle, sociale, économique et/ou politique. (Béal et Rousseau, 2014)

L'urbanisme tactique serait, parmi les différentes formes d'aménagements éphémères, particulièrement propice à cette récupération, la diffusion auprès d'une variété d'acteurs, dont les pouvoirs publics, étant constitutive de celui-ci : « Tactical urbanism therefore is becoming a vernacular empty of tactics that is being used more as a political tool to engender neoliberal urban development than a measure of empowering the socially, politically and economically excluded » (Mould, 2014). Mould (2014) va même jusqu'à dire que cette dernière forme d'aménagement éphémère constitue le nouveau vernaculaire des villes, à l'ère de l'économie de la connaissance.

Les pouvoirs publics tendraient donc à favoriser les formes d'aménagements éphémères qu'ils peuvent facilement s'approprier, et qui correspondent à l'image

néolibérale et créative des villes actuelles, créant ainsi des formes acceptées de ce type d'intervention dans l'espace urbain, et d'autres rendues illégales (LaFromboise, 2017). Ce contexte généraliserait ainsi une dépolitisation des différentes formes d'aménagements éphémères, les vidant de leur histoire et des revendications à leur source, pour servir d'instrument à la réplication des politiques de développement néolibérales (Spatero, 2016).

Toutefois, face au repli de l'action des pouvoirs publics dans un contexte post-récession (Lydon et Garcia, 2015), une large place est faite aux jeunes professionnels de l'urbain dans la réalisation de ces aménagements. Ceux-ci leurs serviraient de médium, afin de mettre en place les changements qu'ils jugent nécessaires au niveau de l'amélioration de l'environnement urbain : « Elle [la jeunesse urbaine éduquée] partage le sentiment de posséder le capital social et culturel pour régler les problèmes dans les espaces urbains qu'elle pratique et l'urbanisme tactique lui en a fourni les modalités pratiques » (Douay et Prévot, 2016).

Le fait que les instigateurs de ces projets d'aménagements, composés d'une jeunesse urbaine et éduquée, fassent partie des classes créatives floridiennes laisse par contre entrevoir une promotion de valeurs et d'un style de vie plutôt homogène (Douay et Prévot, 2016). En effet, comme ces instigateurs tendent à être de jeunes professionnels bénéficiant d'un capital social et culturel important (Thorpe, 2018), le risque est présent que les inégalités sociales soient reproduites au sein des interventions qu'ils réalisent sur l'espace urbain (Devlin, 2017). Devlin (2017) propose à ce sujet l'importance d'une distinction entre les actions entreprises par les populations défavorisées pour répondre à leurs besoins, et celles mises de l'avant par de jeunes professionnels, pour leur confort ou leur expression créative.

Cette non différenciation des aménagements éphémères, entre besoins des populations défavorisées et désirs des jeunes professionnels, et la prise en

considération de toutes ces formes d'intervention sur l'espace public comme d'un ensemble homogène peut faire en sorte d'encourager des projets de dérégulation néolibéraux et un recul du pouvoir d'intervention des administrations locales (Devlin, 2017). Ce faisant, il est possible de passer par-dessus le potentiel de certaines formes d'aménagements éphémères porteuses de revendications sociales et politiques fortes, notamment celles mises de l'avant par les populations défavorisées, afin de répondre à leurs besoins. De plus, cette non différenciation peut créer une conjoncture dans laquelle les planificateurs urbains, se saisissant de ces manières d'intervenir sur l'espace urbain, reproduisent les inégalités sociales en normalisant les aménagements éphémères basés sur les désirs des classes créatives, catégorisant par le fait même les formes d'intervention étant le fait des populations défavorisées comme des éléments de désordre ou des actes de vandalisme (Devlin, 2017).

La mutation contemporaine des mouvements sociaux ne semble pas étrangère à cette évolution des préoccupations des jeunes générations et des classes créatives vers certaines formes de désirs. En effet, les revendications actuelles des instigateurs d'aménagements éphémères tendent davantage vers des considérations liées au style de vie ou à l'appartenance sexuelle, culturelle ou géographique qu'à une forme d'appartenance à une classe sociale ou à une lutte politique :

Les mouvements sociaux classiques laissent ainsi place à des revendications idéologiquement et doctrinalement moins radicales et plus diverses, marquées par le passage de revendications matérialistes essentiellement liées aux conditions de travail (caractéristiques du mouvement ouvrier), à des préoccupations post-matérialistes (environnement/cadre de vie). (Douay et Prévot, 2016)

Ces préoccupations post-matérialistes semblent donc grandement influencer les formes actuelles d'aménagements éphémères, facilitant par le fait même une

récupération de ces interventions sur l'espace public par les politiques de développement néolibérales, parachevant leur dépolitisation.

Au niveau des aménagements réalisés selon les désirs de ces jeunes professionnels, Thorpe (2018) soumet une hypothèse intéressante, voulant que la forte implication de ces derniers dans la fabrique de l'espace public découle du fait qu'ils n'ont généralement pas la possibilité ou les moyens de devenir propriétaire immobilier dans les quartiers centraux, et se tournent donc vers une appropriation de l'espace urbain, à travers l'aménagement de lieux sous-utilisés, afin de créer des espaces où ils peuvent se reconnaître, en lien avec leurs besoins et leur identité. Cette hypothèse mobilise la notion de propriété développée par le philosophe allemand Georg Wilhelm Friedrich Hegel, stipulant qu'une forme de propriété ou de possession est nécessaire pour le développement de l'identité et permet d'incarner la volonté en une forme objective (Thorpe, 2018). La propriété serait également importante dans un contexte de société, la reconnaissance par l'autre assurant le développement personnel : « The process of having one's will – one's property – recognized by others is critical, a person can become fully developed only in the context of a community of others [...] » (Thorpe, 2018). L'appropriation de l'espace urbain par les aménagements éphémères servirait donc de marqueur identitaire pour ces jeunes professionnels, partie intégrante des classes créatives floridiennes, au détriment des notions de droit à la ville et de justice sociale.

Finalement, la forte représentation de ces classes créatives au sein des instigateurs d'aménagements éphémères contribuerait en outre à une professionnalisation de ces interventions sur l'espace urbain. De nombreux auteurs, dont Douglas (2015), LaFromboise (2017) et Mould (2014), relèvent que parmi les citoyens ou groupes de citoyens participant et réalisant des aménagements éphémères se retrouvent de nombreux professionnels ressentant une frustration de ne pouvoir intervenir directement et concrètement sur l'espace public dans le cadre de leur emploi. Ces

derniers intègrent donc des savoirs, des méthodes professionnelles et une connaissance du contexte légal et administratif en place, en plus de mobiliser les enseignements de nombreux théoriciens classiques de la ville (Douglas, 2015). Ces instigateurs comprennent leur place à l'intérieur de la ville, ainsi que les opportunités qui s'offrent à eux pour opérer un changement, en plus de l'impunité bien souvent associée à leur statut social :

Moreover, if it is up to individuals to make needed or more positive local improvements, yet only those in position of relative privilege actually feel comfortable (or get away with) doing so, is this much different from a self-interested developer pushing through an unpopular project? (Douglas, 2015)

Ainsi, la professionnalisation de ces formes d'aménagement de l'espace public, par le biais des acteurs les réalisant, apporterait des éléments très formels, techniques et académiques au sein d'un mouvement se réclamant avant toute chose de l'informel, revenant à la dichotomie dont nous avons fait mention ci-haut, entre aménagements centrés sur les besoins ou aménagements basés sur les désirs. La question du potentiel d'embourgeoisement et d'exclusion sociale présent dans des aménagements réalisés pour subvenir aux désirs de jeunes professionnels éduqués se pose donc en toutes lettres.

#### 1.4 La problématique de recherche

Notre revue de la littérature scientifique a montré que dans le contexte actuel de l'économie de la connaissance, le développement des quartiers centraux postindustriels est caractérisé par des discours portant sur l'importance des spécificités locales (Bouchez, 2005), telles le cadre bâti, la proximité de nombreux

services, les valeurs de la communauté locale et le dynamisme culturel (Bontje et Musterd, 2009; Hutton, 2008), afin d'attirer entreprises et travailleurs qualifiés, participant au développement économique. La reterritorialisation des activités économiques (Hutton, 2008), ainsi que les stratégies misant sur le dynamisme et l'amélioration du cadre de vie, dans l'optique d'attirer de jeunes travailleurs qualifiés (Florida, 2002), parmi lesquelles se retrouvent les aménagements éphémères, ont fortement contribué à la transformation des quartiers centraux postindustriels. En effet, que ce soit à travers la consommation de diverses aménités ou la contribution à la fabrique de l'espace public, la présence et les activités des entreprises de l'économie de la connaissance et des classes créatives ne sont pas sans reproduire différentes formes d'inégalités sociales. Dès lors, différentes questions se posent : Ces dynamiques sont-elles liées? Partagent-elles des valeurs communes? Les classes créatives consommant les aménités et produisant l'espace public sont-elles les mêmes?

Ainsi, il nous est apparu pertinent de nous pencher sur les facteurs expliquant la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels, en plus de chercher à comprendre les différents enjeux que celle-ci soulève dans le milieu d'insertion. Nous l'avons vu lors de notre revue de la littérature scientifique, de nombreux auteurs discutent des éléments influant sur la localisation des entreprises dans l'espace urbain et des enjeux que ces dernières engendrent sur leur environnement de proximité. Nous avons toutefois cru qu'il était judicieux d'interroger de nouveau ces facteurs de localisation et enjeux dans une perspective renouvelée, à travers un cas d'étude bien précis, afin de confirmer ou d'infirmer les principaux éléments ressortant de la littérature.

Du côté des aménagements éphémères, un nombre limité d'écrits abordent les facteurs de localisation dans les quartiers centraux postindustriels, se concentrant

davantage sur le renouveau de ces pratiques au niveau de l'aménagement des villes et de la planification urbaine, ainsi que sur les dimensions participatives et de réappropriation citoyenne de celles-ci. Notre recherche a donc visé à participer à la compréhension de ce vide théorique. Les enjeux sur le milieu local de ces interventions sur l'espace urbain sont abordés par de nombreux auteurs, bien que restant plutôt marginaux dans le discours ambiant et la diffusion des aménagements éphémères au sein des politiques publiques. Il nous a également semblé important de contribuer à l'apport de connaissances à ce sujet.

Finalement, force est de constater que peu d'auteurs mobilisent une perspective holistique, en abordant la question de la présence ou de l'absence d'interactions entre les différents acteurs œuvrant au sein des quartiers centraux postindustriels, et son incidence sur le milieu local. Notre recherche s'est donc penchée sur ces liens, sous forme d'interactions, entre entreprises de l'économie de la connaissance et aménagements éphémères dans leur milieu d'insertion, dans l'optique d'observer les impacts qu'engendre sur le quartier la présence ou l'absence d'interactions entre eux, notamment en ce qui concerne le développement économique, le tissu social, et l'aménagement urbain.

### 1.5 Les objectifs, questions et hypothèses de recherche

En lumière des éléments mentionnés précédemment, l'objectif de notre recherche était triple :

1. Mettre en évidence les facteurs expliquant la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels;

2. Identifier les enjeux d'ordre urbanistique découlant de la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels;
3. Comprendre la manière dont la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises de l'économie de la connaissance et aménagements éphémères influe sur le milieu local.

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs présentés ci-haut, nous avons explicité notre questionnement à travers la formulation de deux questions de recherche principales :

1. Quels sont les éléments pouvant expliquer la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels? De plus, quels sont les enjeux urbanistiques qui en découlent?
2. Dans quelle mesure la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises de l'économie de la connaissance et aménagements éphémères impacte-elle le milieu local?

Nous avons posé l'hypothèse, pour notre première question de recherche, en nous basant sur les enseignements de Hutton (2004, 2008 et 2009), que ce sont les économies d'agglomération, la concentration d'une main-d'œuvre locale qualifiée, la présence d'un espace urbain et d'un cadre bâti hérités de l'ère industrielle, la proximité d'aménités et de services, l'environnement social foisonnant, ainsi que la mise en place de diverses politiques publiques qui expliquent la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance dans les quartiers centraux postindustriels. Au niveau des enjeux soulevés par la concentration de ces entreprises dans ces dits quartiers, nous avons postulé que ceux-ci sont d'ordre économique (redressement et reconfiguration du quartier, et développement local grâce aux divers investissements), social (emplois locaux spécialisés et bien rémunérés,

rassemblement de travailleurs faisant partie de la classe créative, déplacement des populations locales, et embourgeoisement général du quartier), ainsi qu'environnemental (préservation et requalification de bâtiments patrimoniaux, restructuration du quartier et du marché immobilier, et modification de la perception et de l'image du quartier).

Toujours en regard à notre première question de recherche, concernant cette fois-ci la concentration d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels, nous avons posé, nous basant sur les théories développées, entre autres, par Douglas (2015), Lydon et Garcia (2015) et Mould (2014), que celle-ci s'explique par la présence d'une communauté mobilisée, allant des pouvoirs publics aux regroupements citoyens, la présence des classes créatives décrites par Florida (2002), et l'existence de terrains sous-utilisés ou en friche. En ce qui concerne les enjeux, nous pensions qu'ils concernent l'embourgeoisement, l'aménagement du secteur, la mobilisation de la communauté locale, ainsi que l'institutionnalisation et la professionnalisation des projets.

Au niveau de notre seconde question de recherche, nous avons soutenu, nous basant sur la notion d'interface entre production et consommation des entreprises de l'économie de la connaissance décrite par Hutton (2008), que la présence d'interactions entre les entreprises et les aménagements éphémères favorise essentiellement les classes créatives floridiennes, créant le risque de voir éclore une forme de privatisation de l'espace public.

Munis de ces hypothèses de recherche, il nous a été possible de voir à leur confirmation ou à leur infirmation par une rigoureuse démonstration faisant intervenir un cas d'étude bien précis : le secteur Saint-Viateur Est, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, à Montréal. Cette démonstration nous a permis d'ajouter à l'état de la connaissance des données provenant du contexte montréalais au niveau des

facteurs de localisation des entreprises de l'économie de la connaissance et des aménagements éphémères, ainsi que des enjeux urbanistiques qu'ils soulèvent, en plus de proposer une analyse systémique des rapports entre ces phénomènes.

Avant la présentation plus détaillée de ce cas d'étude et des raisons ayant menées à sa sélection, le prochain chapitre abordera le cadre théorique que nous avons mobilisé, afin d'opérationnaliser notre recherche.

## CHAPITRE II

### LE CADRE THÉORIQUE ET LA MÉTHODOLOGIE

Ce second chapitre a pour objet la présentation des concepts qui ont été mobilisés au sein de notre recherche, ainsi que le détail de la méthodologie que nous avons mise en place. Dans un premier temps, après avoir fait état des principales considérations théoriques ressortant de notre revue de la littérature scientifique et avoir problématisé celles-ci, il importe maintenant de préciser les concepts que nous avons retenus, ainsi que de détailler ces derniers dans l'optique de rendre notre ancrage théorique opérationnel. Ainsi, dans le présent chapitre, nous mettrons de l'avant deux concepts principaux, à savoir la reterritorialisation des activités économiques et les aménagements éphémères. De plus, mentionnons qu'un troisième concept, celui de classe créative, agit à titre de liant entre les deux précédents. Par la suite, nous aborderons la méthodologie déployée, afin de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de recherche. Nous présenterons notre approche méthodologique, le choix du cas d'étude retenu, ainsi que les méthodes de collecte de données que nous avons employées.

#### 2.1 La reterritorialisation des activités économiques

Le concept de reterritorialisation des activités économiques, tel que défini par Hutton (2004, 2008 et 2009), a été utilisé au sein de notre recherche dans le but d'appréhender le phénomène de concentration d'entreprises de l'économie de la

connaissance dans les quartiers centraux postindustriels. Tel que discuté dans notre revue de la littérature scientifique, ce concept renvoi à la concentration d'activités à haute teneur technologique et à une revitalisation d'espaces urbains se déroulant dans les quartiers centraux postindustriels, historiquement délaissés par les pouvoirs publics durant de nombreuses années suite à la désindustrialisation (Hutton, 2008). En regard à nos deux questions de recherche, le concept de reterritorialisation des activités économiques nous a permis de caractériser et de qualifier les facteurs de localisation des entreprises de l'économie de la connaissance dans ces quartiers, ainsi que les enjeux socioéconomiques découlant de cette concentration, en lien notamment avec la présence de classes créatives. Il nous est donc apparu des plus pertinent de mobiliser ce concept en vue d'opérationnaliser notre recherche. Nous proposons maintenant le détail des principaux éléments le constituant.

### 2.1.1 Les facteurs de localisation favorisant la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance dans les quartiers centraux postindustriels

Le concept de reterritorialisation des activités économiques propose six raisons principales visant à expliquer la localisation d'entreprises de l'économie de la connaissance dans les quartiers centraux postindustriels (Hutton, 2008 et 2009), à savoir : les économies d'agglomération, la concentration d'une main-d'œuvre qualifiée, un espace urbain et un cadre bâti hérités de l'ère industrielle, la proximité de services et d'institutions, un environnement social foisonnant, ainsi que les politiques publiques tablant sur le dynamisme culturel et social mises en place.

En ce qui concerne les économies d'agglomération, celles-ci sont caractérisées par les avantages tirés de la concentration d'entreprises en un espace donné, stimulant les échanges entre ces dernières, visant des transferts de connaissances et d'informations

(Polèse *et al.*, 2015). De plus, elles sont également influencées par la concentration d'une main-d'œuvre qualifiée dans un secteur. L'espace urbain et le cadre bâti postindustriels, pour leur part, peuvent être décrits par des facteurs « durs » et « doux » (Bontje et Musterd, 2009), tels le prix des loyers, la taille des locaux et l'esthétique du lieu.

Pour ce qui est de la proximité de services et d'institutions, cette dernière est fonction de la diversité des aménités présentes dans un quartier, tel une variété de services et des espaces publics de qualité (Hutton, 2008). L'environnement social foisonnant est défini par la présence de lieux de rencontre, permettant les échanges de connaissances et d'informations, ainsi que l'animation culturelle, prisée par les travailleurs qualifiés (Florida, 2002). Enfin, les politiques publiques mises en place concernent la présence de programmes de développement économique et social local, et les investissements publics dans les services, les institutions et la qualité de l'aménagement urbain (Hutton, 2008).

Tableau 2.1 Les facteurs de localisation favorisant la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance dans les quartiers centraux postindustriels

Facteurs	Caractéristiques
Économies d'agglomération	Concentration d'entreprises
	Échanges de connaissances entre les entreprises
	Concentration d'une main-d'œuvre qualifiée
Espace urbain et cadre bâti postindustriels	Esthétique du lieu
	Prix des loyers
	Taille des locaux
Proximité de services et d'institutions	Diversité des services locaux
Environnement social foisonnant	Lieux de rencontre
	Animation culturelle
Politiques publiques mises en place	Programme de développement économique local
	Investissements publics dans les services, les institutions et l'aménagement urbain

### 2.1.2 Les enjeux soulevés par la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance dans les quartiers centraux postindustriels

Au niveau des enjeux soulevés par la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance dans les quartiers centraux postindustriels, Hutton (2004, 2008 et 2009), tel que nous l'avons vu dans le précédent chapitre, propose une analyse selon trois dimensions, faisant écho au paradigme du développement durable, soit économique, sociale et environnementale. Les principaux enjeux économiques concernent le redressement et la reconfiguration de l'espace économique central de la ville, le développement local grâce à différentes formes d'investissements, la formation de réseaux entre les entreprises du quartier et celles présentes au sein de l'espace

métropolitain, et le fait que la concentration d'activités créatives permet aux entreprises d'être compétitives à l'interne comme à l'externe.

Au niveau des enjeux sociaux, nous retrouvons le rassemblement de nombreux travailleurs faisant partie des classes créatives, la création d'emplois locaux spécialisés et bien rémunérés, le déplacement des populations locales, la non adéquation des besoins des entreprises avec les qualifications de la main-d'œuvre locale, la volatilité des entreprises associées à l'économie de la connaissance, ainsi que l'embourgeoisement général du quartier.

Du côté des enjeux environnementaux, ceux-ci comprennent la préservation et la requalification de bâtiments patrimoniaux, la restructuration du quartier et de son marché immobilier, et la modification de la perception et de l'image projetée par celui-ci. Ces derniers se posent notamment en lumière de l'importance de la qualité des espaces publics dans les quartiers centraux postindustriels, afin de favoriser l'attraction d'entreprises de l'économie de la connaissance et de travailleurs qualifiés, comme nous en avons fait état dans le précédent chapitre.

Nous saisissant de ces enjeux dans le cadre de notre recherche, nous avons toutefois choisi de laisser de côté les variables suivantes : la formation de réseaux entre les entreprises du quartier et celles de l'espace métropolitain, de par son échelle extra-locale se détachant du contexte particulier du quartier, et la non adéquation des besoins des entreprises avec les qualifications de la main-d'œuvre locale, car, comme nous le verrons dans une prochaine section, le secteur à l'étude est un pôle d'emplois où convergent des travailleurs de nombreux quartiers avoisinants, étendant de fait son rayonnement au sein de la ville. Ces variables ne nous ont donc pas semblées pertinentes dans la poursuite de la confirmation ou de l'infirmité de nos hypothèses de recherche.

Tableau 2.2 Les enjeux soulevés par la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance dans les quartiers centraux postindustriels

Enjeux	Caractéristiques
Économiques	Redressement et reconfiguration de l'espace économique central de la ville
	Développement local grâce à différentes formes d'investissements
	Concentration d'activités créatives permettant aux entreprises d'être compétitives
Sociaux	Rassemblement de travailleurs faisant partie des classes créatives
	Création d'emplois locaux spécialisés et bien rémunérés
	Déplacement des populations locales
	Volatilité des entreprises
	Embourgeoisement général du quartier
Environnementaux	Préservation et requalification de bâtiments patrimoniaux
	Restructuration du quartier et de son marché immobilier
	Modification de la perception et de l'image du quartier

## 2.2 Les aménagements éphémères

Pour le second concept mobilisé, nous avons fait le choix d'employer celui d'aménagements éphémères, qui rassemble les principales caractéristiques de l'urbanisme tactique et de l'urbanisme *Do-it-Yourself* (Sarmiento *et al.*, 2017), afin de rendre compte de manière plus juste de ces différentes interventions sur l'espace

urbain, notamment en ce qui concerne les facteurs expliquant leur concentration dans les quartiers centraux postindustriels, et les enjeux découlant de cette dernière.

Comme nous l'avons vu dans notre revue de la littérature scientifique, l'urbanisme tactique se caractérise par un développement communautaire se basant essentiellement sur l'informalité et la planification ascendante, à travers des interventions peu coûteuses et rapidement réalisées, et est mis en place par des activistes, des organismes non gouvernementaux ou des groupes communautaires. Sarmiento *et al.* (2017) nous rappellent que le but de ces interventions est la transformation fonctionnelle de l'espace urbain, en plus de la création d'espaces communs pour les citoyens, en réponse à l'échec des politiques publiques mises de l'avant par les administrations municipales au cours des dernières années. Similaire en de nombreux aspects, l'urbanisme *Do-it-Yourself* se distingue toutefois par un développement basé sur l'informalité et la marginalité, ne recherchant pas la collaboration avec les pouvoirs publics ou des acteurs privés. L'urbanisme tactique, pour sa part, vise la pérennité des interventions réalisées et la modification des pratiques en matière d'aménagement urbain, et est enclin à favoriser la participation d'une pluralité d'acteurs pour ce faire.

Ainsi, notre concept d'aménagements éphémères a visé à intégrer ces deux types d'interventions sur l'espace public, sans créer de réelle distinction entre les valeurs leur étant intrinsèques et leur manière d'aborder l'espace urbain, le tout dans l'optique d'obtenir une compréhension plus holistique de ce phénomène. Nous avons mobilisé ce concept dans le cadre de notre recherche, afin d'opérationnaliser les activités d'occupation et d'animation de terrains sous-utilisés dans les quartiers centraux postindustriels. Celui-ci nous a plus précisément permis d'appréhender les facteurs expliquant la concentration d'aménagements éphémères dans ces quartiers, ainsi que les enjeux que celle-ci soulève. Voyons maintenant de manière plus

détaillée ces éléments, et la manière dont ils ont été déployés au sein de notre recherche.

### 2.2.1 Les facteurs de localisation favorisant la concentration d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels

Comme l'a démontré notre revue de la littérature scientifique, les écrits abordant les facteurs de localisation favorisant la concentration d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels sont limités. Toutefois, à travers une lecture croisée au sujet de l'urbanisme tactique et de l'urbanisme *Do-it-Yourself*, nous pouvons déceler trois raisons principales, à savoir l'existence d'une dynamique socioéconomique particulière, notamment en regard à la présence d'un écosystème créatif et d'une communauté mobilisée, la présence de terrains en friche, caractéristique des quartiers centraux postindustriels de nombreuses villes occidentales, et finalement le nombre d'aménagements éphémères ayant déjà eu lieu, pouvant exercer un effet d'entraînement.

Tableau 2.3 Les facteurs de localisation favorisant la concentration d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels

Facteurs	Caractéristiques
Dynamique socioéconomique	Présence d'un écosystème créatif
	Présence d'une communauté mobilisée
Terrains en friche	Présence de terrains en friche
Augmentation du nombre d'aménagements éphémères	Nombre d'aménagements éphémères

### 2.2.2 Les enjeux soulevés par la concentration d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels

En ce qui concerne les enjeux soulevés par la concentration d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels, Mould (2014) mentionne principalement l'embourgeoisement que ces derniers peuvent engendrer, par rapport à l'institutionnalisation de leurs pratiques, au nombre d'évènements et aux types d'utilisateurs les fréquentant. Lydon et Garcia (2015), pour leur part, soulignent plutôt les impacts sur la communauté locale, en lien avec l'implication citoyenne, la collaboration entre une pluralité d'acteurs et l'attractivité du quartier, ainsi que ceux sur l'aménagement général du quartier, en fonction de l'utilisation de l'espace et de la nature des projets réalisés.

Tableau 2.4 Les enjeux soulevés par la concentration d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels

Enjeux	Caractéristiques
Embourgeoisement	Institutionnalisation
	Nombre d'évènements
	Utilisateurs fréquentant les aménagements
Communauté locale	Implication citoyenne
	Collaboration entre acteurs
	Attractivité du quartier
Aménagement du secteur	Utilisation de l'espace
	Nature des projets réalisés

### 2.3 Les impacts sur le milieu local engendrés par la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises de l'économie de la connaissance et aménagements éphémères

Pour Hutton (2008 et 2009), la présence d'aménités et de services agit en tant que facteur de localisation pour les entreprises de l'économie de la connaissance. Il est possible de dresser le même constat pour les jeunes travailleurs qualifiés (Florida, 2002). Ainsi, certaines entreprises, s'emparant du discours mis de l'avant par Florida (2002), seraient tentées de s'impliquer plus directement dans l'amélioration du cadre de vie, afin de stimuler la présence et la création d'aménités diverses, contribuant à attirer davantage de travailleurs qualifiés. De plus, comme nous l'avons vu, certains travailleurs composant les classes créatives s'impliquent dans la fabrique de l'espace public, ne se contentant pas de simplement consommer les différentes aménités présentes. Cette interface entre production et consommation se manifeste notamment à travers la consommation, la récréation, l'interaction au sein de l'espace public, et la densité sociale (l'intensité des interactions sociales). Pour articuler notre cadre opératoire, nous avons donc choisi d'appliquer cette dimension, mobilisant les concepts de reterritorialisation des activités économiques et de classe créative, aux impacts qu'engendre sur le milieu local la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises de l'économie de la connaissance et aménagements éphémères.

Tableau 2.5 Les impacts sur le milieu local engendrés par la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises de l'économie de la connaissance et aménagements éphémères

Impacts	Caractéristiques
Consommation/récréation	Types d'utilisateurs
	Utilisations des lieux
Densité sociale	Contacts avec des entreprises
	Contacts avec des aménagements éphémères
Interactions au sein de l'espace public	Nature du rôle
	Intérêts
	Freins et leviers de collaboration
	Enjeux soulevés

Notre cadre théorique ayant été discuté, nous allons maintenant effectuer la présentation de notre méthodologie, à travers le détail de la démarche et de l'approche employées, du choix du cas à l'étude, ainsi que des méthodes de collecte de données préconisées.

#### 2.4 La démarche et l'approche méthodologiques

D'entrée de jeu, il importe de spécifier que notre recherche s'est inscrite au sein d'une démarche inductive. En effet, celle-ci visait la production d'un savoir généralisable à partir de l'étude d'un cas précis (Blaikie, 1993; Grawitz, 2001). Nous avons donc procédé à partir d'intuitions, basées sur des observations et des notes, afin d'être en mesure de dégager des propositions explicatives (Bourgeois, 2016). Comme Bourgeois (2016) en fait mention, « les données recueillies dans le cadre d'une recherche inductive permettent ensuite au chercheur de proposer une théorie qui nous

permet de mieux comprendre le phénomène étudié ». L'adoption de cette démarche méthodologique aspirait à permettre la transposition de nos résultats de recherche à divers quartiers centraux postindustriels.

Dans le cadre de la démarche de recherche inductive mise de l'avant, nous avons adopté une approche se réclamant résolument de l'empirisme. L'approche empirique avance que l'origine de la connaissance se trouve dans l'expérience, valorisant donc grandement l'observation et la sensation (Dépelteau, 2003; Grawitz, 2001). Cette approche prône l'appréhension de phénomènes sensibles par le concret. Dans ce contexte, l'emploi de méthodes qualitatives va de soi. Celles-ci permettent de mettre « l'accent sur les effets de situation, les interactions sociales sous contraintes, la place de l'imaginaire ou le jeu des acteurs avec les normes sociales » (Alami *et al.*, 2013). En effet, elles rendent possible l'accès à une connaissance approfondie des interactions entre les participants, à leurs comportements, ainsi qu'à leurs sentiments (Gagnon, 2012). Comme le mentionne Gagnon (2012), les méthodes qualitatives autorisent la compréhension par une vision holistique. Elles étaient donc les mieux placées pour nous permettre de répondre à nos questions de recherche.

## 2.5 Le secteur Saint-Viateur Est : la plus importante concentration d'entreprises technologiques et d'aménagements éphémères à Montréal

Afin de répondre à nos questions de recherche portant sur la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels, les enjeux que celle-ci soulève, ainsi que sur les impacts qu'engendre la présence ou l'absence d'interactions entre ces deux phénomènes sur le milieu local, nous avons fait le choix d'opter pour une stratégie basée sur l'étude de cas. L'étude de cas est « [...] une approche de recherche qui

consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, une organisation ou un groupe d'individus bien délimités, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes » (Roy, 2016). Celle-ci permet de décrire, expliquer, prédire et contrôler des processus relatifs à différents phénomènes (Gagnon, 2012).

Pour Roy (2016), les principaux avantages de l'étude de cas sont l'exploration de phénomènes nouveaux ou négligés, la compréhension du contexte et de l'histoire entourant les cas, la correction des lacunes des études par échantillon, un apport de connaissances préthéoriques, ainsi que la complémentarité entre études de cas et études par échantillon. En ce qui concerne les principales critiques adressées à cette stratégie de recherche, mentionnons la possibilité d'un manque de rigueur, la difficulté d'établir une généralisation à partir de l'étude d'un seul ou de quelques cas, en plus de la fastidiosité du processus et du traitement des nombreuses données récoltées (Gagnon, 2012; Yin, 2003).

Notre méthodologie s'est basée sur l'étude de cas et a visé la compréhension de deux phénomènes bien définis dans leur contexte (Cossette, 2016; Gagnon, 2012). En adoptant cette stratégie idiographique le focus de notre recherche a donc été davantage sur l'étude d'un cas particulier que sur sa généralisation dans l'espace et le temps.

Nous saisisant de cette stratégie de recherche, nous avons sélectionné un cas d'étude précis, visant à confirmer ou infirmer nos hypothèses : le secteur Saint-Viateur Est. Ce choix a été réalisé en fonction de trois facteurs. Tout d'abord, le secteur Saint-Viateur Est, situé dans le quartier Mile End de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal à Montréal, et délimité à l'ouest par le boulevard Saint-Laurent, à l'est par la rue Saint-Denis, au nord par le chemin de fer du Canadien Pacifique, et au sud par la rue Maguire (voir la figure 2.1), est géographiquement un secteur montréalais central, en plus de posséder un passé industriel, sur lequel nous reviendrons dans une

prochaine section, et d'être encore aujourd'hui un important pôle d'emplois. Ensuite, on remarque dans ce secteur une importante concentration d'activités en lien avec l'économie de la connaissance. En troisième lieu, une concentration d'aménagements éphémères actuels, ainsi qu'au cours des dernières années, est observable.



Figure 2.1 La localisation du secteur Saint-Viateur Est à l'échelle de l'arrondissement

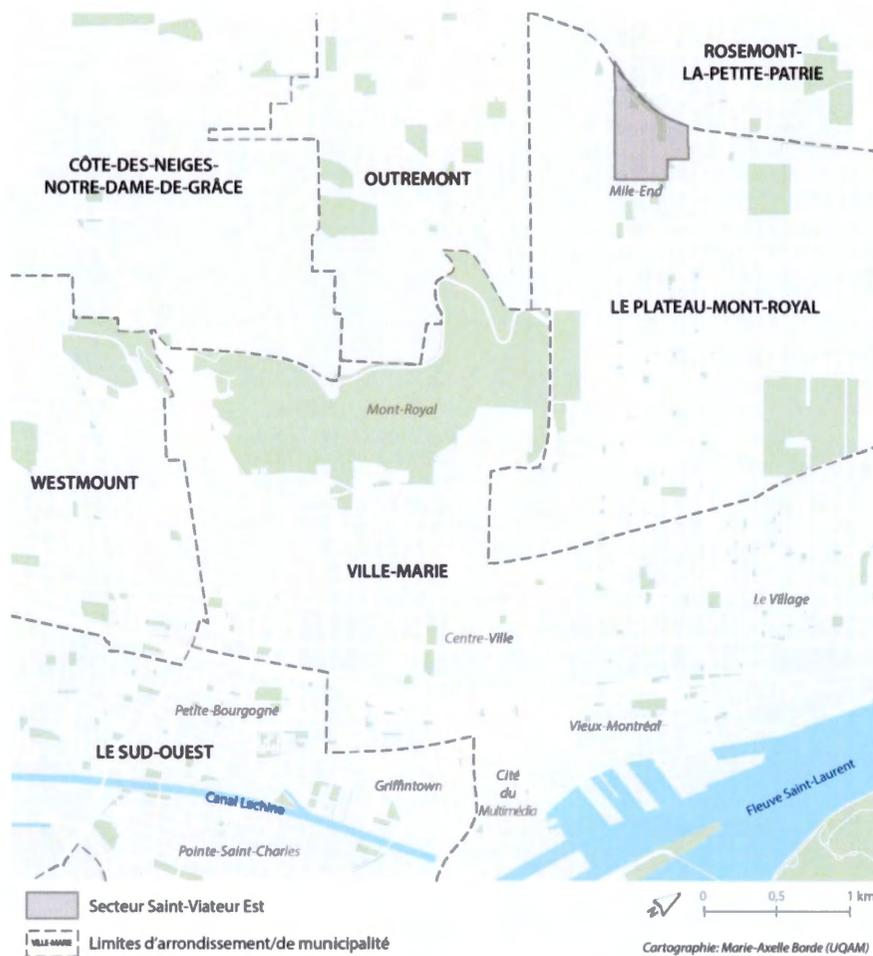


Figure 2.2 La localisation du secteur Saint-Viateur Est à l'échelle de la ville

### 2.5.1 L'historique de développement du secteur

Le Mile End, duquel le secteur Saint-Viateur Est représente l'extrémité est, a connu sa première grande phase de transformation et d'urbanisation entre 1890 et 1910, passant de 3 500 à 37 000 habitants (Desjardins, 2017). Lors de cette même période, la présence d'une gare et d'un chemin de fer, appartenant au Canadien Pacifique, prend une importance grandissante pour le développement du quartier, comme un

chemin de fer transcontinental vient d'être complété (Rantisi et Leslie, 2017). Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les élus locaux courtisent de nombreuses entreprises pour qu'elles viennent s'installer sur leur territoire, en leur offrant différents avantages fiscaux, à l'instar de congé de taxes (Desjardins, 2017). Parmi ces entreprises, on retrouve le fabricant de vêtements John W. Peck, qui s'installe au coin du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Viateur Est.

Durant cette importante période de croissance du Mile End, appelé à l'époque Saint-Louis-du-Mile-End, l'administration locale procède à la réalisation de nombreux travaux publics d'infrastructure et d'aménagement. Toutefois, ces travaux s'avèrent être très onéreux, et forcent, en 1910, l'annexion du Mile End à la Ville de Montréal, afin d'éponger les dettes accumulées en les répartissant à l'ensemble des contribuables montréalais (Desjardins, 2017).

En mai 1911, le Canadien Pacifique consolide son emprise sur l'est du Mile End en ouvrant une nouvelle gare, en plus de procéder à l'aménagement d'une cour ferroviaire entre les avenues Henri-Julien et De Gaspé (Desjardins, 2017). Cette dernière permet l'entreposage de wagons et de produits en vrac pour de nombreuses petites et moyennes entreprises, ainsi que celui de matériaux de construction, comme Montréal est en pleine expansion démographique à cette époque. La présence d'infrastructures ferroviaires dans l'est du Mile End devient un important vecteur de développement pour de nombreuses entreprises manufacturières qui décident de venir s'y établir.

Toutefois, la construction du réseau autoroutier nord-américain dans les décennies d'après-guerre engendre un déclin du transport ferroviaire, allant même jusqu'à favoriser une délocalisation de nombreuses industries en périphérie, à proximité des principaux nœuds autoroutiers (Desjardins, 2017). Dans ce contexte, le Canadien Pacifique décide de fermer progressivement sa cour ferroviaire de l'est du Mile End,

laissant ainsi un vaste espace en friche. Cet espace permet la création d'un nouveau pôle manufacturier, avec la construction, entre 1964 et le milieu des années 1970, d'édifices de béton inspirés du style architectural brutaliste, de six à douze étages (Rantisi et Leslie, 2017; Ville de Montréal, 2006) : « Surnommés mégastructures, ils abritent des centaines d'entreprises de confection de toutes tailles, qui se trouvaient auparavant dans les immeubles plus anciens du boulevard Saint-Laurent » (Desjardins, 2017). Mentionnons qu'entre 1920 et les années 1990, Montréal est considérée comme la capitale canadienne des manufactures de vêtements, employant jusqu'à 72 000 travailleurs au début des années 1980 (Desjardins, 2017). Au cours de cette période, de nombreuses évictions ont également lieu dans le secteur, notamment pour la construction du viaduc Van Horne.

Le déclin de l'industrie du textile va cependant se produire au courant des années 1990, dans le contexte de la mise en place des politiques de mondialisation des échanges économiques, et la délocalisation des emplois dans les pays asiatiques (Ville de Montréal, 2006). Les mégastructures du secteur Saint-Viateur Est se vident donc, à cette époque, de leurs manufactures de textile (Desjardins, 2017). En réaction à cela, les propriétaires des édifices offrent de très faibles loyers pour occuper les locaux vacants. Ceci a pour effet de favoriser l'arrivée d'artistes, de divers professionnels et de galeries d'art, quittant le centre-ville et le Plateau Mont-Royal comme les prix des loyers sont devenus exorbitants, entamant ainsi un tournant résolument plus artistique et créatif du secteur (Rantisi et Leslie, 2017).



Source : Epoch Times, 2016.



Source : Guillaume Parent-Frenette, 2017.

Figures 2.3 et 2.4 L'édifice Peck et les mégastructures occupées précédemment par l'industrie du textile

Les nouveaux joueurs immobiliers ne se font toutefois pas attendre, et dès 1991, rachètent certains édifices et augmentent drastiquement le coût des loyers, comme en témoigne l'édifice Peck (Desjardins, 2017). C'est dans ce contexte qu'on remarque l'arrivée d'une première entreprise technologique, Discreet Logic, dans l'édifice Peck. Toutefois, cette entreprise quitte quelques années plus tard pour s'établir dans ce qui deviendra la Cité du Multimédia (voir la figure 2.2), cette dernière offrant un crédit d'impôt territorialisé sur la production de titres multimédias pour attirer les entreprises technologiques en son sein. Dans cette mouvance, le gouvernement québécois, à la fin des années 1990, entreprend d'attirer l'entreprise française Ubisoft à Montréal (Rantisi et Leslie, 2017; Ville de Montréal, 2006). Celle-ci préférant le secteur Saint-Viateur Est à la Cité du Multimédia, le travail d'influence du gouvernement a permis la création d'un crédit d'impôt sur la production de titres multimédias spécifique à l'entreprise et non territorialisé, afin d'assurer sa venue à Montréal. Suite à l'implantation d'Ubisoft dans le secteur Saint-Viateur Est en 1997, de nombreuses entreprises technologiques établissent leurs activités dans les mégastructures des avenues Casgrain et De Gaspé au courant des années 2000, sans toutefois bénéficier du même crédit d'impôt.

Suivant cette arrivée de nombreuses entreprises au courant des années 2000, la Ville de Montréal, en collaboration avec l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, débute une réflexion sur le développement du secteur Saint-Viateur Est. En 2008, un plan d'investissement de 9,8 millions de dollars est présenté pour le réaménagement du secteur (Ville de Montréal, 2014b). L'objectif de ce projet est de « tirer parti de la présence d'une concentration de mégastructures manufacturières, offrant une localisation et des superficies à recycler exceptionnelles, pour créer un quartier qui répond aux besoins des artistes et des entreprises axées sur la création » (Ville de Montréal, 2014b). En outre, ce projet vise la réalisation d'aménagements paysagers, d'élargissements de trottoirs, de pistes cyclables et d'allées piétonnières (Rantisi et Leslie, 2017).

Dans le contexte de ce réaménagement planifié du secteur, une vaste mobilisation citoyenne a lieu, forçant la tenue de nombreuses séances de consultation publique, supervisées par la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud-Plateau-Mont-Royal (Rantisi et Leslie, 2017). Cette mobilisation a débouché, notamment, sur la création, en 2013, du Champ des Possibles, un espace naturel situé sur une portion restée vacante de l'ancienne cour ferroviaire du Canadien Pacifique, initialement prévue par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour devenir sa nouvelle cour de voirie (Desjardins, 2017). Au courant des mêmes années, en 2011 plus précisément, un nouveau promoteur immobilier, spécialisé dans la reconversion de bâtiments industriels en bureaux, fait son apparition dans le secteur : Allied Properties, en provenance de Toronto. Ce dernier fait l'acquisition pour 37,8 millions de dollars de l'une des mégastructures de l'avenue De Gaspé, en plus d'également acheter l'édifice Peck (Desjardins, 2017). À grands coups de rénovations, ce promoteur immobilier vise à attirer des entreprises dites « haut de gamme » dans ses édifices, telles des entreprises technologiques établies, faisant craindre aux artistes locataires de nouvelles hausses de loyer menant à leur expulsion.

Suite à une mobilisation citoyenne et de la part des élus de l'arrondissement, une entente entre Allied Properties et un regroupement d'artiste, nommé Pied Carré, permet la conservation de locaux à des loyers abordables pour les artistes du secteur.

### 2.5.2 Les populations à l'étude

À des fins d'opérationnalisation de notre recherche, nous avons dû sélectionner un type d'entreprise de l'économie de la connaissance bien précis. En effet, après l'analyse du portrait économique du secteur Saint-Viateur Est et de son historique de développement, comme nous venons de le voir, nous avons arrêté notre choix sur le domaine des entreprises technologiques, aussi appelées entreprises de technologies de l'information. Cette sélection découle de leur prédominance dans le secteur Saint-Viateur Est, ainsi que de leur importance au sein de l'économie de la connaissance, comme elles sont souvent perçues comme d'importants vecteurs de développement économique local (Bontje et Musterd, 2009).

Des données colligées auprès des organismes Alliance Numérique, TechnoMontréal et du Service du développement économique de la Ville de Montréal en 2017 ont démontré la présence de 33 entreprises technologiques dans le secteur Saint-Viateur Est, la plus forte concentration dans un quartier montréalais, sur un total estimé de 360 entreprises, tous secteurs d'emplois confondus (voir la figure 2.5 et l'annexe A). De plus, ces entreprises comptent pour plus de 4 000 travailleurs, sur un total estimé de 13 000 travailleurs en 2016 dans le secteur (Ville de Montréal, 2016), soit près du tiers des emplois, ceci dû en grande partie à la présence de l'entreprise française Ubisoft, qui compte en son sein plus de 3 000 employés.

En guise de comparaison, les données obtenues auprès de l'organisme TechnoMontréal font état de 32 entreprises technologiques présentes dans la Cité du Multimédia en 2017. Nous pouvons évidemment contraster ces données avec la croissance récente du secteur Saint-Viateur Est dans ce domaine, alors que la situation semble être différente dans le cas de la Cité du Multimédia. En effet, celle-ci a connu son apogée entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, grâce à un crédit d'impôt territorialisé sur la production de titres multimédias, visant l'attraction d'entreprises technologiques en son sein. Ainsi, les principales différences entre ces deux secteurs touchent à leur croissance économique opposée au cours des dernières années, ainsi qu'à leur développement, planifié par les pouvoirs publics dans le cas de la Cité du Multimédia, et plus organique dans celui du secteur Saint-Viateur Est.

Ce total de 33 entreprises technologiques a été obtenu en triant les données collectées sur l'ensemble des entreprises du secteur Saint-Viateur Est en 2016 avec la classification utilisée par le gouvernement du Canada, soit le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), permettant de bien définir quels types d'entreprises sont inclus au sein du domaine des technologies. Le SCIAN est un effort de collaboration entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, dans le but de maintenir un système de classification des industries commun, se basant sur un seul et même cadre conceptuel (Statistique Canada, 2016).

Il faut évidemment mentionner que l'emploi de cette nomenclature ne garantit pas l'exactitude de notre sélection d'entreprises technologiques locales, comme certaines d'entre elles peuvent se retrouver sous différents classements. Dans le même ordre d'idée, l'évolution rapide des marchés économiques mondiaux et des entreprises de l'économie de la connaissance peut rendre toute forme de système de classement inadapté en vue de saisir de manière adéquate les mutations à l'œuvre dans ces

secteurs. Toutefois, le SCIAN nous apparaît être la meilleure méthode actuellement existante pour trier une liste d'entreprises selon leur domaine d'activité.

À titre de précision, les entreprises technologiques comprennent en leur sein les domaines suivants : services et médias numériques, fabrication, logiciels, services informatiques, services de télécommunications, audiovisuel et son numérique, et arts numériques (TechnoMontréal, 2016; Ville de Montréal, s. d.). En ce qui concerne nos principales sources pour leur dénombrement, Alliance numérique regroupe plus de cent membres dans le secteur du jeu vidéo et du divertissement interactif au Québec (Alliance Numérique, 2017), et TechnoMontréal rassemble les différents intervenants des secteurs privé, institutionnel et public des technologies de l'information à Montréal (TechnoMontréal, 2017).

Au niveau de la localisation géographique des entreprises technologiques du secteur Saint-Viateur Est, nous pouvons constater leur concentration dans quelques bâtiments, présentés dans l'historique de développement local, à savoir l'édifice Peck et les mégastructures des rues Casgrain, De Gaspé et Saint-Viateur Est (voir la figure 2.5 ci-dessous). Comme nous en avons discuté précédemment, ces vastes bâtiments offrent de grandes superficies pour l'établissement de bureaux, le tout à un prix relativement abordable, faisant donc en sorte de concentrer en leur sein un important nombre d'entreprises technologiques. Spécifions à ce propos que l'entreprise Ubisoft occupe l'entièreté de l'édifice Peck, en plus de locaux dans trois autres mégastructures du secteur (voir l'annexe A pour un tableau regroupant les informations pertinentes concernant chacune des 33 entreprises technologiques recensées).

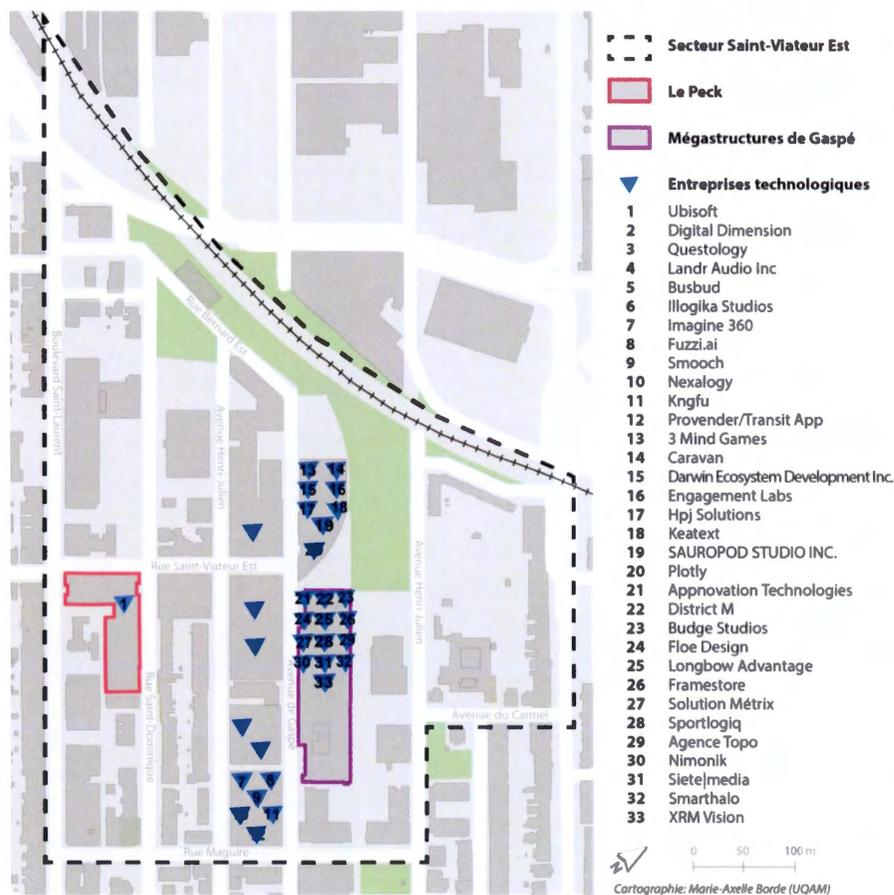


Figure 2.5 La localisation des entreprises technologiques dans le secteur Saint-Viateur Est

Le choix des aménagements éphémères découle, pour sa part, de la mobilisation citoyenne dans le secteur, en réaction à son réaménagement, ayant contribué à en faire un terrain fertile pour de nombreuses initiatives citoyennes, dont ces derniers font partie. En effet, dans le contexte de la diffusion de ces projets dans de nombreux arrondissements au cours des dernières années (Banville, 2016), le secteur Saint-Viateur Est en contient la plus importante concentration à Montréal. Nous avons effectué une recension des projets s’y étant tenus depuis 2011, dans les suites de la mobilisation citoyenne, pour en dénombrer un total de sept, allant d’une récurrence

sur quelques années à une intervention unique : Aire Commune, L'Été Mile End, La Petite Floride, Le Champ des Possibles, Le Marché des Possibles, Semer la biodiversité et Viaduc 375 (voir la figure 2.6 et le tableau 2.6). Cette recension a été effectuée à travers des recherches dans différents quotidiens montréalais, ainsi que sur les sites web des organismes les plus impliqués dans le secteur.

En termes de localisation géographique des aménagements éphémères, il nous est possible de constater une implantation majoritaire au sein de terrains en friche ou sous-utilisés et d'espaces naturels, étant eux-mêmes d'anciennes friches (voir la figure 2.6). En effet, le caractère industriel du secteur Saint-Viateur Est semble jouer un rôle prépondérant au niveau de la localisation de ces aménagements.



Figure 2.6 La localisation des aménagements éphémères dans le secteur Saint-Viateur Est

### 2.5.2.1 Aire Commune

Selon son site web, Aire Commune (voir la figure 2.7) « propose un lieu convivial pour travailler, relaxer et rencontrer la communauté professionnelle du quartier. Ouverte de la mi-août à la mi-septembre, Aire Commune proposera des événements de networking, des conférences, et des ateliers rassemblant les entreprises et entrepreneurs du Mile End » (Aire Commune, 2017). De manière générale, les

installations présentes sur le site sont gratuites, et ouvertes de 8h à 23h pour les citoyens et travailleurs désirant s’y arrêter, alors que des journées PRO sont payantes, au coût de 55 \$ (Lopez, 2017). Le projet, conçu par Îlot 84 et la firme (en)effet, a pu voir le jour grâce à un partenariat avec l’arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Ubisoft, WeWork, le Café Neve et la microbrasserie HELM (Massé, 2017). Notons que depuis la collecte de ces informations, une seconde édition a eu lieu, de mai à septembre 2018, et des projets d’expansion dans le Vieux-Port de Montréal et le secteur Chabanel sont prévus pour 2019.



Source : Guillaume Parent-Frenette, 2017.

Figure 2.7 Aire Commune

#### 2.5.2.2 L'Été Mile End

Dans le but de célébrer les 20 ans de son implantation au cœur du Mile End, l'entreprise Ubisoft, soutenue financièrement par la Sun Life et l'organisme Vive 375, s'occupant des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, a tenu le 3 juin 2017 une grande journée de festivités, comprenant différents événements disséminés

dans tout le quartier, et animant de ce fait l'espace public (voir la figure 2.8). Parmi ces interventions au sein de l'espace public, nous retrouvons la mise en place de pastilles de couleurs balisant le parcours proposé lors de la journée de festivités, une zone d'activités à proximité des bureaux d'Ubisoft (jeux divers, nourriture de rue, placotoir, scène, bar et mobilier urbain), une ruelle décorée et animée grâce à différents jeux, de l'animation dans les parcs du quartier, des murales, ainsi que des tours guidés du Mile End (Perras, 2017).



Source : Tribu Expérientiel, 2017.

Figure 2.8 L'Été Mile End

### 2.5.2.3 La Petite Floride

La Petite Floride est un aménagement éphémère hivernal réalisé sur l'espace vacant jouxtant le 5605 De Gaspé (voir la figure 2.9). S'étant tenu de décembre 2016 à mars 2017, ce dernier a convié la population à différentes activités, comme des joutes de ballon-balai, des dégustations culinaires, ainsi que des soirées festives avec musique,

le tout, dans l'optique d'affirmer l'hiver québécois en tant que marqueur identitaire fort (La Pépinière – Espaces collectifs, 2016). Sa réalisation s'inscrit dans le contexte du projet de l'Agora des Possibles, ayant eu lieu de 2016 à 2017, chapeauté par divers organismes culturels et communautaires montréalais du Plateau Mont-Royal et de Rosemont-La Petite-Patrie. Ce dernier, « par des interventions temporaires et tactiques, souhaite cultiver l'imaginaire des résidents, des travailleurs et des passants du secteur afin de les inviter à prendre part activement au développement futur de leur quartier » (Espaces temps, 2017). La Petite Floride a en outre été financée par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal.



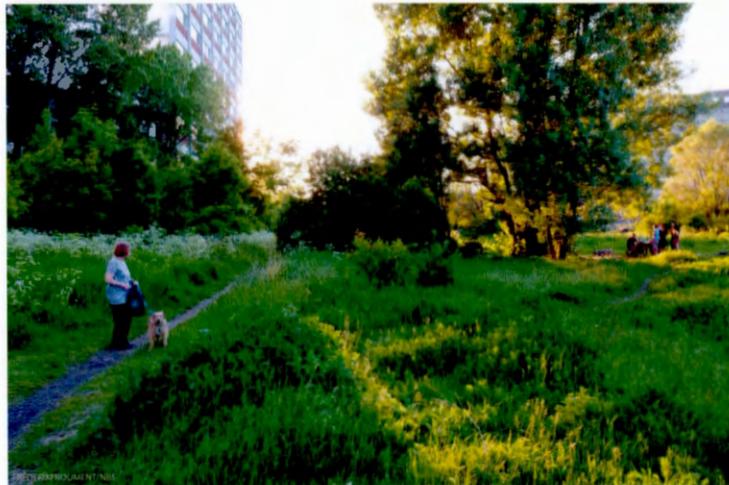
Source : La Pépinière – Espaces collectifs, 2017.

Figure 2.9 La Petite Floride

#### 2.5.2.4 Le Champ des Possibles

Le Champ des Possibles, comme nous l'avons vu précédemment, est un espace naturel situé sur une portion restée vacante de l'ancienne cour ferroviaire du

Canadien Pacifique (voir la figure 2.10). L'organisme Les Amis du Champ des Possibles travaille depuis 2011 à faire de cet espace « un lieu permettant la cohabitation harmonieuse entre la biodiversité urbaine et les utilisations humaines du territoire dans le quartier du Mile End » (Les Amis du Champ des Possibles, 2018). Pour ce faire, une démarche citoyenne est mise de l'avant à travers sept volets : le caractère patrimonial, la biodiversité urbaine, les pratiques artistiques, l'aménagement récréatif, les activités pédagogiques, la dimension scientifique, et le processus participatif (Les Amis du Champ des Possibles, 2018). Le Champ des Possibles diffère des autres aménagements présents dans le secteur Saint-Viateur Est, de par son ampleur, ainsi qu'en raison de ses principales caractéristiques, qui transcendent la stricte notion d'aménagement éphémère. Les Amis du Champ des Possibles finance la pérennité du lieu par voie de sociofinancement, ainsi qu'avec le soutien de la Ville de Montréal (Les Amis du Champ des Possibles, 2018).



Source : Biopolis, 2015.

Figure 2.10 Le Champ des Possibles

### 2.5.2.5 Le Marché des Possibles

Le Marché des Possibles est, selon les informations se trouvant sur son site web, « un espace public en plein-air qui présente une programmation socioculturelle diversifiée et gratuite comprenant prestations musicales, projections de films et activités pour les enfants » (POP Montréal, 2018). Il comprend également une buvette en plein air, et un marché offrant produits gourmands, chefs locaux et créations d'artistes et d'artisans locaux (voir la figure 2.11). Notons qu'à l'origine, cet aménagement est une initiative de la conseillère d'arrondissement du Plateau Mont-Royal Marie Plourde. Organisé par POP Montréal, ce dernier est notamment financé par la Ville de Montréal, la Fondation SOCAN, subventionnant la création musicale, et Ubisoft (POP Montréal, 2018).



Source : POP Montréal, 2015.

Figure 2.11 Le Marché des Possibles

### 2.5.2.6 Semer la biodiversité

Semer la biodiversité est un projet, chapeauté par Les Amis du Champ des Possibles et Espace Temps, ayant consisté en l'expérimentation d'un nouvel aménagement pour la rue Cloutier, visant à démontrer une alternative au seul transit automobile et promouvant le verdissement à travers la mise en place d'un biocorridor (voir la figure 2.12). L'objectif principal était de « prendre conscience du potentiel écologique et humain de cet espace » (Les Amis du Champ des Possibles, 2017). L'aménagement a donc présenté différentes activités et animations en lien avec l'écologie urbaine et le verdissement des villes, telles des séances de plantation citoyennes et des ateliers. L'arrondissement du Plateau Mont-Royal a fourni un support à la réalisation de l'aménagement, et la banque TD, via sa Fondation TD des amis de l'environnement, l'a soutenu financièrement (Les Amis du Champ des Possibles, 2017).



Source : Pamplousse Plateau, 2017.

Figure 2.12 Semer la biodiversité

### 2.5.2.7 Viaduc 375

Viaduc 375, organisé par Les Amis du Champ des Possibles, Mémoire du Mile End et la SODER, est un projet de promenade piétonne sur le viaduc Van Horne, s'étant tenu du 3 au 8 octobre 2017, dans le cadre des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal (voir la figure 2.13). Celui-ci visait à rendre hommage au patrimoine ferroviaire montréalais, tout en conviant les visiteurs à imaginer les potentiels d'aménagement du lieu (Viaduc 375, 2017). Le projet a offert différentes formes d'animation de l'espace public, telles des œuvres d'art, des panneaux d'interprétation de l'histoire du secteur et du patrimoine ferroviaire, de la nourriture de rue, ainsi que des spectacles musicaux. De plus, de nombreux éléments de mobilier urbain étaient présents sur le site, assurant ainsi la détente des passants. Viaduc 375 a été possible grâce au financement de Vive 375, d'Ubisoft et de Canada 150, organisme chapeautant les célébrations entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la confédération canadienne. De plus, il importe de souligner un support apporté par la Ville de Montréal dans la réalisation du projet.



Source : Le Devoir, 2017.

Figure 2.13 Viaduc 375

Tableau 2.6 La présentation des aménagements éphémères réalisés dans le secteur Saint-Viateur Est depuis 2011

Aménagement	Réalisation/ organisation	Financement	Description	Temporalité
Aire Commune	- .(en)effet* - Îlot 84	-Arrondissement du Plateau Mont- Royal - Ubisoft - WeWork	- Lieu pour travailler, relaxer et rencontrer la communauté professionnelle locale - Tenue d'évènements de réseautage, de conférences et d'ateliers s'adressant aux entrepreneurs - Installations gratuites et ouvertes à tous	Août à septembre 2017 Mai à septembre 2018
L'Été Mile End	- Ubisoft	- Ubisoft - Financière Sun Life - Vive 375	- Célébration des 20 ans de l'entreprise dans le quartier - Animation de l'espace public par un parcours thématique, des jeux divers, une ruelle décorée et des tours guidés du Mile End	3 juin 2017
La Petite Floride	- La Pépinière – Espaces collectifs	- Gouvernement du Québec - Ville de Montréal	- Activités hivernales - Dégustations culinaires - Soirées festives	Décembre 2016 à mars 2017
Le Champ des Possibles	- Les Amis du Champ des	Sociofinancement - Ville de	- Caractère patrimonial	Depuis 2011

	Possibles Arrondissement du Plateau- Mont-Royal	Montréal	- Biodiversité urbaine - Pratiques artistiques - Aménagement récréatif - Activités pédagogiques - Dimension scientifique - Processus participatif	
Le Marché des Possibles	- POP Montréal Arrondissement du Plateau- Mont-Royal	- Ville de Montréal - Fondation SOCAN - Ubisoft	- Programmation socioculturelle diversifiée - Marché public et buvette extérieure	Juin à août depuis 2014
Semer la biodiversité	- Les Amis du Champ des Possibles - Espaces temps	- Ville de Montréal - Banque TD	- Séances de plantation - Divers types d'ateliers portant sur l'écologie urbaine - Animation festive des lieux	Mai 2017
Viaduc 375	- Les Amis du Champ des Possibles - Mémoire du Mile End - SODER	- Vive 375 - Ubisoft - Canada 150	- Piétonisation d'une moitié du viaduc Van Horne pour imaginer le potentiel des lieux - Animation de l'espace public - Mise en valeur du patrimoine industriel	3 au 8 octobre 2017

En regard à la typologie définie par Sarmiento *et al.* (2017), abordée dans notre revue de la littérature scientifique, il convient de préciser ce qu'il en est pour chaque

aménagement éphémère retenu. Tous les projets, exception faite du Champ des Possibles, peuvent s'insérer dans la catégorie de l'urbanisme tactique, de par l'implication d'une pluralité d'acteurs des secteurs public, privé et communautaire. Certains projets ont une récurrence dans le temps, tandis que d'autres ont visé la prise de conscience des possibilités d'aménagement d'un lieu. Il importe cependant de noter que bien qu'ils s'inspirent du courant de l'urbanisme tactique, des distinctions profondes existent entre les projets. En effet, Aire Commune, L'Été Mile End et Le Marché des Possibles s'inscrivent dans une logique davantage événementielle de l'espace public, alors que La Petite Floride, Semer la biodiversité et Viaduc 375 invitent à repenser le secteur.

Enfin, notons que nous avons conservé le Champ des Possibles, une ancienne friche industrielle convertie en espace naturel, dans la population à l'étude, bien que celui-ci transcende les strictes catégories d'aménagements éphémères établies par Nédelec (2017) et Sarmiento *et al.* (2017). En effet, ce dernier peut s'apparenter à des démarches de réappropriation de l'espace urbain, à l'instar des aménagements éphémères, tout en visant un cadre beaucoup plus pérenne d'établissement d'un espace naturel, notamment en lumière de la mise en place d'un système de cogestion entre l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et l'organisme citoyen Les Amis du Champ des Possibles. Il nous semblait cependant nécessaire de l'inclure au sein de notre recherche, ne serait-ce qu'en regard à son importance dans le secteur, tant au niveau environnemental que social.

## 2.6 La collecte de données : l'entretien semi-dirigé comme méthode principale et l'analyse de sources documentaires en guise de complément

Dans le but d'assurer la collecte des données pertinentes à notre recherche auprès des populations étudiées, nous avons eu recours à deux méthodes, visant à nous permettre la confirmation ou l'infirmité des hypothèses posées, à savoir l'entretien semi-dirigé et l'analyse de sources documentaires. À propos de l'entretien semi-dirigé, nous le concevons comme « un échange verbal contribuant à la production d'un savoir socialement construit » (Savoie-Zajc, 2016). Ainsi, celui-ci est « une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager un savoir d'expertise, et ce, pour mieux dégager conjointement une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes en présence » (Savoie-Zajc, 2016). Comme le rapporte Dépelteau (2003) en reprenant la typologie de Grawitz (2001), l'entretien semi-dirigé permet d'aborder un niveau de réponses assez profond, menant ultimement à la confirmation ou à l'infirmité de l'hypothèse de recherche. Plus concrètement, il alloue une certaine liberté à l'enquêteur dans son déroulement, comme les questions posées ne concernent que les thèmes généraux de la recherche (Dépelteau, 2003), permettant ainsi, au fil de discussions relativement libres, de comprendre le monde de l'autre (May, 2001; Savoie-Zajc, 2016). L'entretien semi-dirigé permet également d'appréhender le sens que les acteurs donnent aux pratiques et aux événements auxquels ils prennent part (Quivy et Van Campenhoudt, 1988). En effet, il alloue au chercheur la possibilité d'explorer les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expérimentés) des individus interrogés (Blanchet et Gotman, 2011) :

L'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs; lorsque l'on veut mettre

en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent. Elle aura pour spécificité de rapporter les idées à l'expérience du sujet. Elle donne accès à des idées incarnées, et non pas préfabriquées, à ce qui constitue les idées en croyance, et qui, pour cette raison, sera doté d'une certaine stabilité.

Au niveau des biais possibles, il importe de se rappeler que les propos recueillis sont inscrits dans un espace-temps particulier, devenant dès lors une manifestation unique et irrévocable (Savoie-Zajc, 2016), en plus d'être tout à fait subjectifs (Quivy et Van Campenhoudt, 1988). Dans le même ordre d'idée, cette méthode postule que les individus interrogés diront la vérité. Or, les visions des acteurs interrogés peuvent être erronées ou incomplètes (May, 2001). Il convient donc plutôt de voir les résultats des entretiens comme des opinions d'acteurs socioéconomiques et politiques avec des stratégies, des intérêts particuliers et des valeurs à défendre (Dépelteau, 2003). Une conscience de soi en tant que chercheur est également de mise, afin de ne pas adopter une attitude trop calculatrice dans le but de faire dire aux individus interrogés ce que l'on désire entendre dans le cadre de notre recherche (Savoie-Zajc, 2016). De plus, cette conscience de soi est nécessaire en ce qui concerne les caractéristiques personnelles des acteurs interrogés (âge, genre, origine, statut socioéconomique, etc.), afin d'obtenir un discours complet (May, 2001). Le cas contraire, une mauvaise adaptation du chercheur à son répondant, peut entraîner une forme de fermeture, et donc impacter directement la qualité des informations recueillies.

Nous avons donc sélectionné cette méthode de collecte de données, dans le but d'appréhender les représentations et les pratiques sociales (Blanchet et Gotman, 2011) des gestionnaires d'entreprises technologiques et des instigateurs d'aménagements éphémères, et le sens (Quivy et Van Campenhoudt, 1988) qu'ils donnent aux facteurs de localisation de ces deux phénomènes dans le secteur Saint-Viateur Est, aux enjeux qui sont soulevés, ainsi qu'aux impacts qu'engendre la présence ou l'absence d'interactions entre ces derniers sur le milieu local.

L'analyse de sources documentaires, quant à elle, « permet au chercheur de recueillir des données à partir d'un ensemble de documents afin de détecter les thèmes et idées qui en ressortent » (Leray et Bourgeois, 2016). Dans le cadre de notre recherche, nous avons analysé un corpus de 32 comptes rendus de réunions du comité de revitalisation du secteur Saint-Viateur Est de 2009 à 2015, sous l'égide de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud-Plateau-Mont-Royal. Ce comité réunissait différents acteurs locaux, tels des citoyens, des organismes communautaires, des artistes, des acteurs économiques et des fonctionnaires de l'arrondissement. L'analyse de ces comptes rendus nous a permis de compléter les données collectées par le biais des entretiens semi-dirigés, notamment en ce qui concerne le développement du secteur, ainsi que les différentes mobilisations y ayant eu lieu au cours de la période couverte par les documents.

### 2.6.1 La composition des échantillons des entretiens semi-dirigés

Afin d'assurer la bonne réalisation de notre collecte de données, il nous a été nécessaire de définir la composition d'un échantillon de gestionnaires d'entreprises technologiques et d'instigateurs d'aménagements éphémères à interroger. Comme le mentionnent Blanchet et Gotman (2011), cette étape est cruciale, dans la mesure où elle permet de cibler les acteurs que l'on veut interroger, tout en déterminant ceux qui sont en position de répondre aux questions posées. Dans ce contexte, le manque de représentativité des acteurs par rapport à l'ensemble de la population est compensé par leur expertise et leur compréhension des phénomènes interrogés (Perret, 2008), devenant ce que l'on nomme un échantillon théorique (Gagnon, 2012).

Au niveau des gestionnaires d'entreprises technologiques, le choix des entreprises interrogées a d'abord dû être effectué. Ayant en main une population de 33 entreprises technologiques présentes dans le secteur Saint-Viateur Est, tel que discuté plus haut, nous avons procédé au choix de notre échantillon en usant de critères, tels le domaine d'emploi, le nombre d'employés et les activités de l'entreprise. Nous sommes arrivés à un premier échantillon composé de 12 entreprises. Suite à de premiers contacts par courriel et au début de la tenue de nos entretiens, nous avons contacté 14 entreprises additionnelles, pour un total de 26 entreprises technologiques sur les 33 présentes dans le secteur Saint-Viateur Est. Au final, nous avons pu nous entretenir avec des gestionnaires de neuf d'entre-elles, composant ainsi l'échantillon de notre recherche pour ces acteurs.

Notre échantillon d'instigateurs d'aménagements éphémères comprend, lui, les entreprises, institutions et organismes ayant œuvrés à la réalisation des différents projets mentionnés ci-haut (voir le tableau 2.6). Nous en avons recensé un total de sept principaux, certains ayant travaillé sur plus d'un projet d'aménagement. Des contacts par courriel ont été initiés avec chacun de ces acteurs, pour aboutir à des entretiens avec six des sept acteurs impliqués dans les aménagements éphémères du secteur Saint-Viateur Est. Ces six instigateurs d'aménagements éphémères ont donc composé notre échantillon pour ce type d'acteur.

Il importe également de mentionner que les données recueillies lors de ces séances d'entretiens ont été complétées par cinq autres entretiens provenant du projet *Approche critique du rôle de l'urbanisme dans la fabrique des lieux de l'innovation* de la professeure Priscilla Ananian, et ayant pour interviewés des acteurs du développement économique et urbain du secteur Saint-Viateur Est. Nous entendons par acteurs du développement économique et urbain des fonctionnaires et élus municipaux, ainsi que des entrepreneurs locaux hors du domaine strictement

technologique. Nous avons ainsi obtenu un total de 20 acteurs interrogés dans le cadre de notre recherche.

En termes davantage techniques, précisons que les acteurs rencontrés ont tous été contactés via leur courriel professionnel. Les entretiens ont été tenus au lieu de convenance des répondants, le plus souvent au bureau de leur entreprise ou organisation, ou encore dans un lieu public (café ou parc). Ces derniers ont été d'une durée variant entre 40 minutes et une heure, et furent enregistrés à l'aide d'un support numérique, en l'occurrence un cellulaire muni d'un microphone.

Tableau 2.7 La composition de l'échantillon des entretiens semi-dirigés

Type d'acteur	Nombre
Gestionnaires d'entreprises technologiques	9
Instigateurs d'aménagements éphémères	6
Acteurs du développement économique et urbain (provenant du projet <i>Approche critique du rôle de l'urbanisme dans la fabrique des lieux de l'innovation</i> )	5
<b>Total</b>	<b>20</b>

### 2.6.2 Les thèmes des entretiens

Les thèmes de nos entretiens semi-dirigés, colligés au sein d'un guide d'entretien visant à assurer le bon déroulement de ces derniers, ont été sélectionnés pour faire ressortir les éléments pertinents à la confirmation ou à l'infirmité de nos hypothèses de recherche (voir l'annexe B). Après quelques questions introductives sur l'acteur interrogé, trois thèmes ont été abordés : la concentration d'entreprises

technologiques dans le secteur Saint-Viateur Est, la concentration d'aménagements éphémères, et finalement les impacts sur le milieu local qu'engendre la présence ou l'absence d'interactions entre ces deux phénomènes. Ceux-ci se voulaient être un reflet fidèle de nos questions de recherches.

Il convient ici de mentionner que deux guides d'entretien distincts ont été confectionnés, chacun concernant un type d'acteurs rencontrés. Les questions posées sont essentiellement restées les mêmes, le plus important changement ayant trait à l'ordre des sections abordées en cours d'entretien, afin de s'adapter à l'acteur rencontré. À titre d'exemple, lorsqu'un gestionnaire d'une entreprise technologique a été interrogé, les premières questions posées concernaient la concentration d'entreprises, suivi de questions sur les aménagements éphémères et sur la présence ou l'absence d'interactions avec ceux-ci. La procédure inverse a été employée lors des entretiens avec des instigateurs d'aménagements éphémères.

Ainsi, le premier thème abordé auprès des gestionnaires d'entreprises, concernant la concentration d'entreprises technologiques dans le secteur Saint-Viateur Est, débutait par une question sur les raisons du choix de ce lieu pour l'établissement de leur entreprise. Les atouts et les faiblesses de localisation du secteur sont discutés, notamment en regard des économies d'agglomération, du caractère postindustriel de l'espace urbain, de la proximité de services et d'institutions, et de l'environnement social en présence. Une seconde question abordait la perception du développement des activités technologiques et créatives dans le secteur, en traitant de l'évolution au fil des ans, des raisons de ces changements, et des impacts de ces derniers. La troisième question nous a permis d'interroger les impacts économiques (reconfiguration de l'espace économique, développement local et compétitivité des entreprises), sociaux (rassemblement de travailleurs qualifiés, création d'emplois spécialisés, déplacement des populations locales, volatilité des entreprises et embourgeoisement) et environnementaux (préservation et requalification de

bâtiments, restructuration du secteur et modification de la perception de l'image du lieu) de la concentration d'entreprises technologiques, ainsi que la participation de celles-ci à la vie locale.

Les deux dernières questions de ce premier thème provenaient, pour leur part, de l'inclusion dans ce guide d'entretien d'éléments pertinents au projet de recherche de la professeure Priscilla Ananian, *Approche critique du rôle de l'urbanisme dans la fabrique des lieux de l'innovation*. En effet, comme nous l'avons mentionné auparavant, notre projet de recherche s'intègre dans celui de la professeure Ananian, et comprend le partage de certaines données collectées auprès d'acteurs préétablis. Ces deux questions étaient relatives d'une part à la perception que les gestionnaires d'entreprises ont de la population qui réside et qui travaille dans le secteur, et plus précisément à son évolution, et d'autre part aux acteurs qui jouent un rôle important dans son développement, sur l'existence d'une vision d'ensemble, et sur la collaboration entre les différents acteurs en présence.

Tableau 2.8 Le thème de la concentration d'entreprises technologiques – gestionnaires d'entreprises technologiques

Questions principales	Questions complémentaires
Raison du choix de ce lieu pour l'établissement de l'entreprise	Atouts et faiblesses de localisation
Perception du développement des activités technologiques et créatives dans le secteur	Évolution au fil des ans, raisons de ces changements et leurs impacts
Impacts locaux de la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance	Participation à la vie de quartier
Perception de la population qui réside et qui travaille dans le secteur	Évolution au fil des ans
Acteurs qui jouent un rôle important dans le développement du secteur	Existence d'une vision d'ensemble et collaboration entre les différents acteurs

Pour les instigateurs d'aménagements éphémères, ce thème de la concentration d'entreprises technologiques dans le secteur Saint-Viateur Est a tout d'abord abordé la connaissance de ces dernières. Par la suite, la perception des instigateurs par rapport à ces entreprises et leur rapport au secteur a été interrogée, notamment en ce qui a trait à leur participation à la vie communautaire. En troisième lieu, l'évolution du type et du nombre d'entreprises technologiques au fil des ans et les enjeux que cela soulève ont été questionnés. Finalement, les différents impacts engendrés par leur concentration localement furent discutés.

Tableau 2.9 Le thème de la concentration d'entreprises technologiques – instigateurs d'aménagements éphémères

<b>Questions principales</b>	<b>Questions complémentaires</b>
Connaissance des entreprises technologiques locales	Exemples concrets
Perception des entreprises technologiques	Participation à la vie de quartier
Évolution des entreprises technologiques dans le secteur	Enjeux soulevés
Impacts de la concentration d'entreprises technologiques localement	Nature des impacts

Le second thème concernait, quant à lui, la concentration d'aménagements éphémères dans le secteur Saint-Viateur Est. Du côté des gestionnaires d'entreprises technologiques, la première question a touché à l'idée qu'ils se font des aménagements éphémères de manière générale, et à la mention de différents exemples. Leur perception de ces projets a ensuite été questionnée, à travers l'impact qu'ils peuvent avoir sur le milieu dans lequel ils sont réalisés. Troisièmement, la

dimension temporelle des aménagements éphémères et l'impact de celle-ci sur le secteur ont été mises en discussion, après quoi l'évolution de ces types de projets d'aménagement dans le secteur Saint-Viateur fut posée, plus précisément en ce qui a trait à l'ordre des changements et aux facteurs expliquant ceux-ci. Finalement, la question du rôle qu'ils devraient jouer localement a été adressée.

Tableau 2.10 Le thème de la concentration d'aménagements éphémères – gestionnaires d'entreprises technologiques

Questions principales	Questions complémentaires
Connaissance générale des aménagements éphémères	Exemples concrets
Perception des aménagements éphémères	Impacts sur le milieu local
Dimension temporelle des aménagements éphémères	Impacts sur le secteur
Évolution des aménagements dans le secteur	Nature des changements
Rôle des aménagements localement	Dimensions locales touchées

Au niveau des instigateurs d'aménagements éphémères, toujours en rapport au second thème, la première question portait sur leur perception de ces projets et de l'impact qu'ils ont dans leur milieu d'implantation, en regard à l'embourgeoisement, la communauté locale et l'aménagement du secteur. La seconde question abordait leur dimension temporelle et l'impact de cette temporalité sur le secteur, en plus de traiter de la comparaison avec des projets d'aménagement permanents. Dans un troisième temps, l'évolution de ces aménagements éphémères a été interrogée, ainsi que l'ordre des changements et les raisons pouvant les expliquer. Ensuite, les facteurs ayant influencé l'implantation du projet sur lequel chaque instigateur a travaillé dans le secteur Saint-Viateur Est furent discutés, à travers les forces et les faiblesses du milieu pour ces aménagements, plus particulièrement en ce qui concerne la

dynamique socioéconomique locale, la présence de terrains en friche et leur nombre. Suivant cette question, les rôles que ces projets jouent localement ont été interrogés.

Tableau 2.11 Le thème de la concentration d'aménagements éphémères – instigateurs d'aménagements éphémères

Questions principales	Questions complémentaires
Perception générale des aménagements éphémères	Impacts sur le milieu local
Dimension temporelle des aménagements éphémères	Impacts sur le secteur
Évolution des aménagements dans le secteur	Nature des changements
Raison du choix du secteur pour l'implantation de l'aménagement éphémère	Forces et faiblesses du milieu
Rôle des aménagements localement	Dimensions locales touchées

Le troisième et dernier thème traitait des impacts qu'engendre la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises technologiques et aménagements éphémères. Pour les gestionnaires d'entreprises, la première question posée a interrogé le fait que la dynamique socioéconomique du secteur Saint-Viateur Est, à travers la présence d'un écosystème créatif, favoriserait l'implantation d'aménagements éphémères. Deuxièmement, la fréquentation des aménagements éphémères du secteur par les collègues ou employés des gestionnaires, ainsi que les usages en étant faits ont été discutés. Dans le même ordre d'idée, l'implication d'employés ou de collègues dans différentes activités organisées au sein de ces aménagements a été questionnée. En quatrième lieu, l'existence de contacts avec des instigateurs d'aménagements éphémères et la nature de ces contacts ont été adressées. Ensuite, les gestionnaires ont dû répondre à une question à savoir si les entreprises technologiques ont un rôle à jouer dans les aménagements éphémères, de quelle

nature serait ce rôle, l'intérêt pour elles de s'impliquer dans de tels projets, et les éventuels freins ou leviers d'une telle collaboration. La dernière question abordée, elle, les enjeux de type urbanistique concernant l'aménagement des espaces publics soulevés par l'implication d'entreprises technologiques dans les aménagements éphémères.

Du côté des instigateurs d'aménagements éphémères, les questions du troisième thème ont globalement été les mêmes, à l'exception de celles portant sur la fréquentation des aménagements et des contacts tissés. En effet, nous avons plutôt interrogé, auprès de ces acteurs, le type de population ayant fréquenté leur projet d'aménagement et les usages faits des lieux. La question des contacts a été posée à l'inverse, concernant leur existence avec des entreprises de technologies locales, et leur nature.

Tableau 2.12 Le thème des impacts qu'engendre la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises technologiques et aménagements éphémères

Questions principales	Questions complémentaires
Importance de la dynamique socioéconomique du secteur pour l'implantation d'aménagements éphémères	Éléments favorisant l'implantation
Fréquentation des aménagements éphémères	Usages faits des lieux
Implication d'employés d'entreprises (uniquement pour les gestionnaires d'entreprises technologiques)	Nature de l'implication
Contacts avec des instigateurs d'aménagements éphémères (gestionnaires d'entreprises technologiques)	Nature des contacts
Rôle des entreprises technologiques dans les aménagements éphémères	Intérêt pour les entreprises technologiques (aménagements éphémères) et nature du rôle
Enjeux de l'implication d'entreprises technologiques dans les aménagements éphémères	Nature des enjeux

### 2.6.3 Le traitement des données collectées

Grâce aux enregistrements réalisés lors de la tenue de nos entretiens semi-dirigés, des retranscriptions intégrales de chacun d'entre eux ont été menées à bien. Ces retranscriptions nous ont permis de procéder à une analyse de contenu via le logiciel *NVivo*. Cet outil de traitement de données nous a aidé à faire ressortir les éléments les plus forts des entretiens, grâce à un codage de l'information.

De manière plus précise, ce codage s'est articulé autour de trois thèmes principaux, faisant écho à ceux déployés lors de nos entretiens, à savoir la concentration d'entreprises technologiques, la concentration d'aménagements éphémères, ainsi que les impacts engendrés par la présence ou l'absence d'interactions entre ces deux phénomènes dans le secteur Saint-Viateur Est. Chacun de ces trois thèmes a été divisé en différents sous-thèmes, suivant le cadre théorique mis de l'avant et transposé au sein de nos guides d'entretiens, nous permettant d'analyser de manière plus fine le discours des acteurs rencontrés.

À titre d'exemple, la concentration d'entreprises technologiques s'est déclinée à travers les raisons de localisation dans le secteur Saint-Viateur Est, la perception du développement des activités technologiques, les impacts de la concentration de ces entreprises localement, et la connaissance des entreprises technologiques par les instigateurs d'aménagements éphémères. En ce qui concerne la concentration des aménagements éphémères, celle-ci regroupait les raisons de localisation dans le secteur, la perception des aménagements éphémères, les impacts des projets de manière locale, leur évolution dans le temps, et la connaissance de ces aménagements par les gestionnaires d'entreprises technologiques. Finalement, les impacts engendrés par la présence ou l'absence d'interactions entre ces deux phénomènes se sont articulés autour des sous-thèmes du rôle des entreprises technologiques au sein des aménagements éphémères, de la fréquentation de ces projets d'aménagement, des enjeux de l'implication des entreprises dans ces aménagements, ainsi que des contacts entre gestionnaires d'entreprises technologiques et instigateurs d'aménagements éphémères. Cette déclinaison, prenant la forme d'un arbre thématique, a rendu possible une analyse systématique de nos résultats, tout en augmentant la fiabilité et la validité des informations collectées.

#### 2.6.4 L'éthique de la recherche

L'obtention d'un certificat auprès du Comité d'éthique de la recherche de l'ESG-UQÀM a visé à assurer la validation de toutes les considérations éthiques de la recherche. Mentionnons d'entrée de jeu qu'il ne nous a pas été nécessaire d'obtenir un certificat d'éthique individuel pour la tenue de nos entretiens, comme notre recherche, tel que mentionné précédemment, s'intègre au projet *Approche critique du rôle de l'urbanisme dans la fabrique des lieux de l'innovation* de la professeure Priscilla Ananian. Ainsi, la collecte de nos données par le biais d'entretiens semi-dirigés a, après soumission au Comité d'éthique de la recherche de l'ESG-UQÀM, été intégrée au certificat No 1682\_e\_2017 obtenu par la professeure Ananian pour l'ensemble de sa recherche (voir l'annexe C).

Dans l'optique de respecter les considérations éthiques établies par ce certificat, un formulaire de consentement (voir l'annexe D) a été rempli et signé par chacun des répondants participant à notre recherche. Ce formulaire de consentement garantit, entre autres, la confidentialité des propos tenus lors des entretiens, permettant une plus grande qualité de ces derniers (Crête, 2016). De plus, ce formulaire assure en tout temps aux répondants la possibilité d'arrêter l'entretien et de se retirer de la recherche. Finalement, les enregistrements et les retranscriptions intégrales des entretiens seront conservés sous scellé pour une durée de cinq ans, avant d'être détruits.

Suivant la présentation du cadre théorique de notre recherche et de la méthodologie que nous avons mise de l'avant, nous allons détailler dans le prochain chapitre les résultats obtenus, ainsi que l'analyse qui en découle, étape cruciale dans la confirmation ou l'infirmité de nos hypothèses de recherche.

## CHAPITRE III

### LA PRÉSENTATION ET L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce troisième chapitre aborde la présentation et l'analyse des résultats de notre recherche. Il vise à répondre aux questions que nous avons posées, portant sur les facteurs expliquant la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels, les enjeux en découlant, ainsi que les impacts qu'engendre sur le milieu local la présence ou l'absence d'interactions entre ces deux phénomènes. Afin de procéder au détail de ces résultats, nous avons repris la structure mise de l'avant dans notre cadre théorique, faisant écho à nos questions de recherche. Nous présenterons tout d'abord les données concernant les facteurs expliquant la concentration d'entreprises technologiques et d'aménagements éphémères dans le secteur Saint-Viateur Est, avant de nous pencher sur les enjeux que celle-ci soulève, et sur les impacts que la présence ou l'absence d'interactions entre ces deux phénomènes engendre.

#### 3.1 Le secteur Saint-Viateur Est : un espace d'opportunités et de possibilités pour les classes créatives?

Débutons l'exposé de nos résultats de recherche par la présentation des facteurs expliquant la concentration d'entreprises technologiques et d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels. Comme nous allons le voir, la localisation de ces deux phénomènes dans le secteur Saint-Viateur Est peut

s'expliquer par les opportunités, mais aussi les possibilités que laisse entrevoir l'environnement postindustriel le caractérisant, ainsi que par la qualité du cadre de vie du milieu dans lequel il se trouve. Un discours nuancé à propos de l'importance des investissements publics dans ce contexte est également apporté.

### 3.1.1 Les espaces de ces opportunités et possibilités

D'emblée, nous avons remarqué que l'environnement urbain postindustriel et le cadre bâti y étant rattaché, tel qu'avancé par Hutton (2004, 2008 et 2009), constituent des éléments attractifs, tant pour les entreprises technologiques que pour les aménagements éphémères. En effet, ceux-ci offrent aux entreprises de vastes locaux, hérités des manufactures de textile du 20<sup>e</sup> siècle, leur accordant une certaine liberté dans l'aménagement de leur espace de travail, le tout à un coût relativement abordable pour la superficie, en comparaison au centre-ville ou à la Cité du Multimédia : « Et bien, il y a plein d'atouts au niveau du quartier. Comme je te dis, au pied carré, ça ne peut pas être comparable à quelque chose que tu vas retrouver au centre-ville, ou même dans la Cité du Multimédia » (Gestionnaire d'entreprise technologique #09).

Une étude de la société de services immobiliers commerciaux Avison Young, faisant état du marché des espaces de bureaux à Montréal lors du premier trimestre de 2017, permet de corroborer les dires des gestionnaires d'entreprises technologiques interrogés. Le prix des loyers est en effet moins dispendieux en périphérie du centre-ville (22,62 \$ le pied carré, en moyenne), incluant le secteur Saint-Viateur Est, qu'au centre-ville (33,05 \$ le pied carré, en moyenne) (Avison Young, 2017). Fait intéressant à noter, les quartiers situés en périphérie du centre-ville offrent de plus faibles prix des loyers, en moyenne, que ceux retrouvés dans l'Est et l'Ouest de

Montréal, à Laval ou sur la Rive-Sud, étant de ce fait hautement attractifs pour de nombreuses entreprises.

Tableau 3.1 Le coût des loyers d'espaces de bureaux dans le Grand Montréal – premier trimestre de l'année 2017

Secteur du Grand Montréal	Coût moyen des loyers par pied carré
Centre-ville	33,05 \$
Laval	27,38 \$
Ouest de Montréal	25,89 \$
Rive-Sud	25,47 \$
Est de Montréal	24,98 \$
Périphérie du centre-ville (dont fait partie le secteur Saint-Viateur Est)	22,62 \$

Adapté de Avison Young, 2017.

Ce faible coût des loyers est donc identifié comme un élément favorisant le bon démarrage de jeunes entreprises, celles-ci ne voyant pas tous leurs revenus alloués au paiement d'un loyer exorbitant :

Et bien, une des choses, c'est l'accessibilité. Les locaux au pied carré accessible, ça te permet de t'installer, puis de te sentir en confiance. Ton immobilisation ne va pas tout manger ta marge de profit. Ça, ça aide un entrepreneur à faire confiance à son projet. (Gestionnaire d'entreprise technologique #09)

L'attrait de cet environnement urbain postindustriel, par la présence de friches et de terrains sous-utilisés, permet aussi, à travers la réalisation d'aménagements éphémères, une exploration de ces lieux. Ces vestiges de l'époque industrielle dans le secteur Saint-Viateur Est sont considérés par les instigateurs rencontrés

en tant qu'éléments déterminants dans le choix de localisation des aménagements éphémères :

Je n'ai pas pensé ces espaces-là ou ces interventions-là en fonction de l'arrivée de ces nouvelles organisations-là [entreprises technologiques locales]. Je les ai pensé parce que je voyais que c'était des friches, et que je voyais qu'elles ont des potentiels d'aménagement urbain, pour répondre à des besoins d'une population présente dans le quartier le plus densément peuplé de la ville. C'est ça là. (Instigateur d'aménagement éphémère #02)

Ces friches, faisant partie du domaine public ou appartenant à des intérêts privés, entretiennent de plus une sorte de flou juridique en matière d'aménagement, comme leur propriété est rarement clairement établie et revendiquée, favorisant la réalisation d'interventions diverses.

Ainsi, à la lumière de ces constats, il convient de nuancer la perte d'importance des facteurs de localisation « durs » décrite par Bontje et Musterd (2009). Ces facteurs, en tant qu'éléments résiduels du processus de désindustrialisation et de l'abandon des politiques publiques, se trouvent saisis en qualité d'opportunités de développement économique par les entreprises technologiques et les jeunes travailleurs qualifiés les caractérisant, et comme manière de tester des initiatives sur l'espace public par les jeunes professionnels de l'aménagement réalisant des interventions éphémères. Dans un cas comme dans l'autre, l'approche s'inscrit de façon opportuniste dans le contexte de l'économie de la connaissance et des politiques néolibérales de développement urbain.

### 3.1.2 L'appropriation faite par des classes créatives plurielles

En second lieu, le secteur Saint-Viateur Est exerce une attraction auprès des entreprises technologiques et des aménagements éphémères par la qualité du cadre de vie du milieu dans lequel il se trouve, notamment en ce qui concerne la proximité d'une diversité de services et d'aménités, l'existence d'une scène culturelle dynamique et la présence de lieux de rencontre (cafés et espaces publics dont font partie les aménagements éphémères). À terme, celui-ci se voit même façonné par ces classes créatives plurielles, notamment à travers la fabrique de l'espace public.

#### 3.1.2.1 La qualité du cadre de vie apprécié par les classes créatives

Au niveau de la qualité du cadre de vie, l'environnement social est recherché par les entreprises, comme il leur accorde un avantage compétitif certain pour l'attraction et la rétention d'employés qualifiés. À ce sujet, un gestionnaire avance :

Ça ajoute quelque chose d'intangible pour les employés aussi. C'est le *fun* d'attirer des gens dans le Mile End je pense. C'est plus facile de recruter du monde si tu leur dis, je pense, c'est plus facile de recruter du monde si tu leur dis que c'est dans le Mile End, que si c'est à Pointe-aux-Trembles. (Gestionnaire d'entreprise technologique #02)

Ainsi, l'environnement social du secteur agit en tant que facteur d'attractivité auprès des employés ciblés par les entreprises technologiques, à savoir de jeunes professionnels récemment diplômés faisant partie des classes créatives (Florida, 2002). Pour ces gestionnaires, la présence d'un environnement social foisonnant

touche, de manière plus générale, la qualité de vie des employés, revenant à l'éventail des facteurs d'attractivité locaux :

Puis aussi, je saute peut-être à un autre sujet, mais aussi, je trouve, dans mon secteur, c'est important aussi pour l'équipe et les employés d'être dans un endroit où on peut descendre dans la rue, marcher, prendre un café. De pas être vraiment dans une tour à bureaux éloignée ou isolée. Quand même, ici, il y a une vie de quartier qui est importante et qui est valorisée par l'équipe. Donc, ça attire aussi, je pense, aussi des collaborateurs, des employés, tout ça, ce contexte-là. (Gestionnaire d'entreprise technologique #07)

Précisons toutefois que cette culture particulière et cet environnement social sont largement tributaires de la présence d'artistes dans le secteur, comme nous en avons fait état dans le second chapitre de notre recherche.

Pour certains acteurs du développement économique et urbain rencontrés, les artistes sont même la principale raison expliquant la concentration d'entreprises technologiques localement. Dans ce contexte, assurer leur survie dans ce milieu serait un élément clé en vue de pérenniser le dynamisme local :

Parce que pourquoi les gens viennent dans le Mile End, pourquoi Ubisoft est là et Allied est le propriétaire du premier bâtiment d'Ubisoft, le Peck au coin Saint-Laurent, c'est parce qu'il y a des artistes. Donc, ne chassez pas les artistes, vous allez enlever la raison pourquoi vos clients vous payent chèrement. (Acteur du développement économique et urbain #02)

En effet, de l'avis de nombreux gestionnaires d'entreprises technologiques interrogés, cet environnement social et cette culture locale, découlant principalement de la présence d'artistes, est un élément majeur expliquant la concentration de jeunes entreprises dans le secteur Saint-Viateur Est :

Les technologiques, ça a tendance à être une espèce d'hybride entre des artistes et des ingénieurs, des designers, et comme il y avait déjà beaucoup d'artistes dans le Mile End, il y a une certaine culture de créativité. Ça attire des gens qui veulent démarrer des *business*, qui veulent faire quelque chose qui est une espèce de mélange, comme nous. Même si on offre un produit à des grosses entreprises, on est vraiment un mélange de designers, ingénieurs, de personnes jeunes, donc ça apporte un certain dynamisme. (Gestionnaire d'entreprise technologique #08)

Cette importance est également reconnue par le comité de revitalisation du secteur Saint-Viateur Est, dont nous avons analysé les comptes rendus de réunions entre 2009 et 2015, et qui fait état de l'importance de préserver les ateliers d'artistes face à l'embourgeoisement généralisé du secteur et à la hausse des prix des loyers, externalités négatives sur lesquelles nous allons revenir dans une prochaine section.

La proximité de nombreux services dans le secteur contribue aussi à la qualité du cadre de vie des employés, à travers une offre commerciale variée, et permettant à ces derniers de combler une vaste majorité de leurs besoins et de satisfaire à des préférences en matière de consommation et de fréquentation de services et commerces. De plus, comme ces classes créatives tendent à habiter les quartiers centraux montréalais (Ville de Montréal, 2018), la centralité du secteur Saint-Viateur Est constitue un atout non négligeable, comme le rapporte un gestionnaire d'entreprise : « Puis en même temps, de se rapprocher aussi d'où vivaient nos employés. On a beaucoup d'employés, veux, veux pas, qui restent Plateau, Mile End, Rosemont, fait que pour nous, il y avait un certain attrait pour ça » (Gestionnaire d'entreprise technologique #04). Ce constat est également partagé par des acteurs du développement économique et urbain rencontrés.

Par leurs impacts sur le cadre de vie, en dynamisant le secteur par le biais d'animations diverses, les aménagements éphémères apparaissent aussi en tant que facteurs de localisation pour les entreprises technologiques :

Je pense que ça amène de la vie, ça amène de l'effervescence. Je me rappelle, quand on est arrivé ici dans le coin, on parle de 2013, quand on est arrivé, puis admettons les *buildings* étaient un peu moins rénovés qu'ils le sont aujourd'hui, il n'y avait pas trop d'activités comme ça autour. Je me rappelle que mon beau-père était venu me visiter, et avait dit : ça ressemble à l'Union soviétique. Mais ça a beaucoup évolué en quelques années, et là, on voit toutes sortes d'activités qui se passent, donc ça attire beaucoup les gens. En tout cas, nous ça nous attire. Ça contribue à nous garder aussi intéressés dans ce qui se passe ici. (Gestionnaire d'entreprise technologique #01)

En contribuant à la qualité du cadre de vie, les aménagements éphémères répondent à certains besoins de la population locale, notamment celle des travailleurs, tels la présence d'espaces publics et d'activités diverses. Pour de nombreux acteurs rencontrés, ces aménagements créent une attraction du secteur auprès d'une vaste population, en plus de favoriser la rétention des jeunes travailleurs qualifiés.

À l'inverse, nous avons également pu observer que la concentration de cette main-d'œuvre qualifiée est justement un important facteur de localisation pour les aménagements éphémères à caractère davantage événementiel, tels Aire Commune, le Marché des Possibles et La Petite Floride. Ceux-ci tendent à s'agglomérer auprès de populations appartenant aux classes créatives décrites par Florida (2002), ces dernières adhérant, à tout le moins en apparence, à des valeurs communes (créativité, expérimentation et innovation) implicites à leur manière d'intervenir sur l'espace urbain (Lydon et Garcia, 2015).

Renforçant ce constat, de nombreux acteurs interviewés ont tenu à préciser que tous les quartiers ou pôles d'emplois ne sont pas forcément compatibles avec ces interventions sur l'espace urbain : « Oui, si on mettait ça dans le centre-ville, je pense qu'il y aurait moins ce genre de personnalité là. Je vois mal un groupe de comptables

sortir en complet-cravate puis s'installer là-dedans. Ils vont comme pas *fitter*. Donc oui, je pense que c'est important » (Gestionnaire d'entreprise technologique #01). La personnalité et les valeurs des travailleurs, et plus largement de la population à proximité, semblent donc être des éléments influençant le choix d'un quartier pour l'établissement d'aménagements éphémères. Nous voyons au final la présence de classes créatives plurielles, attirées dans le secteur Saint-Viateur Est par des facteurs communs.

### 3.1.2.2 Le cadre de vie façonné par les classes créatives

Au-delà de l'attraction qu'exerce le cadre de vie sur les classes créatives, celles-ci participent activement à son façonnement, ce de différentes manières. En effet, les classes créatives que nous avons étudiées décrivent comme faisant partie de leur mode de vie la conception de projets, afin de pallier diverses problématiques, dont la présence de besoins locaux non comblés par les pouvoirs publics. Ainsi, les aménagements éphémères du secteur peuvent être compris en tant que réponse de ces dernières au manque d'espaces publics et de lieux de rencontres. Dans ce contexte, l'implication de ces populations dans la fabrique de l'espace public permet de voir apparaître un glissement, partant des besoins de la communauté vers des désirs leur étant propres, faisant écho aux propos formulés par Devlin (2017), et pouvant engendrer une reproduction des inégalités sociales déjà présentes.

Plusieurs instigateurs rencontrés précisent que leurs aménagements éphémères, à l'instar de *Semer la biodiversité* et de *Viaduc 375*, sont en partie réalisés pour combler une envie de participer concrètement à la fabrique de l'espace public, ainsi que par intérêt personnel pour cette forme d'intervention sur l'espace urbain. Leurs expériences personnelles influencent aussi grandement leur façon de concevoir ces

projets, et, de manière plus générale, l'aménagement urbain. Accentuant les caractéristiques propres aux classes créatives que nous avons étudiées, les traits particuliers aux générations ressortent du discours des instigateurs, en tant qu'éléments façonnant l'implication au sein des aménagements éphémères, renvoyant ainsi à l'importance de la concentration de jeunes travailleurs qualifiés. Pour ces instigateurs, l'actuelle génération de jeunes professionnels en aménagement aurait une vision de la ville favorisant l'implantation de tels projets. La présence de quelques individus particulièrement motivés, ayant dans un cas participé à quatre des sept aménagements éphémères étudiés, est également mentionnée, témoignant de l'influence individuelle que ces classes créatives peuvent avoir au sein d'un secteur donné :

Mais je pense que j'ai influencé beaucoup des interventions dans le quartier. Mais ça, c'est parce que j'incarne ma génération, puis je suis motivée, puis je suis inspirée par le projet, puis j'ai réussi... J'ai pris toutes les perches, toutes les perches que j'ai pu. Je pense que ça a eu beaucoup d'influence. Puis j'ai rarement du recul par rapport à ça, mais... Donc, j'ai de la misère à parler d'une tendance, parce que j'ai l'impression qu'il y a 2-3 motivés qui ont beaucoup influencé. (Instigateur d'aménagement éphémère #02)

Dans le même ordre d'idée, l'existence d'une communauté mobilisée favorise la réalisation d'aménagements éphémères. La présence d'un réseau local développé entre les différents acteurs œuvrant dans le secteur semble contribuer à la mise en place de nombreux projets, dont font partie ces aménagements. À ce titre, le Comité des citoyens du Mile End, un organisme qui vise à améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier, a réussi à travers les années à développer une culture de mobilisation et d'implication citoyenne dans le secteur. Des aménagements éphémères comme le Champ des Possibles, Semer la biodiversité et Viaduc 375 peuvent donc être en partie perçus comme l'incarnation la plus récente de cette mobilisation citoyenne locale :

Le Comité citoyen du Mile End, puis tous les organismes qui s'y réfèrent, est très, très actif ; très, très réactif, puis suite à tout ce mouvement des 10-15 dernières années dans le Mile End, je pense qu'ils se sont donnés un devoir de proactivité, pour justement ne pas perdre ce territoire. Donc peut-être que oui, ces initiatives-là se sont accélérées au cours des 10-15 dernières années, admettons 10 ans. Le Champ des Possibles c'est 2010-2011, admettons les 10 dernières années, peut-être que oui, ces activités-là se sont amplifiées pour rappeler la force du tissu communautaire, citoyen, dans le Mile End, et pour agir en tant que contrepartie à cette arrivée de la nouvelle population, qui est la culture des *startups*, de l'innovation, des technologies dans le Mile End. Peut-être. (Instigateur d'aménagement éphémère #05)

L'analyse des comptes rendus du comité de revitalisation du secteur Saint-Viateur Est nous a également permis de saisir toute l'importance, au niveau local, de l'existence d'une communauté mobilisée, permettant une réflexion sur son devenir et la mise en place de diverses initiatives porteuses.

En somme, nous pouvons constater que ces jeunes travailleurs ne se contentent pas seulement d'être consommateurs d'aménités et de services, mais participent également au façonnement de l'espace urbain. Les différentes activités de ces classes créatives plurielles ont donc comme principal dénominateur commun une même localisation. Toutefois, le fait de se concentrer au sein d'un territoire plutôt restreint engendre différents types de mobilisations, et accélère les transformations locales, en produisant de nouveaux enjeux d'ordre urbanistique, à l'instar de la pression qu'exerce la forte croissance de l'emploi au cours des dernières années (7 500 à 13 000 travailleurs entre 2012 et 2016) (Ville de Montréal, 2016) sur la disponibilité en espaces de stationnement, la desserte en transport collectif et le nombre de stationnements pour vélos.

### 3.1.3 Le double discours entourant l'importance des investissements publics

Enfin, malgré des investissements réalisés sur le domaine public par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, et un programme de crédits d'impôt mis en place par le gouvernement provincial ayant initialement mené à l'installation de l'entreprise Ubisoft (3 000 employés maintenant) dans le secteur en 1997, certains gestionnaires interviewés ne semblent pas concevoir ces derniers en tant que facteurs ayant contribué à l'attraction d'entreprises technologiques, et entendent plutôt un développement local porté par de nombreux projets à la pièce. Pour ces acteurs, les pouvoirs publics n'auraient que bien peu d'intérêt pour le secteur Saint-Viateur Est, faisant en sorte que les investissements en son sein soient minimes.

À l'inverse, d'autres gestionnaires mentionnent que l'implication d'une vision de développement émanant des pouvoirs publics, en l'occurrence du gouvernement provincial, a été l'élément clé ayant permis l'implantation de l'entreprise Ubisoft dans le secteur à la fin des années 1990, par le biais d'un programme de crédits d'impôt. Ce programme, s'appliquant à la production de titres multimédias jusqu'à un taux de 37,5 % (Revenu Québec, 2018), est défini comme suit par Revenu Québec (2018) :

Une société admissible qui, dans l'année d'imposition, a un établissement au Québec et détient une attestation d'admissibilité valide délivrée pour l'année par Investissement Québec à l'égard d'un bien qui est un titre multimédia peut, à certaines conditions, demander un crédit d'impôt relativement aux dépenses de main-d'œuvre admissibles qu'elle a engagées et payées pour les travaux de production admissibles relatifs à ce bien.

Il importe de différencier ce type de crédits d'impôt, à la production de titres, des crédits d'impôt territorialisés, comme dans le cas de la Cité du Multimédia, où le programme s'applique à l'intérieur d'une zone bien définie, afin d'attirer en son sein des entreprises technologiques. Le cas d'Ubisoft entre dans cette première catégorie, comme l'entreprise a pu se localiser dans le secteur de son choix, tout en bénéficiant du programme de crédits d'impôt à la production de titres.

Dans le même ordre d'idée, un acteur du développement économique et urbain avance qu'un projet de quartier existe, et que celui-ci découle de démarches menées auprès des citoyens : « Il n'y a pas eu de PPU [programme particulier d'urbanisme] comme tel dans le quartier, sauf que c'est pratiquement un PPU dans la manière dont ça a été monté. Je dirais, au fait, il y a eu une démarche citoyenne. C'est ça qui est en amont de tout ça, à l'origine même » (Acteur du développement économique et urbain #03). De plus, de nombreux investissements sur le domaine public auraient été réalisés au cours des dernières années. Toutefois, pour une majorité de répondants, ceux-ci ne sont pas conséquents avec la croissance de l'emploi dans le secteur.

Ces différents propos révèlent une forme de double discours, comme les acteurs du développement économique et urbain considèrent, eux, que les investissements publics ont joué pour beaucoup dans l'attraction d'entreprises technologiques et d'aménagements éphémères dans le secteur. La relative jeunesse d'une majorité d'entreprises technologiques locales, et la forte croissance de l'emploi dans le secteur au cours des dernières années en plus de l'arrivée de différents aménagements éphémères, faisant exploser les diverses demandes et exacerbant les problématiques déjà présentes, à l'instar du manque d'espaces de stationnement, peuvent en partie expliquer cette distorsion.

Tableau 3.2 Les facteurs expliquant la concentration d'entreprises technologiques et d'aménagements éphémères

Objets	Catégories	Facteurs
Entreprises technologiques	Atouts	Faible coût des loyers et présence de grands locaux modulables, découlant du cadre bâti postindustriel
		Environnement social foisonnant
		Centralité du secteur
	Faiblesses	Proximité de nombreux services
		Manque d'espaces de stationnement
	Politiques publiques et vision de développement du secteur	Déficiences du réseau de transport collectif
Aménagements éphémères	-	Ne semblent pas jouer un rôle, à l'exception des crédits d'impôt ayant initialement attiré Ubisoft
	-	Concentration de travailleurs créatifs
	-	Présence d'une communauté mobilisée
	-	Présence de friches dans un environnement urbain postindustriel

### 3.2 Les enjeux communs : entre embourgeoisement et développement local

L'augmentation, au cours des dernières années, du nombre d'entreprises technologiques et d'aménagements éphémères dans le secteur Saint-Viateur Est (Ville

de Montréal, 2016) a soulevé de nombreux enjeux en lien avec le milieu local, tels l'embourgeoisement, la mise en place de concertations entre différents acteurs, et l'influence de l'entreprise Ubisoft.

### 3.2.1 Une hausse des valeurs foncières mettant en péril les artistes et les jeunes entreprises

D'aucuns remettent en question la contribution qu'a apporté la concentration d'entreprises technologiques et d'aménagements éphémères au développement local du secteur. Toutefois, selon les données recueillies, il semble que ces deux phénomènes causent une certaine forme d'embourgeoisement du secteur Saint-Viateur Est, s'articulant notamment à travers la hausse des valeurs foncières, la modification de l'offre commerciale, la privatisation de l'espace public et l'exclusion sociale en découlant. L'arrivée en 2011 du promoteur torontois Allied Properties, spécialisé dans la reconversion de bâtiments industriels en bureaux, en faisant même sa marque de commerce, a grandement participé à l'augmentation des valeurs foncières observable depuis l'installation de l'entreprise Ubisoft dans le secteur. En plus de deux mégastructures sur la rue De Gaspé et de l'édifice Peck, à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Viateur Est, ce promoteur possède de nombreux bâtiments dans la Cité du Multimédia. À grands coups de rénovations, il fait donc augmenter leur valeur, et incidemment le prix des loyers, visant au final à attirer des entreprises dites « haut de gamme » (Desjardins, 2017), à l'instar d'entreprises technologiques établies.

Cette augmentation des valeurs foncières et des loyers affecte de plein fouet les artistes locaux. Selon des acteurs sondés, ces derniers optent de plus en plus pour une relocalisation dans d'autres quartiers montréalais, comme Hochelaga-Maisonneuve

ou le Mile-Ex, en plus du secteur Chabanel, contribuant à la perte de la fibre artistique du secteur au cours des dernières années, au profit de la présence de nombreuses entreprises, notamment technologiques. Même les interventions visant à assurer la rétention des artistes dans le secteur semblent avoir atteint leurs limites. En effet, malgré un prix du loyer plus faible négocié entre le propriétaire immobilier Allied Properties et le regroupement d'artistes Pied carré pour certains étages de l'un des bâtiments de la rue De Gaspé abritant de nombreux artistes, comme nous l'avons relaté dans le second chapitre, les taxes foncières ont poursuivi leur augmentation au fil des ans, subissant une hausse, selon Pied carré, de près de 300 % entre 2014 et 2017 (Pied carré, 2017), incitant plusieurs artistes à quitter les lieux.

Mentionnons également que l'attractivité des entreprises technologiques pour les propriétaires immobiliers et la maturation récente de nombre d'entre-elles contribuent à l'exode des artistes. Pour un gestionnaire rencontré, certaines entreprises sont directement responsables du déclin de la présence artistique dans le secteur Saint-Viateur Est :

Alors, tout ça pour dire qu'on se retrouve aujourd'hui avec, dans un secteur... Une reconfiguration complète du secteur en fait. Nous on se retrouve... Évidemment, on croise beaucoup moins d'artistes dans les ascenseurs. On croise beaucoup plus de travailleurs de petites boîtes, et, même s'il y a beaucoup de boîtes culturelles, il y a aussi des boîtes de studio de création, des *startups*, des petites entreprises en aménagement urbain, des studios de design créatifs, puis tout ça. Fait que finalement, la configuration socioéconomique du secteur a beaucoup changé. Puis le profil artistique du secteur est plus ce qu'il était du tout. Par contre, on est possiblement dans un des terrains de *startups* les plus hallucinants de Montréal. Ça reste un territoire effervescent, qui se prête à de nouvelles initiatives. (Gestionnaire d'entreprise technologique #03)

Ainsi, les artistes ayant profité du départ des manufactures de textile pour s'établir dans le secteur ont progressivement été remplacés depuis le milieu des années 2000

par des entreprises technologiques et créatives, amorçant ainsi une reconfiguration du profil socioéconomique local et du secteur de l'emploi (Desjardins, 2017; Rantisi et Leslie, 2017; Ville de Montréal, 2016).

Toutefois, il convient d'ajouter que cette augmentation récente des valeurs foncières et des loyers semble principalement favoriser l'arrivée de plus grandes entreprises dans le secteur, jurant avec son caractère actuel de pépinière à jeunes entreprises :

Si le pied carré continue de monter et que les seules personnes qui sont capables d'être ici c'est des banques et des grandes entreprises qui viennent ici parce que c'est *cool* et que ce n'est pas trop cher, on va perdre la vraie essence de ce qui fait la richesse de ce quartier-là. Si le quartier évolue vers une extension du centre-ville ou un deuxième centre-ville, la saveur dont je parle, il n'y en aura plus. (Gestionnaire d'entreprise technologique #10)

Bien que ces joueurs soient importants au point de vue du développement économique du secteur Saint-Viateur Est, des craintes sont avancées face à leur multiplication, et au fait que ceux-ci se détachent des types plus classiques d'entreprises dites créatives actuellement présentes. En effet, l'arrivée récente de ces grandes entreprises, s'ajoutant à la présence d'Ubisoft depuis 1997, laisse planer des doutes quant à la survie à long terme des petites entreprises. Il importe par contre de nuancer ce constat, comme certains acteurs rencontrés mentionnent pour leur part que bien que les loyers soient plus chers qu'auparavant, ceux-ci restent néanmoins relativement abordables pour la superficie occupée, en comparaison au centre-ville, comme nous l'avons démontré précédemment.

Ce changement de profil des travailleurs du secteur Saint-Viateur Est vient par la suite impacter directement l'offre commerciale. Selon les acteurs interrogés, l'offre alimentaire s'en est trouvée transformée, afin qu'elle cadre avec les besoins des

jeunes travailleurs qualifiés du secteur, devenant ainsi plus uniforme, et contribuant de ce fait à la perte d'une certaine « saveur locale », historiquement présente. Une hausse marquée des prix de divers produits a également été observée au cours des dernières années.

Les aménagements éphémères, notamment ceux récurrents au fil des ans et à caractère évènementiel, à l'instar d'Aire Commune et du Marché des Possibles, apparaissent aussi contribuer au phénomène d'embourgeoisement, à travers la promotion d'une forme d'exclusivité sociale au sein de leur programmation et des animations qu'ils proposent.

Les instigateurs rencontrés conviennent de la difficulté d'assurer la mixité sociale dans leurs projets d'aménagement : « Ça peut, par le type d'intervention, et par leurs initiateurs, et leur bagage et leur langage à eux, ça vient souvent cibler une portion limitée de la population » (Instigateur d'aménagement éphémère #02). Ainsi, un risque est bien présent dans le cadre de ces projets de ne cibler qu'un type bien précis de population, en l'occurrence ici les jeunes travailleurs qualifiés, au détriment d'autres groupes. Nous avons néanmoins pu observer que la diversité des populations fréquentant les aménagements éphémères du secteur Saint-Viateur Est est une réelle préoccupation pour les instigateurs de ces projets.

La forte présence de jeunes travailleurs qualifiés dans le secteur teinte donc les populations fréquentant les aménagements éphémères locaux. Pour un gestionnaire d'entreprise technologique, cette relative homogénéité socioéconomique au sein de ces aménagements constitue un élément reflétant l'embourgeoisement du secteur, déjà en marche depuis plusieurs années :

Après, c'est sûr que quelque part, c'est un quartier gentrifié. Je veux dire, on a beau dire que c'est des lieux qui mélangent les gens, où les gens se

croisent, mais je veux dire... Tu vas à Aire Commune, tout le monde est pas mal beau, *hip* et *cool*. C'est quand même pas... C'est quand même un certain *crowd*. Tu ne vas pas voir les petits vieux de la résidence pour personnes âgées du coin. Donc, est-ce que c'est vraiment un lieu où les classes sociales et les milieux se mélangent? Pas tant que ça, parce que le Mile End, à mon avis, est déjà passé ce stade où c'est... Il y a un type de *crowd* au Mile End, il y a un type de gens qui sont quand même toujours plutôt aisés, beaux, jeunes. Tu ne vois pas de tout non plus en termes démographiques et classes socioéconomiques, et tout. (Gestionnaire d'entreprise technologique #07)

Cette exclusivité sociale pouvant être engendrée par les aménagements éphémères semble attester du glissement précédemment discuté de ces interventions sur l'espace urbain, réalisées par des classes créatives, ciblant davantage les désirs de groupes bien précis que les besoins globaux d'une population (Devlin, 2017).

### 3.2.2 La mise à l'avant plan de la concertation entre différents acteurs : un constat nuancé

Au-delà de l'embourgeoisement du secteur Saint-Viateur Est, la concentration d'entreprises technologiques et d'aménagements éphémères a favorisé la mise en place de collaborations entre différents acteurs locaux. À titre d'exemple, cette proximité entre collaborateurs et clients semble faciliter les relations d'affaires entre certaines entreprises, ce qui encourage la synergie au sein de différents projets, comme le mentionne un gestionnaire rencontré :

On a 2-3 clients autour, soit dans le même *building*, ou sur De Gaspé derrière. Puis comme on est souvent appelé à aller sur place chez un client, quand il est de l'autre bord de la rue, disons le contact avec notre employé reste beaucoup plus facile. Il peut revenir le midi, il peut répondre aux questions. Même si c'est juste des *meetings* rapides quand le travail est fait

d'ici. Donc, ça rend les choses pas mal plus faciles pour la collaboration. Donc l'effet local, en tout cas dans notre domaine, est très fort. (Gestionnaire d'entreprise technologique #01)

Toutefois, il convient de mentionner que seuls deux gestionnaires d'entreprises technologiques, de taille moyenne, ont abordé la question de la proximité. Celle-ci ne semble donc pas être considérée en tant que retombée directe pour la majorité des gestionnaires.

Dans le même logique, les nombreux projets développés dans le secteur sont réalisés en étroite collaboration avec les élus et les planificateurs urbains de l'arrondissement, comme l'exemple du Champ des Possibles en témoigne de manière éloquent :

Et on est cogestionnaires du parc avec la Ville de Montréal, via le fait que, depuis 2013, le site a connu un changement de zonage, et est passé d'un zonage industriel à un zonage parc, ce qui fait que l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en est responsable, mais à la même époque, on a signé un accord de cogestion. Donc, on a un modèle de gestion d'un espace public en définition qui est assez rare en fait, qui n'est pas vraiment connu, et qui n'a pas de précédents. (Instigateur d'aménagement éphémère #02)

Nous pouvons donc observer une collaboration et la mise en place de canaux de communication entre des acteurs des secteurs public, privé et communautaire dans le cadre de ces interventions éphémères, facilitant ainsi la concertation entre ces derniers en rapport avec l'aménagement urbain et le développement du secteur.

Certains aménagements éphémères permettent également, selon plusieurs acteurs interviewés, de favoriser la démocratie et la participation citoyenne, à travers un ancrage au sein de la communauté locale. Le Champ des Possibles, Semer la biodiversité et Viaduc 375, à travers diverses animations, représentent, pour leurs

instigateurs, de nouvelles façons de concevoir la ville et le rapport des citoyens à l'aménagement, en visant à développer une conscience de l'espace urbain et de l'importance de l'implication locale pour assurer la qualité du cadre de vie :

Si les projets sont concertés et qu'il y a un intrant citoyen important, je pense que ça contribue à, un peu comme je te disais, ça favorise la démocratie participative. C'est-à-dire que le geste de l'urbanisme, de la planification urbaine, théoriquement, c'est un geste technocratique qui est une chasse gardée de l'administration, et peut-être ultimement des élus, mais c'est une chasse gardée. Puis de faire des projets d'urbanisme temporaire, transitoire concertés, ça contribue à ce que ces citoyens-là se développent une vision, développent une vue un peu plus macro sur le territoire, interviennent, on va vers des gestes d'aménagement, se commettent, interpellent les décideurs, les élus. Ça créer une vie, qui est plus qu'une vie sociale selon moi, qui est une vie démocratique, un camp d'entraînement pour une démocratie participative selon moi. (Instigateur d'aménagement éphémère #05)

Ces aménagements exercent aussi une influence politique au niveau de l'aménagement urbain du secteur selon les acteurs rencontrés. À travers leur réalisation, il serait possible d'influer sur les décisions prises par les élus et les planificateurs urbains locaux. Dans le cas du secteur Saint-Viateur Est, une majorité de ces derniers découle de grandes consultations citoyennes, tenues depuis 2009, visant sa revitalisation, et permettant la transposition des volontés et des besoins exprimés par la population dans l'espace urbain. En effet, ces projets d'aménagement, selon les instigateurs interrogés, font en sorte de concrétiser des revendications locales de la population, et encouragent la réappropriation de certaines friches industrielles du secteur :

Est-ce qu'on peut revendiquer des choses? Est-ce qu'on peut embarquer dans un mouvement de revendication? Apporter des changements ou refuser des changements? Se réapproprier le truc. Puis Viaduc, c'est ça, c'était de montrer aux gens du quartier : vous avez le droit à cet espace à

côté de chez vous. Il est sous-utilisé, vous avez le droit de le revendiquer puis de l'utiliser. Parce que là, actuellement, le viaduc, il sert aux gens qui habitent loin, qui viennent en voiture et qui transitent par là pour aller au centre-ville, pour aller travailler. C'est comme si le monde passe dans ton corridor ou qu'il te marche dessus. C'est chez toi, puis le monde passe à travers. T'as le droit de dire comme : et bien non, c'est chez moi, j'ai le droit de décider ce que je veux faire avec, puis de le revendiquer. C'est quand même puissant ça, de renverser cette idée-là, de dire que le quartier est pas changeable. C'est quand même quelque chose de fort. (Instigateur d'aménagement éphémère #04)

Il convient par contre de remettre en perspective que ces projets d'aménagement sont le fait des classes créatives précédemment discutées, imposant donc un questionnement de ce que l'on considère réellement en tant que participation citoyenne : les besoins de la population ou plutôt les désirs de certains groupes d'intérêt?

Malgré les propos avancés ci-haut, un manque de collaborations reste présent avec les entreprises technologiques locales. Il participe à une forme d'incompréhension au sujet des enjeux et défis qu'éprouvent ces acteurs dans leurs activités quotidiennes. Ce manque de collaborations est également observable en ce qui concerne les relations entre ces entreprises et les pouvoirs publics, essentiellement l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Par la mauvaise compréhension des réalités vécues par chacun des acteurs, celui-ci engendre différentes problématiques locales, telles le manque d'espaces de stationnement et la desserte déficiente en transport collectif.

### 3.2.3 L'influence d'Ubisoft sur le développement local

Nous avons également observé la grande influence qu'exerce l'entreprise Ubisoft sur le secteur Saint-Viateur Est. Celle-ci réside en sa qualité de plus important employeur local, faisant en sorte que l'entreprise, peu importe les actions qu'elle pose, influe directement sur de nombreux aspects du secteur. En tant que première grande entreprise technologique, dans le domaine du jeu vidéo, à s'établir concrètement dans le quartier en 1997, les acteurs questionnés soutiennent qu'elle a contribué à façonner le secteur Saint-Viateur Est tel qu'on le connaît aujourd'hui, notamment via l'attraction de nombreuses autres entreprises, désireuses de s'établir à proximité d'un joueur technologique de cette stature :

D'après moi, un des facteurs majeurs va rester Ubisoft. C'est 3 000 employés dans le quartier. Ça l'a apporté, justement, un lot de jeunes professionnels qui font de l'argent dans le quartier. Puis après ça, le quartier a commencé à changer, puis après ça, et bien justement, d'autres entreprises qui font comme : bah, si Ubisoft est dans le quartier, nous autres aussi on pourrait se rapprocher, puis essayer de bénéficier de ça. (Gestionnaire d'entreprise technologique #04)

Cependant, la présence d'une entreprise de cette importance n'apporte pas que des bénéfices localement. De nombreux acteurs interrogés précisent qu'Ubisoft contribue sans équivoque à l'embourgeoisement du secteur Saint-Viateur Est, et donc à toutes les problématiques en découlant mentionnées précédemment, qui la touche dans ses propres projets d'expansion locaux :

Après, ça tire vers le haut, donc ce n'est pas nécessairement que bien. C'est-à-dire, Ubisoft, en général, c'est un... C'est 2 500 employés je crois, en général très bien payés, en général qui ont des moyens, qui dépensent, qui font monter les prix de tout. Je crois que le latté est passé, de mon

vivant, depuis que j'habite ici, de 2,50 \$ à 4,50 \$, le moindre latté que tu peux trouver aujourd'hui dans le quartier. C'est quand même énorme. Je crois qu'Ubisoft a beaucoup contribué à ça, à cette gentrification, à cette augmentation des prix. (Gestionnaire d'entreprise technologique #07)

Consciente de ce fait, il convient de préciser qu'Ubisoft s'implique activement dans la vie de quartier du secteur, en partie dans l'optique de compenser pour les effets socioéconomiques négatifs que sa présence a engendrés et continue de créer. Cette implication se traduit par un dialogue avec les principaux acteurs communautaires locaux, ainsi que par le financement de différentes initiatives visant la communauté.

Cette influence de l'entreprise sur le secteur Saint-Viateur Est est telle que les acteurs rencontrés ne dénotent que peu d'implication locale des autres grandes entreprises y étant présentes, comme Sun Life et Framestore : « Framestore a jamais rien fait dans ce sens-là. Je veux dire, ils sont là aussi. Il y en a qui ne font absolument rien » (Gestionnaire d'entreprise technologique #03). Ubisoft apparaît donc être dans une classe à part dans le secteur en rapport à son influence et aux actions qu'elle porte localement.

Toutefois, il semble que malgré cette écoute et cette implication auprès des acteurs communautaires locaux, l'accélération de l'embourgeoisement local auquel Ubisoft contribue reste porteur de trop nombreux impacts néfastes. De plus, les comptes rendus du comité de revitalisation du secteur permettent de remarquer qu'après avoir participé à quelques rencontres, les représentants d'Ubisoft se sont démarqués par un fort taux d'absentéisme, n'encourageant certainement pas le dialogue avec les autres acteurs présents au sein de ce comité se penchant sur le devenir du secteur Saint-Viateur Est.

En somme, bien que la concentration d'entreprises technologiques et d'aménagements éphémères dans le secteur Saint-Viateur Est ait favorisé son

développement et sa transformation, et que des formes de concertations entre différents acteurs soient mises en place, force est de constater la présence d'un phénomène d'embourgeoisement, se traduisant par une hausse des valeurs foncières, une modification de l'offre commerciale, ainsi qu'une privatisation de l'espace public exacerbant une exclusivité sociale. Ces phénomènes, portés par des classes créatives, produisent donc des impacts relativement similaires, à travers une revitalisation locale et les externalités négatives y étant associées.

Tableau 3.3 Les enjeux soulevés par la concentration d'entreprises technologiques et d'aménagements éphémères

Objets	Catégories	Enjeux
Entreprises technologiques	Embourgeoisement	Hausse des valeurs foncières
		Départ des artistes
		Modification de l'offre commerciale
	Développement local	Collaboration entre entreprises
Dynamisme économique et social		
Influence d'Ubisoft sur le secteur	Faible influence des autres grandes entreprises	
Aménagements éphémères	Communauté locale	Collaboration entre différents acteurs locaux
		Démocratie et participation citoyenne
	Aménagement du secteur	Qualité du milieu de vie
		Utilisation efficiente de l'espace
		Influence sur les politiques d'aménagement urbain
Privatisation de l'espace public	Exclusivité sociale	

### 3.3 Des interactions à la pièce entre les entreprises technologiques et les instigateurs d'aménagements éphémères

Comme nous l'avons vu précédemment, les transformations récentes du secteur Saint-Viateur Est sont essentiellement issues de trois facteurs : l'implantation d'Ubisoft, les politiques publiques de revitalisation mises en place, et au cours des dernières années, l'émergence de différentes formes d'aménagements éphémères. La présence de cette variété d'acteurs impliqués dans le secteur, provenant du privé, du public et du communautaire, et leurs activités ont favorisé l'établissement de certaines concertations à des moments précis dans le temps, à travers de nombreuses réunions adressant le devenir du secteur. Il convient de préciser que ces concertations ont plutôt été privilégiées dans le cadre du programme de revitalisation urbaine du secteur Saint-Viateur, à travers des interactions formelles entre les différents acteurs présents. D'autres dynamiques se sont toutefois développées en parallèle, dans le cadre de la réalisation d'aménagements éphémères.

À la lumière des discussions que nous avons eues, bien que les gestionnaires d'entreprises technologiques témoignent d'une bonne connaissance des aménagements éphémères présents dans le secteur Saint-Viateur Est de par leur fréquentation, les acteurs finançant et réalisant ces projets leurs restent essentiellement inconnus. Quant à la connaissance des entreprises technologiques par les instigateurs d'aménagements éphémères, il est possible de dégager de nos entretiens une relative méconnaissance de ces dernières. L'exception à cette situation est Ubisoft, de par son importance locale, et en raison du rôle historique que l'entreprise a joué dans le redéveloppement du secteur. Il est donc possible d'observer une bonne connaissance de la principale entreprise technologique du secteur Saint-Viateur Est par les instigateurs d'aménagements éphémères, mais une très faible connaissance des plus petites entreprises.

Partant de ce constat, nous avons pu observer une difficile implication des petites entreprises locales dans les aménagements éphémères, par manque de moyens financiers ou de ressources humaines, ce qui laisse toute la place aux grandes entreprises, principalement Ubisoft : « Nous on serait... Ça va être difficile. C'est seulement les plus grands acteurs, comme Ubisoft, qui pourraient participer. Il n'y a personne d'autre qui a un budget d'aménagement public dans leur budget » (Gestionnaire d'entreprise technologique #05). Les instigateurs d'aménagements éphémères ne semblent avoir que peu de contacts avec les autres entreprises technologiques du secteur Saint-Viateur Est, bien qu'ils semblent ouverts à les rencontrer : « Fait qu'en fait, ça a juste pas adonné, puis dans mon mandat, je pense que ce serait normal que je rencontre plus ces groupes-là, parce qu'ils font partie du paysage social du secteur. Je ne les connais pas » (Instigateur d'aménagement éphémère #02). Ils sont aussi conscients de la difficulté pour les petites entreprises de s'impliquer concrètement dans leurs projets. L'écosystème local des individus et des entreprises se construisant selon les besoins du moment, il est donc logique d'observer que la seule entreprise ayant des contacts soutenus avec les instigateurs d'aménagements éphémères du secteur soit Ubisoft.

Les interactions entre Ubisoft et les aménagements éphémères passent en premier lieu par une fréquentation de la part des travailleurs, à travers des usages touchant aux différents événements organisés, à des rencontres de travail, ainsi qu'à des moments de détente, sur l'heure du dîner par exemple. Ensuite, l'entreprise a fourni une contribution financière à trois des aménagements éphémères du secteur Saint-Viateur Est (Aire Commune, le Marché des Possibles et Viaduc 375), sans forcément attendre de retour sur l'investissement, car, dans bien des cas, il est difficile pour ces projets de poursuivre leurs activités sans la participation financière de l'entreprise.

Le financement de ces projets d'aménagement rapporte au final des dividendes pour Ubisoft, car en plus d'assurer la survie de ces initiatives, contribuant à l'atmosphère ambiante du secteur et à son dynamisme, elle s'y associe, renforçant son propre caractère innovant et son image de marque, favorisant par le fait même l'attraction de jeunes travailleurs qualifiés. Il convient de plus de mentionner que tous les projets ne bénéficient pas automatiquement de ce financement. Une certaine adéquation avec les intérêts de l'entreprise est incontournable, façonnant par le fait même l'offre au sein de ces projets. Ainsi, Ubisoft, par l'octroi d'un financement à plusieurs aménagements éphémères du secteur, s'assure un certain droit de regard sur les interventions réalisées, afin qu'elles cadrent avec sa vision du développement local. Ceci fait en sorte que ces divers aménagements sont formatés, tout en leur laissant une certaine latitude dans les animations proposées, dans l'optique de modeler l'espace public pour qu'il bénéficie aux activités de l'entreprise, à travers le dynamisme local et l'attraction de travailleurs qualifiés, posant des questions en rapport au droit à la ville des différentes populations habitant et fréquentant le secteur.

En plus de ce financement, l'entreprise a réalisé un aménagement éphémère en juin 2017, L'Été Mile End, afin de célébrer ses 20 ans dans le secteur Saint-Viateur Est, participant donc directement à la fabrique et à l'animation de l'espace public. Parmi l'ensemble des entreprises technologiques du secteur, ce cas constitue le seul exemple où une entreprise a concrètement conçu un projet de ce type. Celui-ci a toutefois été reçu plutôt froidement par la population locale, dû à un manque de concertation et à un sentiment d'empiètement du privé sur l'espace public. La privatisation de l'espace public est en effet une réelle problématique qu'engendre l'implication d'entreprises dans les aménagements éphémères.

L'importance de ces enjeux n'est toutefois pas partagée par une majorité de gestionnaires et d'instigateurs, les différents propos collectés étant à cet égard

relativement nuancés. Ces derniers considèrent que l'implication dans leurs projets des entreprises technologiques est intéressante, car elle permet une meilleure adéquation de ceux-ci avec les besoins des nombreux travailleurs du secteur Saint-Viateur Est : « Ma perception de ces acteurs-là, c'est qu'ils ont peut-être besoin... J'aimerais ça... Ma perception c'est que j'aimerais ça leur offrir un espace public qui leur conviennent, puis qu'il ne soit pas juste événementiel » (Instigateur d'aménagement éphémère #02). De plus, cette implication favorise la présence d'un apport financier pouvant assurer la stabilité et la pérennité des aménagements, comme un instigateur le rapporte, faisant valoir l'importance du résultat obtenu, plutôt que du processus :

Probablement que ces critiques-là arriveraient, mais l'argumentaire est simple. Pour faire un projet, ça prend de l'argent, puis malheureusement, les ressources sont limitées au niveau public, donc dès fois, il faut aller vers le privé. Puis qui dit *sponsoring* ne dit pas privatisation. Si tu fais un projet sur l'espace public, ça reste l'espace public. Si une entreprise a un intérêt à s'investir dans un projet ou un autre via une commandite, *so what?* Qu'est-ce qui est mieux? Est-ce que c'est mieux d'avoir un terrain vacant ou un jardin collectif qui nourrit 15 familles dans le quartier et qui contribue à faire de la sensibilisation à l'alimentation? (Instigateur d'aménagement éphémère #05)

L'établissement d'un dialogue avec les entreprises locales, afin que tous saisissent les objectifs et les besoins des différents groupes présents, dans le but de favoriser les intérêts de la communauté, est également avancé. Pour certains de ces instigateurs, ce support financier est même la moindre des choses, dans l'optique où ces entreprises, et particulièrement Ubisoft, se doivent de faire leur part au sein du secteur, notamment afin de compenser pour les impacts néfastes qu'elles engendrent sur celui-ci, concernant principalement son embourgeoisement.

De même, pour certains gestionnaires d'entreprises technologiques, le fait de voir une entreprise s'impliquer dans un projet touchant à l'espace public ne pose pas de réels problèmes. L'exemple des nombreux festivals montréalais commandités par le secteur privé est soulevé. Il est aussi ajouté qu'un encadrement de l'implication du privé dans des projets prenant place au sein de l'espace public est réalisé par les pouvoirs publics locaux, en l'occurrence l'arrondissement, afin d'éviter toute forme de privatisation : « Dans le cas d'Ubisoft c'était leur anniversaire. Il a fallu travailler avec eux pour que ce soit un événement ouvert au grand public, parce que nous on ne peut pas prêter le domaine public pour un anniversaire privé » (Acteur du développement économique et urbain #05). De plus, le fait de démontrer une sensibilité envers le secteur et sa communauté locale, en tant que parties prenantes de l'écosystème en place, est évoqué.

Au final, Ubisoft, par la fréquentation de ses employés et un financement de nombreux aménagements éphémères, s'assure de favoriser des projets s'alignant avec ses intérêts pour le développement du secteur. La privatisation de l'espace public n'est cependant pas perçue par de nombreux acteurs comme un réel enjeu, car l'implication de cette entreprise permet d'assurer la pérennité des projets et le dynamisme local. Par contre, la mainmise qu'exerce Ubisoft sur le secteur Saint-Viateur Est soulève des inquiétudes en rapport à son devenir auprès d'autres strates de la population, comme les artistes et les citoyens résidant à proximité. Le tableau suivant récapitule les résultats de recherche dont nous venons de rendre compte.

Tableau 3.4 Les impacts qu'engendre la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises de l'économie de la connaissance et aménagements éphémères sur le milieu local

Thèmes	Catégories	Impacts
Contacts entre les acteurs locaux	Entreprises technologiques	Connaissance de quelques organismes réalisant des aménagements éphémères
	Aménagements éphémères	Pas de contacts avec les entreprises technologiques, sauf avec les grandes entreprises comme Ubisoft
Motivations des acteurs locaux	Intérêts pour Ubisoft	Sensibilité locale
		Favoriser l'attraction et la rétention de jeunes travailleurs qualifiés
		Influence au sein des aménagements éphémères par leur financement
		Profiter des retombées positives des projets
	Intérêts pour les aménagements éphémères	Meilleure adéquation avec les besoins des travailleurs
		Stabilité et pérennité des projets via le financement
Établissement d'un dialogue avec les entreprises		
Enjeux découlant de l'implication d'Ubisoft	-	Privatisation de l'espace public
	-	Difficile implication des petites entreprises

## CHAPITRE IV

### LA DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ce quatrième et dernier chapitre de notre recherche abordera la discussion des résultats présentés précédemment. Celle-ci nous permettra de faire un retour critique sur nos résultats de recherche, à la lumière des principaux écrits présents dans la littérature scientifique, mobilisés dans notre cadre théorique, en soulignant les similitudes et les distinctions avec ces derniers. Ce regard critique nous permettra d'une part de discuter de la mesure dans laquelle nos résultats contribuent à l'avancement des connaissances, et d'autre part de mettre en évidence les limites de notre recherche. Au cours de cette discussion, nous répondrons à nos deux questions de recherche : 1) Quels sont les éléments pouvant expliquer la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels? De plus, quels sont les enjeux urbanistiques qui en découlent? 2) Dans quelle mesure la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises de l'économie de la connaissance et aménagements éphémères impacte-t-elle le milieu local?

#### 4.1 Des opportunités et des possibilités pour les classes créatives... et pour les pouvoirs publics?

Comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre, les opportunités et les possibilités que laisse entrevoir l'environnement postindustriel du secteur Saint-Viateur Est, ainsi

que, dans un second temps, la qualité du cadre de vie du milieu dans lequel il se trouve, concernant la proximité d'une diversité de services et d'aménités, l'existence d'une scène culturelle dynamique et la présence de lieux de rencontre (cafés et espaces publics dont font partie les aménagements éphémères), sont les principaux facteurs expliquant la localisation des entreprises technologiques et des aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels. Nos résultats corroborent donc en bonne partie le cadre théorique mobilisé, se basant sur le concept de reterritorialisation des activités économiques, tel que défini par Hutton (2004, 2008 et 2009), et sur celui, composite, d'aménagement éphémères, se référant aux propos d'auteurs tels Lydon et Garcia (2015) et Mould (2014).

L'une des principales contributions de notre recherche concerne donc le fait de nuancer la perte d'importance des facteurs de localisation « durs » décrite par Bontje et Musterd (2009), nous permettant donc de ne confirmer que partiellement l'hypothèse posée pour notre première question de recherche. Ces facteurs (loyers abordables, taille des locaux et présence de friches), en tant qu'éléments résiduels du processus de désindustrialisation et de l'abandon des politiques publiques, sont saisis en qualité d'opportunités de développement économique par les entreprises de l'économie de la connaissance et les jeunes travailleurs qualifiés les caractérisant, et comme manière d'expérimenter des initiatives sur l'espace public par les jeunes professionnels de l'aménagement réalisant des interventions éphémères. Dans un cas comme dans l'autre, cette approche s'inscrit de manière opportuniste dans le contexte de l'économie de la connaissance et des politiques néolibérales de développement urbain.

Ainsi, bien que les jeunes travailleurs qualifiés et les professionnels de l'aménagement, appartenant aux classes créatives abordées dans le cadre de notre étude, discutent de manière générale sur l'importance de la diversité de services locaux, du dynamisme culturel et de la qualité de l'espace public, force est de

constater que ces éléments ne semblent pas être ceux revêtant la plus grande importance dans le choix de localisation des diverses activités que ces derniers exercent, bien qu'ils en fassent évidemment partie. La nuance qu'apporte notre recherche à cet égard vient en quelque sorte contester le discours urbain mis de l'avant depuis le début des années 2000, axé sur les facteurs de localisation « doux ».

Dès lors, l'importance que conservent les facteurs de localisation « durs » met en question le réel impact des politiques publiques tablant sur la qualité des espaces publics et le dynamisme socioculturel des quartiers, les facteurs « doux », dans l'optique de favoriser l'attraction d'entreprises de l'économie de la connaissance et de jeunes travailleurs qualifiés, s'inscrivant dans une perspective fortement inspirée de la thèse de la classe créative de Florida (2002). En effet, à l'aune des résultats obtenus, et bien que divers projets d'amélioration de l'espace public aient été réalisés, les politiques publiques mises en place ne semblent pas jouer un rôle majeur dans l'attractivité du secteur Saint-Viateur Est pour les entreprises technologiques et les aménagements éphémères, comparativement à l'abordabilité des loyers et à la présence de friches industrielles.

Nos résultats de recherche nous amènent à avancer que les pouvoirs publics auraient tout intérêt à développer de nouvelles politiques publiques centrées autour des coûts des loyers et de la disponibilité de locaux pour les entreprises de l'économie de la connaissance, et de l'animation de friches et de terrains sous-utilisés pour les aménagements éphémères, en parallèle des politiques actuelles. Évidemment, il est bien plus facile d'agir sur l'espace public à travers différentes modifications esthétiques que sur la dynamique économique intrinsèque au marché de l'immobilier. De plus, ce changement de paradigme au sein des politiques publiques impliquerait une redéfinition globale de la conception du développement économique local et de la qualité de l'environnement urbain.

À titre d'exemple, mentionnons, comme nous l'avons vu précédemment, le programme de crédits d'impôt du gouvernement du Québec qui a incité Ubisoft à ouvrir un bureau à Montréal, emmenant un renouveau au sein du secteur Saint-Viateur Est. Ne touchant pas la qualité de l'espace public, mais bien la dynamique économique locale, ce programme a eu des impacts considérables en ce qui concerne le développement du secteur. L'exemple de la Cité du Multimédia, également abordé dans notre recherche, avec son crédit d'impôt territorialisé visant la relance d'un quartier bien précis, s'inscrit dans cette même logique.

Les politiques publiques essentiellement basées sur la qualité de l'espace public et le dynamisme socioculturel à partir du début des années 2000, ont donc tendues à tranquillement délaissé de nombreux aspects concernant le contexte économique et le cadre bâti de divers quartiers. Sachant l'importance de ces facteurs de localisation « durs » pour les entreprises et acteurs communautaires, le cas étudié nuance l'importance des politiques mises actuellement de l'avant par les administrations locales dans le développement futur d'un quartier donné, ne semblant en dépendre que faiblement au final.

#### 4.2 Un remède pour les externalités négatives locales engendrées par la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères?

Dans le même ordre d'idée, une importance accrue des pouvoirs publics à travers l'élaboration de nouvelles politiques porteuses pour le développement local des quartiers nous apparaît également pouvoir offrir une solution aux enjeux soulevés par la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans un milieu donné. Comme nous en avons fait mention lors de la présentation de nos résultats de recherche, la concentration de ces deux phénomènes

dans un même quartier contribue à l'embourgeoisement local et à une forme de privatisation de l'espace public, s'accordant de manière générale avec les propos formulés par Hutton (2004, 2008 et 2009), LaFromboise (2017), Lydon et Garcia (2015) et Mould (2014). Ainsi, le rôle des pouvoirs publics dans cette situation ne reviendrait-il pas à s'impliquer davantage localement, afin de palier ces enjeux?

Ces enjeux dépassent bien évidemment le cadre strictement local d'opération des pouvoirs publics, car ils participent de dynamiques sociales et économiques beaucoup plus larges. Néanmoins, il nous semble pertinent de discuter d'une présence accrue des pouvoirs publics, en tant que garants du bien commun, et pouvant tenter de concilier les intérêts des nombreux acteurs composant l'écosystème d'un quartier. En guise d'exemple, rappelons l'implication de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, ayant pris la forme d'un règlement imposant des limites de subdivisions d'étages, dans la négociation ayant lieu dans le secteur Saint-Viateur Est entre le promoteur immobilier Allied Properties et le regroupement d'artistes Pied carré, afin d'assurer la mise en place de loyers abordables et d'étages réservées aux ateliers d'artistes. Bien que les retombées actuelles de cette négociation soient définitivement mitigées (voir la section 2.1 du chapitre 3), nous voyons bien à travers ce cas précis qu'il reste possible pour les pouvoirs publics d'influencer le développement local d'un quartier au plan économique, et de palier différents enjeux y étant présents.

Toutefois, la tendance actuellement observable des politiques publiques, majoritairement orientées autour des facteurs de localisation « doux » décrits plus haut, jumelée avec la perte d'influence des pouvoirs publics au sortir de la crise économique de 2008, ouvre toute la question des acteurs qui prennent davantage d'importance localement. À ce propos, sont-ce les groupes communautaires ou plutôt les acteurs privés qui sont les plus susceptibles de prendre en main le devenir d'un quartier donné?

### 4.3 La perte d'influence des pouvoirs publics ou la prise de contrôle du développement local par l'entreprise privée

Nos résultats concernant la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises de l'économie de la connaissance et aménagements éphémères, basés sur l'interface entre production et consommation de l'espace urbain par les jeunes travailleurs qualifiés (Hutton, 2008), peuvent nous aider à répondre à cette question. En effet, le cas d'Ubisoft démontre de manière éloquent que les interactions entre différents acteurs au sein d'un quartier donné sont l'objet d'une lutte de pouvoir pour influencer le développement local. Le cas étudié témoigne du fait que cette grande entreprise entrevoit les interactions avec les aménagements éphémères en tant que gestes visant à favoriser l'attraction de jeunes travailleurs qualifiés, et permettant de profiter des retombées positives des projets, nous permettant de confirmer l'hypothèse posée pour notre seconde question de recherche.

Bien que pour les instigateurs d'aménagements éphémères ces interactions avec Ubisoft soient intéressantes, dans la mesure où elles permettent une meilleure adéquation des projets avec les besoins des nombreux travailleurs locaux, fournissent un support financier assurant une stabilité et une pérennité, et favorisent l'établissement d'un dialogue avec un important acteur local, nous pouvons nous questionner par rapport à cette transaction ayant pour objet premier l'espace urbain.

Ces interactions avec une entreprise privée, joueur mondial dans le domaine des jeux vidéo qui plus est, font écho à la perte de subversité et de revendications socioéconomiques des aménagements éphémères décrite par Mould (2014) et Webb (2018), entre autres auteurs. Nous assistons, dans ce contexte, à la récupération d'actions fondamentalement à l'encontre de l'ordre établi pour les mobiliser au sein

des politiques de développement néolibérales des villes (Béal et Rousseau, 2014). Ces interventions sur l'espace urbain migreraient dès lors, pour reprendre le vocabulaire consacré par de Certeau (1990), du registre des tactiques vers celui des stratégies.

Sachant que la survie des aménagements éphémères étudiés se ferait difficilement sans l'apport financier d'Ubisoft, il est nécessaire de s'interroger au sujet des possibles arbitrages de cette situation. Devrait-on poursuivre de la même manière ces interventions, sachant que la caution d'une grande entreprise privée, ayant des objectifs bien précis pour le développement local du quartier, notamment l'attraction de travailleurs qualifiés, biaise leurs visées initiales? Ou devrait-on plutôt ne viser à concrétiser que les aménagements pouvant voir le jour sans financement privé, au risque de voir leur nombre chuter de manière importante?

Toute la question de l'implication des pouvoirs publics dans le développement local revient donc encore une fois à l'avant plan. En effet, le contexte de mainmise d'une grande entreprise sur les initiatives d'aménagement de terrains sous-utilisés, et plus largement sur le développement du secteur, peut être perçu en tant qu'opportunité pour les pouvoirs publics, afin de bonifier leur implication locale. Non seulement sont-ils bien placés pour favoriser la conciliation des intérêts de divers groupes, mais par le biais d'un appui logistique ou de subventions bonifiées, ils pourraient être en mesure d'assurer eux aussi la concrétisation de nombreux aménagements éphémères.

De plus, sachant, comme nous l'avons démontré tout au long de notre recherche, que les instigateurs de ces projets d'aménagement appartiennent tout autant aux classes créatives décrites par Florida (2002) que les travailleurs d'entreprises de l'économie de la connaissance, causant un risque de perpétuation des inégalités socioéconomiques (Devlin, 2017; Douglas, 2015; Thorpe, 2018), les pouvoirs publics

pourraient user de leur centralité dans l'écosystème du quartier, afin d'assurer l'intégration des autres populations locales au sein de ces initiatives.

Cela dit, il est certain que cette implication des pouvoirs publics auprès des aménagements éphémères ne serait pas faite de manière désintéressée, favorisant par le fait même leur institutionnalisation et leur professionnalisation (Douay et Prévot, 2016; Mould, 2014), démarche déjà entamée par l'omniprésence en leur sein des classes créatives, comme nous l'avons détaillé dans le précédent chapitre. Celle-ci aurait à tout le moins, à notre sens, le mérite d'assurer que l'espace urbain ne soit pas privatisé, et ne corresponde pas aux volontés d'une seule grande entreprise, tentant de se positionner localement pour assurer sa croissance économique.

Dans un autre ordre d'idée, nous pouvons également avancer qu'un retour du côté subversif de ces aménagements pourrait être perçu en tant qu'idéal, afin de dénoncer l'embourgeoisement local et la privatisation de l'espace public. En effet, le renvoi de ces projets d'aménagement à leur essence, qui vise une prise de conscience de l'importance de l'action locale et de la participation citoyenne, ainsi que de l'établissement d'un dialogue avec les différents acteurs de l'écosystème, afin de favoriser l'amélioration du cadre de vie (Douay et Prévot, 2016; Lydon et Garcia, 2015), saurait être porteur pour le développement local du secteur Saint-Viateur Est, ainsi que de nombreux autres quartiers centraux postindustriels.

En somme, l'exemple des aménagements éphémères nous permet de constater l'ascendant actuel d'Ubisoft sur le secteur Saint-Viateur Est, et nous laisse envisager les manières dont les pouvoirs publics pourraient se le réapproprier, tentant de répondre aux enjeux et impacts soulevés par cette situation. À la lumière de la recherche que nous avons menée, il ressort donc que les pouvoirs publics, grâce aux différentes politiques publiques qu'ils mettent en place, ont encore un important rôle à jouer dans le devenir des quartiers centraux postindustriels, que ce soit au niveau

social, économique ou environnemental, en tablant sur un dialogue avec les différentes parties prenantes, groupes communautaires et entreprises privées, et en axant leurs interventions sur la qualité du cadre de vie, à travers l'atténuation d'enjeux tels l'embourgeoisement et la privatisation de l'espace public.

## CONCLUSION

Notre recherche visait l'atteinte de trois principaux objectifs. Tout d'abord, elle tentait de mettre en évidence les facteurs expliquant la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels. À ce sujet, nous avons observé que les vestiges de l'ère industrielle, à travers le cadre bâti et la présence de friches consacrent le secteur Saint-Viateur Est en tant que lieu d'opportunités, de développement économique pour les entreprises technologiques d'une part, et d'expérimentation au sein de l'espace public pour les instigateurs d'aménagements éphémères d'autre part. Ces classes créatives plurielles consomment non seulement des aménités et des services au sein du secteur, mais concourent aussi au façonnement et à l'animation de l'espace urbain. Celles-ci, bien que distinctes de par leurs diverses activités, se rejoignent par une localisation commune, qui engendre toutefois de rapides transformations du territoire, découlant sur l'apparition de nouveaux enjeux urbanistiques.

De plus, notre étude de cas du secteur Saint-Viateur Est témoigne du fait que depuis l'implantation de l'entreprise Ubisoft grâce à un crédit d'impôt déterritorialisé, les agissements des pouvoirs publics, à travers le développement d'une vision porteuse et des investissements sur le domaine public, n'influencent pas directement le choix de localisation des entreprises technologiques et des aménagements éphémères. Ce constat s'explique par des réalisations locales perçues comme étant timides, illustrant d'une certaine manière le recul de l'influence des pouvoirs publics, laissant la place à d'autres types d'acteurs, à l'instar des entreprises de l'économie de la connaissance. Notre recherche se trouve donc à nuancer les propos avancés par Bontje et Musterd (2009) et Hutton (2004, 2008 et 2009) à propos de la perte d'importance des facteurs

de localisation « durs » au profit des facteurs de localisation « doux ». Elle a aussi contribué à confirmer l'importance de l'environnement urbain local pour les aménagements éphémères abordée par des auteurs tels Lydon et Garcia (2015), LaFromboise (2017) et Mould (2014).

Ensuite, notre second objectif de recherche cherchait, lui, à identifier les enjeux d'ordre urbanistique découlant de la concentration d'entreprises de l'économie de la connaissance et d'aménagements éphémères dans les quartiers centraux postindustriels. Bien que ces transformations locales aient favorisé le développement du secteur Saint-Viateur Est et l'apparition de concertations entre différents acteurs, elles ont également contribué à son embourgeoisement via une hausse des valeurs foncières, une modification de l'offre commerciale, ainsi qu'une privatisation de l'espace public exacerbant une exclusivité sociale. À ce propos, Ubisoft est dans une classe à part, en lien avec son influence locale et les actions qu'elle porte. Ainsi, tant la reterritorialisation des activités économiques que la réalisation d'aménagements éphémères, tous deux pilotés par des classes créatives, produisent des impacts assez similaires sur le secteur.

Ces résultats font encore une fois, pour les entreprises de l'économie de la connaissance, écho aux enseignements de Hutton (2004, 2008 et 2009), à travers le concept de reterritorialisation des activités économiques qu'il met de l'avant. Toutefois, notre recherche met l'accent sur l'importante influence que peut exercer une seule entreprise dans un quartier, comparativement à la présence d'une concentration d'entreprises d'un même domaine. Les enjeux soulevés par la concentration d'aménagements éphémères restent, eux, relativement similaires aux propos émis dans les écrits scientifiques.

Finalement, le troisième et dernier objectif de notre recherche aspirait, pour sa part, à comprendre la manière dont la présence ou l'absence d'interactions entre entreprises

de l'économie de la connaissance et aménagements éphémères influe sur le milieu local. À la lumière des résultats obtenus, il nous a été possible d'observer que l'entreprise Ubisoft, par la fréquentation de ses employés et le financement de la majorité des aménagements éphémères locaux, fait en sorte d'exercer une forme de contrôle sur ces derniers, de façon à ce qu'ils s'accordent avec ses intérêts en lien avec le développement du secteur. Son implication au sein de ces projets, et le risque de privatisation de l'espace public qui peut en découler ne sont toutefois pas considérés en tant qu'enjeux de taille par une majorité d'acteurs rencontrés, car ils font en sorte d'assurer la pérennité des projets et le dynamisme local. Des craintes face au pouvoir qu'exerce Ubisoft sont par contre émises quant à l'avenir du secteur par d'autres strates de la population, telles les artistes et les résidents.

Nous avons donc vu à travers notre recherche que dans le contexte actuel de l'économie de la connaissance, le développement des quartiers centraux postindustriels se caractérise par des discours portant sur la proximité et les spécificités locales, contribuant à la reterritorialisation des activités économiques et à l'attraction de jeunes travailleurs qualifiés, les classes créatives. Dans cette logique, diverses stratégies tablant sur le dynamisme et l'amélioration du cadre de vie, desquelles font partie les aménagements éphémères, sont mises en place dans l'optique d'attirer ces classes créatives. Ainsi, tant la reterritorialisation des activités économiques que les aménagements éphémères participent à la transformation des quartiers centraux postindustriels.

Il convient maintenant de revenir sur certaines des limites de notre recherche. En effet, bien que nous ayons dressé un portrait exhaustif des principaux acteurs présents dans le secteur Saint-Viateur Est, nous n'avons pu tous les rencontrer. Cette situation peut évidemment mener à l'apparition de différents biais au niveau des réponses que nous avons obtenues lors de nos entretiens semi-dirigés. Le fait que nous ayons sélectionné comme échantillon les entreprises technologiques a également pu nous

faire perdre la contemplation de certaines réalités que des entreprises d'autres domaines auraient pu nous faire observer. Toutefois, de par leur prédominance dans le secteur et leur centralité au sein de l'économie de la connaissance, le choix des entreprises technologiques a visé à limiter ce biais. De plus, l'analyse des comptes rendus du comité de revitalisation ne garantit pas la pluralité des opinions, comme certains acteurs n'y siégeaient pas ou ne s'y sont pas présentés. Celle-ci nous a toutefois fournit une meilleure compréhension des mobilisations citoyennes et des enjeux locaux en lien avec le développement du secteur Saint-Viateur à travers le temps.

Nous concluons sur le fait que les recherches sur la transformation des quartiers centraux postindustriels doivent considérer d'autres dynamiques, au-delà des questions strictement résidentielles liées à l'embourgeoisement. En effet, dans un contexte où les facteurs de localisation « durs » conservent leur importance, l'embourgeoisement contribue à un remplacement des activités économiques au sein même du processus de reterritorialisation, mettant en danger la place qu'occupe actuellement les artistes et les jeunes entreprises, le tout au profit de grandes entreprises établies. Dans le même ordre d'idée, cette présence de grandes entreprises devrait également être interrogée en lumière de la perte d'influence des pouvoirs publics, et des impacts que cette dynamique occasionne sur le devenir des quartiers. La concurrence entre les aménagements éphémères et leurs instigateurs pour les friches devrait aussi être approfondie, comme on remarque de trop nombreuses initiatives pour les terrains disponibles. En somme, il convient d'adopter une approche davantage systémique prenant en compte les rapports entre les phénomènes, plutôt que de se contenter de comprendre chacun des phénomènes de manière isolée, au risque d'accentuer ou de reproduire certaines inégalités dans ces quartiers.

ANNEXE A

LA TYPOLOGIE DES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES DU SECTEUR  
SAINT-VIATEUR EST

Tableau A.1 La typologie des entreprises technologiques du secteur Saint-Viateur Est

Nom de l'entreprise	Localisation	Niche d'activité	Détail de l'activité	Nombre d'employés
3 Mind Games	5605 De Gaspé	Éditeur de logiciels	Développement de jeux vidéo et de contenus interactifs	N/D
Agence Topo	5445 De Gaspé	Conception de services informatiques et services connexes	Laboratoire d'écriture et de création numérique pour les espaces du web de la performance et de l'installation. Incubation, production et diffusion d'œuvres multimédias	7
Appnovation Technologies	5455 De Gaspé	Conception de services informatiques et services connexes	Soutien technologique et digital, développement et support	22
Budge Studios	5455 De Gaspé	Éditeur de logiciels	Conception d'applications ludiques visant les	N/D

			enfants	
Busbud	5425 Casgrain	Conception de services informatiques et services connexes	Réservation de voyages en autobus	35
Caravan	5605 De Gaspé	Conception de services informatiques et services connexes	Coopérative spécialisée en stratégie numérique et de contenu, en design d'interfaces, et en applications	20
Darwin Ecosystem Development Inc.	5605 De Gaspé	Conception de services informatiques et services connexes	Traitement de méga données	N/D
Digital Dimension	5555 Casgrain	Conception de services informatiques et services connexes	Design et animation de personnages, et création d'éléments 3D	85
District M	5455 De Gaspé	Conception de services informatiques et services connexes	Solutions programmatiques en publicité numérique	35
Engagement Labs	5606 De Gaspé	Conception de services informatiques et services connexes	Analyse de données provenant des réseaux sociaux	12
Floe Design	5455 De Gaspé	Conception de services informatiques et services	Conception et création de sites web	25

		connexes		
Framestore	5455 De Gaspé	Conception de services informatiques et services connexes	Conception d'imagerie numérique et d'effets visuels	300
Hpj Solutions	5605 De Gaspé	Conception de systèmes informatiques et services connexes	Développement web et marketing numérique	28
Illogika Studios	5425 Casgrain	Conception de systèmes informatiques et services connexes	Développement de jeux vidéo et d'applications	33
Imagine 360	5333 Casgrain	Principal	Visites virtuelles, réalité virtuelle et vidéos 360	N/D
Keatext	5605 De Gaspé	Conception de systèmes informatiques et de services connexes	Plateforme d'analyse de texte intelligente	12
Kngfu	5333 Casgrain	Principal	Création de contenu pour plateformes digitales	N/D
Landr Audio Inc.	160 Saint-Viateur Est	Éditeur de logiciels	Conception d'applications d'enregistrement audio	55
Longbow Advantage	5455 De Gaspé	Éditeur de logiciels	Gestion de données et hébergement web	40
Nexalogy	5333 Casgrain	Principal	Traitement de données provenant	N/D

			des réseaux sociaux	
Nimonik	5445 De Gaspé	Conception de systèmes informatiques et services connexes	Conception d'un logiciel de normes de sécurité pour entreprises	11
Plotly	5555 De Gaspé	Conception de systèmes informatiques et services connexes	Intelligence d'affaires et analyse de données	20
Provender/Transit	5333 Casgrain	Conception de systèmes informatiques et services connexes	Application optimisant la mobilité	6
Questology	160 Saint-Viateur Est	Principal	Conception de réseaux sociaux en lien avec le domaine de la mode	N/D
SAUROPOD STUDIO INC.	5605 De Gaspé	Éditeur de logiciels	Développement de jeux vidéo	15
Siete media	5445 De Gaspé	Conception de systèmes informatiques et services connexes	Conception liant culture et technologie	3
Smarthalo	5445 De Gaspé	Conception de systèmes informatiques et services connexes	Outil optimisant les déplacements à vélo	10
Smooch	5333 Casgrain	Conception de systèmes informatiques	Plateforme d'échange	22

		et services connexes		
Solutions Métrix	5455 De Gaspé	Conception de systèmes informatiques et services connexes	Implantation de systèmes informatiques	22
Sportlogiq	5455 De Gaspé	Conception de systèmes informatiques et services connexes	Analyse de données sportives	15
Sun Life	5445 De Gaspé	Conception de systèmes informatiques et services connexes	Développement de services technologiques en lien avec la finance	300
Ubisoft	5505 Saint-Laurent 5445 De Gaspé 5455 De Gaspé 160 Saint-Viateur Est	Éditeur de logiciels	Création et conception de jeux vidéo	3 000
XRM Vision	5445 De Gaspé	Conception de systèmes informatiques et services connexes	Implantation de systèmes informatiques	15

Sources : Alliance Numérique et TechnoMontréal, 2017; Ville de Montréal, 2016.

## ANNEXE B

### LES GUIDES D'ENTRETIENS

#### **Guide d'entretien semi-dirigé Gestionnaires d'entreprises technologiques**

« Les quartiers postindustriels à l'ère de l'économie de la connaissance et des aménagements éphémères : le cas du secteur Saint-Viateur Est à Montréal »

##### **Présentation de l'intervieweur**

Bonjour, mon nom est Guillaume Parent-Frenette, étudiant à la maîtrise en études urbaines de l'ESG-UQÀM, et j'ai la tâche de réaliser cet entretien avec vous dans le cadre de mon projet de mémoire qui s'intéresse à la cohabitation d'entreprises de technologies de l'information et de projets d'aménagement par l'éphémère dans le secteur Saint-Viateur Est. L'objectif de cet entretien est de recueillir des données à propos des raisons expliquant la concentration d'entreprises de technologies de l'information et de projets d'aménagement par l'éphémère dans un même milieu, des enjeux qui sont soulevés, ainsi que de l'existence ou non d'interactions entre ces deux phénomènes.

Au cours de cet entretien, d'une durée maximale d'une heure (60 minutes), les thèmes suivants seront abordés : la concentration d'entreprises de technologies de l'information dans le quartier, la concentration de projets d'aménagement par l'éphémère dans le quartier, et finalement les possibles interactions entre entreprises et projets d'aménagement.

**Introduction (5 minutes)**

<b>Questions principales</b>	<b>Questions complémentaires</b>	<b>Questions de clarification</b>
Pouvez-vous me parler brièvement des activités de l'entreprise que vous représentez aujourd'hui?	Depuis quand cette entreprise existe-t-elle?	-
Depuis combien de temps travaillez-vous pour cette entreprise?	Quel est votre rôle au sein de l'entreprise?	-
Qu'est-ce qui vous a poussé à accepter de participer à ce projet de recherche?	Quels types de retombées attendez-vous?	-

**Thème 1 : La concentration d'entreprises de technologies de l'information  
dans le quartier (20 minutes)**

Questions principales	Questions complémentaires	Questions de clarification
Pourquoi avoir choisi ce quartier pour implanter vos activités?	<p>Quels sont les atouts et faiblesses de localisation?</p> <p>Y a-t-il une population en particulier que vous cherchez à atteindre?</p> <p>Quels sont vos objectifs sur le milieu local?</p>	-
Quelle est votre perception du développement des activités technologiques et créatives dans le quartier?	<p>Avez-vous constaté une évolution depuis que vous êtes dans le quartier?</p> <p>À quoi sont dûs ces changements selon vous?</p> <p>Ces changements ont-ils des impacts (positifs ou négatifs) sur vos propres activités dans le quartier?</p>	<p>Pouvez-vous m'en dire plus?</p> <p>Pouvez-vous me donner des exemples?</p>
Quels sont selon vous les impacts sur le quartier engendrés par la concentration d'entreprises de TI?	<p>Impacts positifs? Négatifs?</p> <p>Est-ce que ces entreprises participent à la vie de quartier? Avez-vous des exemples?</p>	Pouvez-vous me donner des exemples?
Quelle est votre perception de la population qui réside et travaille dans le quartier?	<p>Avez-vous remarqué des changements au fil du temps? À quoi sont-ils dûs?</p> <p>Selon vous les gens qui travaillent dans le quartier sont-ils aussi ceux qui y habitent?</p>	-
De façon générale, quels	Existe-t-il selon vous une vision d'ensemble pour le	-

<p>sont les acteurs qui jouent un rôle important dans le développement du quartier?</p>	<p>quartier?</p> <p>Est-ce que le développement du quartier se fait en collaboration entre divers acteurs? Lesquels?</p> <p>Avez-vous vous-même pris part à certains projets ou développements? De quelle façon?</p> <p>Est-ce que selon vous la population est concertée? De quelle façon?</p> <p>À quelles populations s'adressent les projets de développement actuels? Sont-ils inclusifs des résidents? Avez-vous entendu parler de certaines formes de contestation?</p>	
---	--	--

**Thème 2 : La concentration de projets d'aménagement par l'éphémère dans le quartier (10 minutes)**

Questions principales	Questions complémentaires	Questions de clarification
Savez-vous ce qu'est un projet d'aménagement par l'éphémère?	Si oui, pouvez-vous me donner quelques exemples?	-
Quelle est votre perception de manière générale des projets d'aménagement par l'éphémère?	Croyez-vous que ces projets ont un impact sur le quartier dans lequel ils sont réalisés?  De quelle nature?	-
Que pensez-vous de la dimension temporelle de ces projets d'aménagement?	Quel impact cette temporalité éphémère a-t-elle sur le quartier? Par rapport à des projets d'aménagement traditionnels.	-
Avez-vous constaté une évolution de ce type de projets d'aménagement depuis que votre organisme est impliqué dans le milieu?	De quel ordre sont ces changements?  Selon-vous, à quoi seraient dus ces changements?	Pouvez-vous me donner des exemples?
Pourquoi avoir choisi ce quartier pour implanter votre projet d'aménagement?	Quelles sont les forces du quartier pour votre projet?  Quelles sont les faiblesses du quartier pour votre projet?	Pouvez-vous m'en dire plus?  Pouvez-vous me donner des exemples?

<p>Selon vous quels rôles votre projet devrait-il jouer dans le quartier?</p>	<p>Touche-t-il les dimensions sociales et économiques du quartier?</p> <p>Touche-t-il d'autres dimensions?</p>	<p>Pouvez-vous m'en dire plus?</p> <p>Pouvez-vous me donner des exemples?</p>
---	--	---

**Thème 3 : Les possibles interactions entre entreprises de technologies de l'information et projets d'aménagement par l'éphémère (20 minutes)**

Questions principales	Questions complémentaires	Questions de clarification
Croyez-vous que la dynamique économique du quartier favorise l'implantation de projets d'aménagement par l'éphémère?	<p>Si oui, quels sont les éléments de cette dynamique favorisant ce type de projets?</p> <p>La présence d'un écosystème créatif, composé de travailleurs et d'artistes, est-il un élément facilitateur pour l'implantation de ces projets d'aménagement?</p>	<p>Pouvez-vous m'en dire plus?</p> <p>Pouvez-vous me donner des exemples?</p>
Vos employés ou collègues fréquentent-ils ces projets d'aménagement?	Selon vous, quels usages font-ils de ces lieux?	Pouvez-vous me donner des exemples?
Vos employés ou collègues sont-ils impliqués dans différentes activités organisées dans le contexte de ces projets d'aménagement?	Selon vous, de quel ordre est cette implication?	Pouvez-vous me donner des exemples?
Avez-vous déjà eu des contacts avec des acteurs impliqués dans des projets d'aménagement par l'éphémère?	Si oui, de quelle nature ont été ces contacts?	Pouvez-vous m'en dire plus?
Pensez-vous que les	Si oui, de quelle nature	Pouvez-vous me donner

<p>entreprises de technologies de l'information ont un rôle à jouer dans les projets d'aménagement par l'éphémère?</p>	<p>serait ce rôle?</p> <p>Quel serait l'intérêt pour votre organisme de travailler de pair avec des entreprises de technologies de l'information?</p> <p>Quels seraient les éventuels freins ou leviers d'une telle collaboration?</p>	<p>des exemples?</p>
<p>À votre avis, l'implication d'entreprises de technologies de l'information dans des projets d'aménagement par l'éphémère soulève-t-elle des enjeux particuliers?</p>	<p>De quel ordre sont ces enjeux?</p> <p>Quels en sont les aspects positifs?</p> <p>Quels en sont les aspects négatifs?</p>	<p>Pouvez-vous m'en dire plus?</p> <p>Pouvez-vous me donner des exemples?</p>

**Conclusion (5 minutes)**

<b>Questions principales</b>	<b>Questions complémentaires</b>	<b>Questions de clarification</b>
Pour conclure, y a-t-il d'autres éléments relatifs aux entreprises de technologies de l'information et aux projets d'aménagement par l'éphémère que vous aimeriez rajouter?	Auriez-vous des recommandations à formuler?	Par exemple?

**Sortie :****- Un grand merci!**

## **Guide d'entretien semi-dirigé**

### **Instigateurs de projets d'aménagement par l'éphémère**

« Les quartiers postindustriels à l'ère de l'économie de la connaissance et des aménagements éphémères : le cas du secteur Saint-Viateur Est à Montréal »

#### **Présentation de l'intervieweur**

Bonjour, mon nom est Guillaume Parent-Frenette, étudiant à la maîtrise en études urbaines de l'ESG-UQÀM, et j'ai la tâche de réaliser cet entretien avec vous dans le cadre de mon projet de mémoire qui s'intéresse à la cohabitation d'entreprises de technologies de l'information et de projets d'aménagement par l'éphémère dans le secteur Saint-Viateur Est. L'objectif de cet entretien est de recueillir des données à propos des raisons expliquant la concentration d'entreprises de technologies de l'information et de projets d'aménagement par l'éphémère dans un même milieu, des enjeux qui sont soulevés, ainsi que de l'existence ou non d'interactions entre ces deux phénomènes.

Au cours de cet entretien, d'une durée maximale d'une heure (60 minutes), les thèmes suivants seront abordés : la concentration d'entreprises de technologies de l'information dans le quartier, la concentration de projets d'aménagement par l'éphémère dans le quartier, et finalement les possibles interactions entre entreprises et projets d'aménagement.

### Introduction (5 minutes)

Questions principales	Questions complémentaires	Questions de clarification
Pouvez-vous me parler brièvement des activités de l'organisme que vous représentez aujourd'hui?	Depuis quand cet organisme existe-t-il?	-
Depuis combien de temps travaillez-vous pour cet organisme?	Quel est votre rôle au sein de l'organisme?	-
Qu'est-ce qui vous a poussé à accepter de participer à ce projet de recherche?	Quels types de retombées attendez-vous?	-

**Thème 1 : La concentration de projets d'aménagement par l'éphémère dans le quartier (20 minutes)**

Questions principales	Questions complémentaires	Questions de clarification
Quelle est votre perception de manière générale des projets d'aménagement par l'éphémère?	Croyez-vous que ces projets ont un impact sur le quartier dans lequel ils sont réalisés?  De quelle nature?	-
Que pensez-vous de la dimension temporelle de ces projets d'aménagement?	Quel impact cette temporalité éphémère a-t-elle sur le quartier? Par rapport à des projets d'aménagement traditionnels.	-
Avez-vous constaté une évolution de ce type de projets d'aménagement depuis que votre organisme est impliqué dans le milieu?	De quel ordre sont ces changements?  Selon-vous, à quoi seraient dus ces changements?	Pouvez-vous me donner des exemples?
Pourquoi avoir choisi ce quartier pour implanter votre projet d'aménagement?	Quelles sont les forces du quartier pour votre projet?  Quelles sont les faiblesses du quartier pour votre projet?	Pouvez-vous m'en dire plus?  Pouvez-vous me donner des exemples?
Selon vous quels rôles votre projet devrait-il jouer dans le quartier?	Touche-t-il les dimensions sociales et économiques du quartier?	Pouvez-vous m'en dire plus?  Pouvez-vous me donner

	Touche-t-il d'autres dimensions?	des exemples?
Quels sont les principaux freins et obstacles rencontrés dans la réalisation de votre projet?	Comment les avez-vous surmontés?	Pouvez-vous me donner des exemples?

**Thème 2 : La concentration d'entreprises de technologies de l'information  
dans le quartier (10 minutes)**

Questions principales	Questions complémentaires	Questions de clarification
Connaissez-vous des entreprises de technologies de l'information implantées dans le quartier?	Si oui, pouvez-vous me donner des exemples?	-
Quelle est votre perception de ces entreprises et de leur rapport au quartier?	Participent-elles à la vie du quartier?	Pouvez-vous m'en dire plus?  Pouvez-vous me donner des exemples?
Avez-vous remarqué une évolution du type et du nombre d'entreprises dans le quartier au fil des ans?	Quels sont, à votre avis, les enjeux soulevés?	Pouvez-vous me donner des exemples?
Quels sont, selon-vous, les différents impacts engendrés par la concentration d'entreprises de technologies de l'information dans un quartier?	De quelle nature sont ces impacts?  Y a-t-il des aspects positifs? Négatifs?  Quels sont-ils?	Pouvez-vous m'en dire plus?  Pouvez-vous me donner des exemples?

**Thème 3 : Les possibles interactions entre entreprises de technologies de l'information et projets d'aménagement par l'éphémère (20 minutes)**

Questions principales	Questions complémentaires	Questions de clarification
<p>Croyez-vous que la dynamique économique du quartier favorise l'implantation de projets d'aménagement par l'éphémère?</p>	<p>Si oui, quels sont les éléments de cette dynamique favorisant ce type de projets?</p> <p>La présence d'un écosystème créatif, composé de travailleurs et d'artistes, est-il un élément facilitateur pour l'implantation de ces projets d'aménagement?</p>	<p>Pouvez-vous m'en dire plus?</p> <p>Pouvez-vous me donner des exemples?</p>
<p>Selon vous, quel type de population a fréquenté votre projet d'aménagement?</p>	<p>De manière générale, quels usages sont faits des lieux?</p> <p>Êtes-vous en mesure de me dire si des employés ou gestionnaires d'entreprises de technologies de l'information ont fréquenté votre projet?</p>	<p>Pouvez-vous me donner des exemples?</p>
<p>Avez-vous déjà eu des contacts avec des entreprises de technologies de l'information?</p>	<p>Si oui, de quelle nature ont été ces contacts?</p>	<p>Pouvez-vous m'en dire plus?</p>
<p>Pensez-vous que les</p>	<p>Si oui, de quelle nature</p>	<p>Pouvez-vous me donner</p>

<p>entreprises de technologies de l'information ont un rôle à jouer dans les projets d'aménagement par l'éphémère?</p>	<p>serait ce rôle?</p> <p>Quel serait l'intérêt pour votre organisme de travailler de pair avec des entreprises de technologies de l'information?</p> <p>Quels seraient les éventuels freins ou leviers d'une telle collaboration?</p>	<p>des exemples?</p>
<p>À votre avis, l'implication d'entreprises de technologies de l'information dans des projets d'aménagement par l'éphémère soulève-t-elle des enjeux particuliers?</p>	<p>De quel ordre sont ces enjeux?</p> <p>Quels en sont les aspects positifs?</p> <p>Quels en sont les aspects négatifs?</p>	<p>Pouvez-vous m'en dire plus?</p> <p>Pouvez-vous me donner des exemples?</p>

**Conclusion (5 minutes)**

<b>Questions principales</b>	<b>Questions complémentaires</b>	<b>Questions de clarification</b>
Pour conclure, y a-t-il d'autres éléments relatifs aux entreprises de technologies de l'information et aux projets d'aménagement par l'éphémère que vous aimeriez rajouter?	Auriez-vous des recommandations à formuler?	Par exemple?

**Sortie :****- Un grand merci!**

## ANNEXE C

## LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



## FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

## IDENTIFICATION

Nom du projet : Les quartiers postindustriels à l'ère de l'économie de la connaissance et des aménagements éphémères : le cas du secteur Saint-Viateur Est à Montréal

Étudiant-chercheur responsable du projet : Guillaume Parent-Frenette

Programme d'études : Maîtrise en études urbaines – profil mémoire (3854)

Adresse courriel : parent-frenette.guillaume@courrier.uqam.ca

Téléphone : (514) 971-3706

## BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité.e à prendre part au présent projet de recherche visant à comprendre les effets de la présence d'entreprises de technologies de l'information

sur les projets d'aménagement de quartiers par l'éphémère au sein du secteur Saint-Viateur Est. Ce projet de recherche vise également à mettre en évidence les objectifs poursuivis respectivement par les instigateurs de projets d'aménagement par l'éphémère et les entreprises de technologies de l'information en regard à leur quartier d'attache, ainsi qu'à évaluer l'implication des entreprises de technologies de l'information dans leur milieu d'insertion. Ce projet est effectué dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en études urbaines réalisé sous la direction de Priscilla Ananian, professeure au Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion. Elle peut être jointe au (514) 987-3000 poste 1532 ou par courriel à l'adresse suivante : [ananian.priscilla@uqam.ca](mailto:ananian.priscilla@uqam.ca).

### TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation à ce projet de recherche consiste à prendre part à un entretien individuel semi-dirigé au cours duquel il vous sera demandé de décrire la concentration d'entreprises de technologies de l'information dans le secteur Saint-Viateur Est, la concentration de projets d'aménagements par l'éphémère dans ce même secteur, ainsi que les possibles effets de la présence d'entreprises de technologies de l'information sur ces projets d'aménagement par l'éphémère. Cet entretien sera enregistré numériquement, avec votre permission, et prendra environ 60 minutes de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec le responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra en aucun cas de vous identifier.

### AVANTAGES ET RISQUES

Votre participation contribuera à approfondir votre réflexion sur la concentration d'entreprises de technologies de l'information dans le secteur Saint-Viateur Est, sur la concentration de projets d'aménagement par l'éphémère dans ce secteur, ainsi qu'au sujet des possibles effets de la présence d'entreprises de technologies de l'information sur les projets d'aménagement par l'éphémère. La présente recherche n'implique aucun risque. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante ou de vous retirer en tout temps sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité du chercheur de suspendre ou de mettre fin à l'entretien s'il estime que votre bien-être est menacé.

### ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entretien sont confidentiels et que seuls le responsable du projet, et sa directrice de recherche, Priscilla Ananian, auront accès à l'enregistrement de votre témoignage et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche, enregistrement numérique et transcription codée, ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément

sous clé par l'étudiant-chercheur responsable du projet pour la durée totale de ce dernier. Les données, ainsi que les formulaires de consentement, pourront être détruits 5 ans après le dépôt final du travail de recherche.

#### PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que le responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

#### COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Un résumé des résultats de recherche vous sera transmis au terme de celui-ci.

#### DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter l'étudiant-chercheur responsable du projet au (514) 971-3706 pour des questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la directrice de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée à la directrice de recherche ou à l'étudiant responsable, ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la Présidente du comité d'éthique de la recherche pour étudiants (CERPE1), par l'intermédiaire de son secrétariat, au numéro 514-987-3000 poste 7754 ou par courriel à : [mainard.karine@uqam.ca](mailto:mainard.karine@uqam.ca).

#### REMERCIEMENTS

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

**SIGNATURES**

Je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que le responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

Signature du participant au  
projet

Date

\_\_\_\_\_

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de l'étudiant-  
chercheur responsable du  
projet

Date

\_\_\_\_\_

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

ANNEXE D

LE CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

## CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM, a examiné le protocole de recherche suivant et jugé qu'il est conforme aux pratiques habituelles et répond aux normes établies par la Politique no 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (décembre 2015).

### Protocole de recherche

**Chercheur principal :** Priscilla Ananian

**Unité de rattachement :** Département d'études urbaines et touristiques

**Équipe de recherche :**

**Étudiants qui réaliseront leur projet de thèse ou de mémoire :** Marie-Axelle Borde (3<sup>e</sup>); Guillaume Parent-Frenette (2<sup>e</sup>); Jean-Philippe Dallaire (2<sup>e</sup>)

**Titre du protocole de recherche :** *Approche critique du rôle de l'urbanisme dans la fabrique des « lieux de l'innovation »*

**Sources de financement (le cas échéant):** CRSH

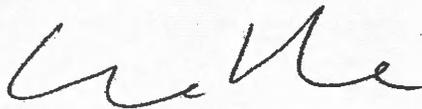
**Durée du projet :** 2 ans

### Modalités d'application

Le présent certificat est valide pour le projet tel qu'approuvé par le CIEREH. Les modifications importantes pouvant être apportées au protocole de recherche en cours de réalisation doivent être communiquées au comité. Tout évènement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité ou l'éthicité de la recherche doit être communiqué au comité.

Toute suspension ou cessation du protocole (temporaire ou définitive) doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat d'éthique est valide jusqu'au **31 mars 2018**. Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique. Le rapport d'avancement de projet (renouvellement annuel ou fin de projet) est requis dans les trois mois qui précèdent la date d'échéance du certificat<sup>i</sup>.



\_\_\_\_\_  
Éric Dion, Ph.D.  
Professeur  
Président

23 mars 2017

\_\_\_\_\_  
Date d'émission initiale du certificat

<sup>i</sup> <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/modifications-apportees-a-un-projet-en-cours.html>

<sup>ii</sup> <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/rapport-annuel-ou-final-de-suivi.html>

Le 5 mars 2018

Madame Priscilla Ananian  
Professeure  
Département d'études urbaines et touristiques

Objet: Rapport de suivi éthique  
Titre: « Approche critique du rôle de l'urbanisme dans la fabrication des « lieux de l'innovation » »  
No : 1682\_e\_2018, rapport 805  
Statut : En cours  
Source de financement : CRSH

Madame,

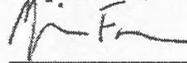
En référence au projet de recherche susmentionné ayant reçu l'approbation au plan de l'éthique de la recherche le **23 mars 2017**, le Comité institutionnel juge votre rapport d'avancement conforme aux normes établies par la Politique no 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (2015) et délivre le renouvellement de votre certificat d'éthique, valide jusqu'au **28 février 2019**.

Le présent rapport annuel d'avancement du projet ne rapporte aucun changement au sein de l'équipe de recherche universitaire. Toutefois, le Comité vous demande de transmettre les certificats attestant que les étudiants réalisant un projet mémoire ou de thèse dans le cadre de cette recherche ont complété le didacticiel en ligne sur l'ÉPTC2.

En terminant, je vous rappelle qu'il est de votre responsabilité de communiquer au Comité institutionnel les **modifications importantes**<sup>1</sup> qui pourraient être apportées à votre projet en cours de réalisation. Concernant le prochain rapport de suivi éthique (renouvellement ou fin de projet), **vous recevrez automatiquement un premier courriel de rappel trois mois avant la date d'échéance du certificat**. Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, à défaut de quoi, le certificat pourra être révoqué.

Le Comité institutionnel vous souhaite le plus grand succès dans la réalisation de cette recherche et vous prie de recevoir ses salutations les meilleures.

Le président,



Yanick Farmer, Ph.D.  
Professeur

---

<sup>1</sup> Modifications apportées aux objectifs du projet et à ses étapes de réalisation, au choix des groupes de participants et à la façon de les recruter et aux formulaires de consentement. Les modifications incluent les risques de préjudices non-prévus pour les participants, les précautions mises en place pour les minimiser, les changements au niveau de la protection accordée aux participants en termes d'anonymat et de confidentialité ainsi que les changements au niveau de l'équipe (ajout ou retrait de membres). Les **demandes d'approbation de modifications** afférentes à ce projet seront dorénavant traitées via le système eReviews.

## RÉFÉRENCES

- Aire Commune. (2017). *Un tout nouvel espace de travail et de réseautage en plein air dans le Mile End*. Récupéré de <https://www.airecommune.com/>
- Alami, S., Desjeux, D. & Garabuau-Moussaoui, I. (2013). *Les méthodes qualitatives* (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Presses universitaires de France.
- Alliance Numérique. (2017). *La référence de l'industrie*. Récupéré de <http://alliancenumérique.com/lalliance/>
- Ananian, P. (2014). *Bruxelles, région de l'innovation. Évolution et perspectives de développement des centralités bruxelloises*. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.
- Ananian, P. (2016). *Approche critique du rôle de l'urbanisme dans la fabrique des lieux de l'innovation*. Demande de subvention auprès du CRSH.
- Andersen, K. V., Kalsø Hansen, H., Isaksen, A., & Raunio, M. (2010). Nordic city regions in the creative class debate - Putting the creative class thesis to a test. *Industry and Innovation*, 17(2), 215-240.
- Amin, A. (1994). *Post-fordism : A reader*. Cambridge : Blackwell.
- Avison Young. (2017). *Rapport du marché des espaces de bureaux T1 2017 / Grand Montréal*. Récupéré de <https://www.avisonyoung.ca/documents/20342/570840/T1-2017+Rapport+espaces+de+bureaux.pdf/25d40698-a66d-4cde-8b18-36a2b7317331?t=-1998263988>
- Azelos, M. (2016). L'économie de la connaissance aux États-Unis : concepts, institutions, territoires. *Revue LISA*, 14(1). Récupéré de <https://journals.openedition.org/lisa/8838#quotation>. DOI : 10.4000/lisa.8838

Banville, M.-S. (2016, 20 septembre). Les contradictions de l'urbanisme tactique. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/480347/des-idees-en-revues-les-contradictions-de-l-urbanisme-tactique>

Baregheh, A., Rowley, J. & Sambrook, S. (2009). Towards a multidisciplinary definition of innovation. *Management Decision*, 47(8), 1323-1339.

Barnes, T. & Hutton, T. A. (2009). Situating the new economy : Contingencies of regeneration and dislocation in Vancouver's inner city. *Urban Studies*, 46(5-6), 1247-1269.

Béal, V. & Rousseau, M. (2014). Alterpolitiques! *Métropoles*, 15.

Bell, D. (1973). *The coming of post-industrial society: A venture in social forecasting*. New York : Basic Books.

Besson, R. (2018). Les « Ateneus de Fabricació » barcelonais et les « Laboratorios ciudadanos » madrilènes. Une nouvelle approche de l'innovation urbaine ? *Géographie, économie, société*, 20(1), 113-141.

Bille, T. (2010). Cool, funky and creative? The creative class and preferences for leisure and culture. *International Journal of Cultural Policy*, 16(4), 466-496.

Blaikie, N. (1993). *Approaches to social enquiry*. Cambridge : Polity Press.

Blakely, E. J. & Bradshaw, T. K. (2002). *Planning local economic development : theory and practice* (3<sup>e</sup> éd.). Thousand Oaks : Sage Publications.

Blanchet, A. & Gotman, A. (2011). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien* (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Armand Colin.

Bontje, M. & Musterd, S. (2009). Creative industries, creative class and competitiveness : Expert opinions critically appraised. *Geoforum*, 40(5), 843-852.

Bouchez, J.-P. (2005). *Les nouveaux travailleurs du savoir*. Paris : Éditions d'organisation.

Bourgeois, I. (2016). La formulation de la problématique. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données* (6<sup>e</sup> éd., p. 51-75). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Castells, M. (2010). *The rise of the network society* (2<sup>e</sup> éd.). Chichester : Wiley-Blackwell.

de Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien. 1, Arts de faire* (Nouv. éd.). Paris : Gallimard.

Chantelot, S. (2009). La thèse de la "classe créative" : entre limites et développements. *Géographie, économie, société*, 11(4), 315-334.

Cossette, P. (2016). *Publier dans une revue savante* (2<sup>e</sup> éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Crête, J. (2016). L'éthique en recherche sociale. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données* (6<sup>e</sup> éd., p. 289-312). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Darchen, S. & Tremblay, D.-G. (2010). Dans R. Tremblay et D.-G. Tremblay (dir.), *La classe créative selon Richard Florida : Un paradigme urbain plausible?* (p.17-37). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Dépelteau, F. (2003). *La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats* (2<sup>e</sup> éd.). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Desjardins, Y. (2017). *Histoire du Mile End*. Québec : Éditions du Septentrion.

Deslandes, A. (2013). Exemplary amateurism : Thoughts on DIY urbanism. *Cultural Studies Review*, 19(1). DOI : 10.5130/csr.v19i1.2481

Devlin, R. T. (2017). Asking 'third world questions' of first world informality : Using southern theory to parse needs from desires in an analysis of informal urbanism of the global north. *Planning Theory*, 1-20.

- Douay, N. & Prévot, M. (2016). Circulation d'un modèle urbain "alternatif"? *EchoGéo*, 36(avril 2016/juin 2016). DOI : 10.4000/echogeo.14617
- Douglas, G. C. C. (2015). The formalities of informal improvement : Technical and scholarly knowledge at work in do-it-yourself urban design. *Journal of Urbanism : International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 1-18.
- Espaces temps. (2017). *Agora des possibles*. Récupéré de <http://espacestemps.ca/portfolio/agoradespossibles/>
- Éthier, G. (2017). L'urbanisme tactique comme pratique spatiale de la connectivité ? *Inter*, 125, 4-9.
- Evans, G. (2009). Creative cities, creative spaces and urban policy. *Urban Studies*, 46(5-6), 1003-1040.
- Fabian, L. & Samson, K. (2016). Claiming participation – A comparative analysis of DIY urbanism in Denmark. *Journal of Urbanism*, 9(2), 166-184.
- Finn, D. (2014). DIY urbanism : Implications for cities. *Journal of Urbanism : International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 1-18.
- Florida, R. (2002). *The rise of the creative class : and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*. New York : Basic Books.
- Foray, D. (2009). *L'économie de la connaissance*. Paris : La Découverte.
- Gagnon, Y.-C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche* (2<sup>e</sup> éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gauthier, B. (2016). La structure de la preuve. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données* (6<sup>e</sup> éd., p. 161-192). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Glaeser, E. L. (2004). Review of Richard Florida's *The rise of the creative class*.

- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11<sup>e</sup> éd.). Paris : Dalloz.
- Hannigan, J. (2013). Analyser les villes et le changement dans une ère de mondialisation : deux points de vue divergents. *Sociologie et sociétés*, 45(2), 45-62.
- Hoyman, M. & Faricy, C. (2009). It takes a village. A test of the creative class, social capital, and human capital theories. *Urban Affairs Review*, 44(3), 311-333.
- Hutton, T. A. (2004). The new economy of the inner city. *Cities*, 21(2), 89-108.
- Hutton, T. A. (2008). *The new economy of the inner city : Restructuring, regeneration and dislocation in the twenty-first century metropolis*. London : Routledge.
- Hutton, T. A. (2009). Trajectories of the new economy : Regeneration and dislocation in the inner city. *Urban Studies*, 46(5-6), 987-1001.
- Iveson, K. (2013). Cities within the city : Do-it-yourself urbanism and the right to the city. *International Journal of Urban and Regional Research*, 37(3), 941-956.
- Jacobs, J. (1969). *The economy of cities*. New York : Random House.
- Jamal, A. C. (2018). Coworking spaces in mid-sized cities : A partner in downtown economic development. *Environment and Planning A : Economy and Space*, 1-16.
- Keil, R. & Boudreau, J.-A. (2010). Le concept de la ville créative : la création réelle ou imaginaire d'une forme d'action politique dominante. *Métropoles*, 7, 1-13.
- Lacaze, J.-P. (2000). *Les méthodes d'urbanisme*. Paris : Presses universitaires de France.
- LaFromboise, M. H. (2017). Blind spots and pop-up spots : A feminist exploration into the discourses of do-it-yourself (DIY) urbanism. *Urban Studies*, 54(2), 421-436.
- Landry, C. (2000). *The creative city : a toolkit for urban innovators*. London : Earthscan Publications.

La Pépinière – Espaces collectifs. (2016). *La Petite Floride*. Récupéré de <https://www.pepiniere.co/la-petite-floride/>

Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris : Anthropos.

Leray, C. & Bourgeois, I. (2016). L'analyse de contenu. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données* (6<sup>e</sup> éd., p. 427-453). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Les Amis du Champ des Possibles. (2017). *Semer la biodiversité – Rapport d'activité*. Récupéré de [https://amisduchamp.files.wordpress.com/2017/12/rapport\\_semer-la-biodiversitecc81.pdf](https://amisduchamp.files.wordpress.com/2017/12/rapport_semer-la-biodiversitecc81.pdf)

Les Amis du Champs des Possibles. (2018). *Les sept volets du Champ des Possibles*. Récupéré de <https://amisduchamp.com/a-propos/projet-cdp/volets/>

Levine, M. V. (2010). Dans R. Tremblay et D.-G. Tremblay (dir.), *La classe créative selon Richard Florida : Un paradigme urbain plausible?* (p.85-105). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Ley, D. (1996). *The new middle class and the remaking of the central city*. Oxford : Oxford University Press.

Liefooghe, C. (2010). Économie créative et développement des territoires : enjeux et perspectives de recherche. *Innovations*, 31(1), 181-197.

Lopez, C. (2017, 10 août). Un espace de travail en plein air dans le Mile End. *Le Plateau*. Récupéré de <http://journalmetro.com/local/le-plateau-mont-royal/actualites/1182464/un-espace-de-travail-en-plein-air-dans-le-mile-end/>

Lydon, M. & Garcia, A. (2015). *Tactical urbanism : Short-term action for long-term change*. Washington, DC : Island Press.

Markusen, A. (2006). Urban development and the politics of a creative class : Evidence from a study of artists. *Environment and Planning A*, 38, 1921-1940.

Massé, I. (2017, 17 août). Espace de Coworking Aire Commune : Travailler au grand air. *La Presse+*. Récupéré de <http://plus.lapresse.ca/screens/1386d04c-cf9a-45c0-b65a-884a75ff8e2c%7COySn2IKiEMcB.html>

May, T. (2001). *Social research : Issues, methods and process* (3<sup>e</sup> éd.). Berkshire : Open University Press.

McGuigan, J. (2009). Doing a Florida thing : The creative class thesis and cultural policy. *International Journal of Cultural Policy*, 15(3), 291-300.

Morgan, G. & Ren, X. (2012). The creative underclass : Culture, subculture, and urban renewal. *Journal of Urban Affairs*, 34(2), 127-130.

Mould, O. (2014). Tactical urbanism: The new vernacular of the creative city. *Geography Compass*, 8(8), 529-539.

Moulier Boutang, Y. (2007). *Le capitalisme cognitif : La nouvelle grande transformation*. Paris : Éditions Amsterdam.

Nédélec, P. (2017). De nouveaux mots pour de nouvelles modalités de fabrique de la ville ? Initiatives citoyennes d'aménagement des espaces publics. *L'Information géographique*, 81(3), 94-107.

OCDE. (1996). *L'économie fondée sur le savoir*. (Rapport GD(96)102). Récupéré de <http://www.oecd.org/fr/sti/sci-tech/1913029.pdf>

Peck, J. (2005). Struggling with the creative class. *International Journal of Urban and Regional Research*, 29(4), 740-770.

Perras, A. (2017). *L'Été Mile End – journée de lancement du 3 juin 2017*. [Document non publié]. Université du Québec à Montréal.

Perret, B. (2008). *L'évaluation des politiques publiques*. Paris : La Découverte.

Perry, M. (2011). Finding space for the creative class : A review of the issues. *Urban Policy and Research*, 29(4), 325-341.

Pied carré. (2017). *Consultations publiques – Politique de développement culturel, Montréal – Métropole culturelle*. Récupéré de [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS\\_PERM\\_V2\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM\\_REGROUPEEDCARRE\\_20170413-2.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_REGROUPEEDCARRE_20170413-2.PDF)

Polèse, M., Shearmur, R. & Terral, L. (2015). *Économie urbaine et régionale : géographie économique et dynamique des territoires* (4<sup>e</sup> éd.). Paris : Economica.

POP Montréal. (2018). *Marché des Possibles*. Récupéré de <https://popmontreal.com/fr/volet/marche-des-possibles/>

Pratt, A. C. (2011). The cultural contradictions of the creative city. *City, Culture and Society*, 2(3), 123-130.

Quivy, R. & Van Campenhout, L. (1988). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Rantisi, N. & Leslie, D. (2017). Le Mile End : Un quartier au carrefour de la vie culturelle et économique. Dans J.-L. Klein et R. Shearmur (dir.), *Montréal : La cité des cités* (p. 125-148). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Revenu Québec. (2018). *Crédit d'impôt pour des titres multimédias*. Récupéré de <https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/impots/impot-des-societes/credits-dimpot-des-societes/credits-auxquels-une-societe-peut-avoir-droit/multimedia/credit-dimpot-pour-des-titres-multimedias/>

Rich, M. A. (2017). Artists are a tool for gentrification : Maintaining artists and creative production in arts districts. *International Journal of Cultural Policy*, 1-16.

Roy, S. N. (2016). L'étude de cas. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données* (6<sup>e</sup> éd., p. 195-221). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Roy-Valex, M. (2010). Arts, territoires et « nouvelle économie » : Quelles perspectives ouvertes par la théorie du capital créatif. Dans R. Tremblay et D.-G. Tremblay (dir.), *La classe créative selon Richard Florida : Un paradigme urbain plausible?* (p.39-84). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Sands, G. & Reese, L. A. (2008). Cultivating the creative class : And what about Nanaimo? *Economic Development Quarterly*, 22(1), 8-23.

Sarmiento, C. S., Sims, J. R. & Morales, A. (2017). Little free libraries : An examination of micro-urbanist interventions. *Journal of Urbanism*, 1-21.

Savoie-Zajc, L. (2016). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données* (6<sup>e</sup> éd., p. 337-362). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Scott, A. J. (2006). Creative cities : Conceptual issues and policy questions. *Journal of Urban Affairs*, 28(1), 1-17.

Scott, A. J. (2007). Capitalism and urbanization in a new key? The cognitive-cultural dimension. *Social Forces*, 85(4), 1465-1482.

Scott, A. J. (2011). Emerging cities of the third wave. *City*, 15(3-4), 289-321.

Scott, A. J. (2014). Beyond the creative city : Cognitive-cultural capitalism and the new urbanism. *Regional Studies*, 48(4), 1-14.

Shaw, K. (2013). Independent creative subcultures and why they matter. *International Journal of Cultural Policy*, 19(3), 333-352.

Shearmur, R. (2012). Are cities the font of innovation? A critical review of the literature on cities and innovation. *Cities*, 29, 9-18.

Silva, P. (2016). Tactical urbanism : Towards an evolutionary cities' approach? *Environment and Planning B : Planning and Design*, 43(6), 1040-1051.

Spataro, D. (2015). Against a de-politicized DIY urbanism : Food not bombs and the struggle over public space. *Journal of Urbanism : International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 1-17.

Statistique Canada (2016). *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada*. (Rapport no 12-501). Ottawa : Ministre de l'industrie. Récupéré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/12-501-x/12-501-x2016001-fra.pdf>

Strom, E. (2010). Artist garret as growth machine? Local policy and artist housing in U.S. cities. *Journal of Planning Education and Research*, 29(3), 367-378.

Talen, E. (2015). Do-it-yourself urbanism. *Journal of Planning History*, 14(2), 135-148.

TechnoMontréal. (2016). *Rapport d'activité 2015*. Récupéré de <http://www.vdocshop.com/doc/gloablia/technomontreal---rapport-dactivites-2015/2016050601/1.html#0>

TechnoMontréal. (2017). *À propos*. Récupéré de <http://www.technomontreal.com/fr/technomontreal/a-propos>

Thorpe, A. (2017). Hegel's hipsters : Claiming ownership in the contemporary city. *Social & Legal Studies*, 27(1), 25-48.

Tilly, C. & Tarrow, S. (2008). *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution*. Paris : Presses de Sciences Po.

Viaduc 375. (2017). *Viaduc 375*. Récupéré de <http://viaduc375.com/>

Ville de Montréal. (2006). *Secteur Maguire : Un territoire en pleine mutation*. Récupéré de [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7297,129857570&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7297,129857570&_dad=portal&_schema=PORTAL)

Ville de Montréal. (2014a). *Montréal : Ville intelligente et numérique – Stratégie montréalaise 2014-2017*. Récupéré de <http://villeintelligente.montreal.ca/sites/villeintelligente.montreal.ca/files/strategie-montrealaise-2014-2017-ville-intelligente-et-numerique-fr-amendee.pdf>

Ville de Montréal. (2014b). *Projet Saint-Viateur : Présentation au Comité exécutif*. Récupéré de [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7297,129857570&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7297,129857570&_dad=portal&_schema=PORTAL)

Ville de Montréal. (2016). *Secteur Saint-Viateur Est*. Récupéré de [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7297,124441570&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7297,124441570&_dad=portal&_schema=PORTAL)

Ville de Montréal. (2018). *Atlas sociodémographique – Recensement de 2016*. Récupéré de [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/VILLE%20DE%20MONTR%C9AL\\_2016.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/VILLE%20DE%20MONTR%C9AL_2016.PDF)

Ville de Montréal. (s.d.). *Montréal : pôle d'excellence d'envergure mondiale*. Récupéré de [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=9497,120637600&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9497,120637600&_dad=portal&_schema=PORTAL)

Vinodrai, T. (2015). Economic change in canadian cities : Innovation, creativity, and the knowledge-based economy. Dans P. Fillion, M. Moos, T. Vinodrai et R. Walker (dir.), *Canadian cities in transition : Perspectives for an urban age* (5<sup>e</sup> éd., p. 67-87). Don Mills : Oxford University Press Canada.

Vivant, E. (2013). Creatives in the city : Urban contradictions of the creative city. *City, Culture and Society*, 4(2), 57-63.

Webb, D. (2018). Tactical urbanism : Delineating a critical praxis. *Planning Theory & Practice*, 19(1), 58-73.

Yin, R. K. (2003). *Case study research: Design and methods* (3<sup>e</sup> éd.). Thousand Oaks : Sage Publications.

Zukin, S. (1987). Gentrification : Culture and capital in the urban core. *Annual Review of Sociology*, 13, 129-147.

Zukin, S. (2010). *Naked city : The death and life of authentic urban places*. Oxford : Oxford University Press.